

UN GRAND MERCI

À tout le personnel médical,
aux caissières, aux magasiniers, aux chauffeurs,
aux livreurs, aux nettoyeurs et à tous ceux
dont le travail vital et primordial permet
à notre société de vivre décemment.
Un grand merci également à nos fabuleux collaborateurs
pour avoir collé cette affiche.

« Et un grand merci à toute l'équipe, collaboratrices et collaborateurs fixes
et remplaçants de Première ligne, pour leur travail et engagement, de même
qu'aux usagères et usagers qui fréquentent l'association. »

« L'importance que nous accordons aux facteurs socio-professionnels ne doit pas faire croire que nous voulons 'normaliser' les toxicomanes à tout prix. Elle correspond à une demande de nos patients, qui souffrent très directement d'une marginalité qu'ils n'ont pratiquement jamais choisie. Pour beaucoup d'entre eux, une intégration sociale complète est un rêve inaccessible, du moins tant que le marché du travail restera ce qu'il est. On peut donc seulement viser une amélioration des conditions dans lesquelles ils 'zonent'. Le fait de disposer par exemple, d'un revenu assuré, même d'une pension pour invalide, d'un lieu pour dormir, des points de chute réguliers au cours de la journée, représente un facteur d'apaisement qu'on pourrait qualifier, déjà, de thérapeutique. Il nous arrive en tout cas de voir disparaître rapidement chez certains patients des traits pathologiques qui étaient sans doute directement liés à leurs conditions de vie : la rue, le stress, la délinquance et la violence ne laissent pas indemne. »

J'accuse les mensonges qui tuent les drogués. Dr Annie Mino et Sylvie Arsever chez Calmann-Lévy

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
TÉMOIGNAGES	7
LE MOT DU COMITÉ	10
L'ORGANIGRAMME (AU 1ER JANVIER 2021) ET LE COMITÉ (AU 31 DÉCEMBRE 2020)	11
LES ÉQUIPES DE TRAVAIL (AU 31 DÉCEMBRE 2020)	12
AXES DE TRAVAIL ET PERSPECTIVES	13
LE QUAI 9 - ESPACE D'ACCUEIL ET DE CONSOMMATION	15
Statistiques et tendances de consommation	15
D'un espace, l'autre.	17
Bilan des soins	18
Bilan du Voluntary Counselling & Testing (VCT)	20
Impact du COVID : Accueil et gestion de la salle de consommation	22
Témoignage : « Prise de fonction, regard sur la pratique infirmière et les co-morbidités psychiatriques »	23
Réseau & partenariats	21
Permanences médicales HUG	23
Collaboration APRETO	24
La consommation migratoire	27
Temps de parole	26
Témoignage : « Le regard d'une éducatrice en formation »	29
Accueil et encadrement des stagiaires et des visites	29
Agents de médiation : bilan de la première année	30
Bilan du Sleep-In	31
LE PÔLE DE VALORISATION SOCIALE	32
Les points forts 2020	34
Descriptif de la prestation Pôle	34
Profils & cartographie	34
Illustration de parcours d'accompagnement	36
Des ateliers créatifs au sein du dispositif d'insertion	37
Bagagerie	39
Travail de rue	40
Perspectives	41

NUIT BLANCHE?	43
Nuit blanche en temps de COVID 19	43
Pandémie de Covid-19 : quel impact sur nos activités ?	
Un impact limité sur le marché et les pratiques de consommation	
Aller à la rencontre de son public en temps de pandémie	
Nightlife	43
Interventions avec Drug checking mobile	
Interventions sur l'espace public	
Drug Checking	44
Développement de la Permanence Drug checking	
Les aménagements apportés au projet en 2020	
De l'importance de l'entretien-conseil	
L'offre DC+	
Statistiques pour la phase pilote 2019-2020	
#LAPERM	49
Développement de #LAPERM	
Le développement de l'offre de conseil en ligne	
Le projet Nuit blanche online	
En conclusion	51
Perspectives 2021	
CONCLUSION	53
REMERCIEMENTS	54
COMPTES	56
IMPRESSUM	61

INTRODUCTION

Par Serge Longère, directeur de Première ligne

Comment décrire cette année 2020 qui vient de s'écouler, alors qu'à l'heure de l'écriture du rapport d'activités, nous ne sommes pas encore sortis de cette crise sanitaire sans précédent.

Toujours avec nos masques sur le visage, encore à être attentifs au respect des « gestes barrières » entre nous, avec les usagers et à demander à ce qu'eux-mêmes puissent aussi être vigilants entre eux.

Un année qui aura marqué nos esprits, impacté nos missions, nous faisant craindre le pire parfois pour ensuite nous bercer par des sursauts d'espoir.

Les impacts psychiques auront particulièrement été visibles, même si nous sommes bien conscients de n'être pas au bout de nos surprises sur l'après coup. Une année à se familiariser avec un autre vocabulaire comme « la distanciation sociale » qui aura été autant difficile à accepter qu'à mettre en œuvre dans notre travail au quotidien.

Il nous a fallu nous interroger sur nos actions « covid compatibles » : apprendre à se retrouver en colloque via des visio-conférences, contraignant les plus récalcitrants de l'informatique à s'y mettre.

Où encore à se demander au moindre symptôme d'ordinaire que nous aurions laissé passer sans même nous en apercevoir si nous ne sommes pas « positif au Covid » et comment repérer alors autour de nous quels seraient les « cas contact ».

Des mises en quarantaine, des « clusters » se forment et le service du médecin cantonal qui s'inquiète lorsque quelques-uns d'entre nous ont été contaminés.

Le fait de poursuivre nos missions n'a pas été une véritable question, même si comme toutes et tous nous étions abasourdis d'entrer dans une période inédite et potentiellement dangereuse voire mortelle.

La cacophonie observée avec son lot de réponses qui flirtaient le plus souvent avec l'à peu près, les messages paradoxaux, voire les injonctions sans fondement auront fini après quelques moments d'inquiétudes, par nous faire sourire mais aussi et surtout à imposer nos exigences.

Nous avons demandé à être approvisionnés en masques, condition sine qua non au maintien des missions du Quai 9, alors même que le discours laissait entendre que le masque était inutile. Il était important de rassurer les équipes rapidement et dans la durée

pour ne pas les laisser se faire happer par une envie légitime de se terrer chez eux et de se mettre à l'abri.

Sur le plan hygiénique, nous n'avions rien à craindre. Le Quai 9 met un point d'honneur sur cet aspect tout comme nous pouvons l'observer aux HUG. Un réapprovisionnement régulier a été effectué nous évitant la moindre rupture de stock grâce au soutien du Service du Médecin Cantonal, des HUG et du CAPAS.

Après avoir pu obtenir tout le matériel nécessaire pour nous permettre de travailler dans des conditions optimales, nous avons dû nous adapter aux normes dictées par le Conseil Fédéral et de fait, avons dû réduire le nombre d'usagers accueillis dans notre structure habituellement.

Notre rôle dans la réduction des risques est prioritaire auprès du public injecteur, c'est pour cette raison que nous avons d'abord accueilli ces usagers. Les usagers d'autres pratiques de consommation ont malheureusement été laissés pour compte dans un premier temps, considérés comme un public à moindre risque (fumeurs et sniffeurs).

Puis, nous avons réfléchi, innové, tenté avec audace à la mise en place d'une alternative permettant d'accueillir les fumeurs. La cour du Quai 9 a alors été aménagée en espace d'accueil pour les consommateurs.

Nous nous sommes adaptés tant dans nos horaires que dans nos pratiques de travail, de manière à répondre une fois encore au mieux aux besoins du public.

Nous avons craint une diminution du produit, une rareté de ce dernier ou que les substances puissent être davantage coupées. Nos craintes étaient en fait directement liées à des possibles décompensations de certain-e-s usagers et des états de manque ingérables.

Pour prévenir ce risque nous avons élargi notre partenariat avec le Caap Arve (HUG) pour permettre un accès plus simple et plus rapide pour les personnes dépendantes aux opiacés, y compris pour celles et ceux qui n'avaient pas de droits à Genève.

Avec le recul, nous avons pu constater que les stocks étaient suffisants pour traverser cette période de « pénurie ». Ce n'est qu'un an plus tard que nous observons un manque de substance, probablement lié à une réduction de plus en plus marquée des passages aux frontières.

Malgré toutes ces difficultés, l'activité et les actions du Quai 9 et du Pôle de Valorisation Sociale se sont

poursuivies. Il n'y a eu aucun jour de fermeture de la structure. Je profite de l'écriture de ce rapport pour renouveler mes remerciements à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui ont su tenir le cap.

Je remercie également l'ensemble des membres du comité pour leur soutien sans faille, malgré les incertitudes que chacune et chacun aura pu vivre tant sur le plan professionnel que personnel.

Je profite également de ces quelques lignes pour souligner le remaniement qui s'est opéré en cours d'année au sein de notre comité, suite à notre assemblée générale 2020 qui s'est tenue tardivement (septembre). Et par la même, remercier deux des membres du comité qui après de nombreuses années d'investissement ont quitté le comité et souhaiter la bienvenue aux nouvelles et nouveaux arrivants. Merci aussi à celles et ceux qui sont resté-e-s et qui ont eu à cœur non seulement d'assurer l'intérim mais aussi de recruter d'autres personnes pour permettre une gouvernance optimale.

Il ne m'est pas possible de remercier les un-e-s et les autres et de ne pas parler des usagers qui malgré une situation hors du commun ont su faire preuve d'adaptation et de compréhension.

Si pour nous autres ce fut une période difficile il va sans dire que pour les usagers et usagères du Quai 9, cela aura été particulièrement complexe.

La diminution voire l'absence de réponses quant à leurs besoins au quotidien, la fermeture temporaires de plusieurs structures de jour, les aura assurément fragilisés.

La recherche de liens sociaux réduits à peau de chagrin se limitant parfois au Quai 9 et à ses alentours, subissant pour beaucoup d'entre eux une augmentation des contrôles de police, voire même parfois un acharnement. Contrôlés et amendés pour non-respect de la « distanciation sociale » ou absence de papiers d'identité en bonne et due forme, alors que tout le monde sait bien qu'il n'est pas possible de négocier ou se parler dans la rue avec une distance de deux mètres, à moins d'être équipé d'un matériel sophistiqué, comme a pu le souligner l'une des membres du comité dans un édito de notre journal du premier semestre 2020.

Je ne vais pas revenir sur cette difficile collaboration avec la police durant l'année 2020 et plus particulièrement durant le deuxième trimestre, cela a fait l'objet de

plusieurs temps de rencontre et d'au moins un article sur le sujet.

Retenons qu'à présent les zones d'amélioration et de meilleure compréhension des missions du Quai 9 sont en œuvre, mais restons vigilants.

Le Sleep In, dispositif initié en 2019 au sein même du Quai 9 aura été une aventure formidable tant pour les usagers, pour les collaborateurs que pour les partenaires du collectif CausE dont notre association.

Un dispositif victime lui aussi du Covid qui aura dû fermer ses portes, la Ville de Genève ayant décidé de reprendre l'entièreté des dispositifs d'hébergement d'urgence.

Un moment de nouveau difficile pour celles et ceux qui étaient hébergé-e-s et qui une fois n'est pas coutume ont su s'adapter.

Le dispositif qui s'est retrouvé avec une baisse notable d'activités fut celui de Nuit blanche ?, du moins dans un premier temps. La fermeture des clubs a eu une grande répercussion sur la baisse des interventions en milieu festif.

Mais très rapidement et une fois le coup de massue passé, sous l'impulsion de la coordinatrice et des collaborateurs fixes, c'est une nouvelle fois l'adaptation qui aura pris le pas, l'innovation et l'audace.

Le *Drug Checking* après un temps réduit de pause, aura repris (sur rendez-vous) en collaboration avec # La Perm. L'absence d'interventions en présentiel aura laissé place au virtuel et à un développement des actions online.

Retenons de cette année 2020, que ce fut aussi celle du démarrage du projet VHC en partenariat avec le Groupe Sida Genève, devenu depuis peu le Groupe Santé Genève.

Et puis ce fut aussi le temps de quelques travaux d'aménagement, pour optimiser l'espace de consommation et rendre plus opérationnel le fonctionnement en général.

Le rapport d'activités vient compléter et expliquer en détails mes écrits.

Je me félicite une nouvelle fois que le rapport d'activités 2020 soit l'œuvre d'un travail collectif et je remercie celles et ceux qui y ont contribué.

TÉMOIGNAGES

PREMIÈRE TABLE D'HÔTE, LE 27 FÉVRIER 2020

Par Gloria Jimenez-Théraulaz, animatrice d'ateliers créatifs et d'insertion

Témoignage de Pamela, 51 ans

Je fréquente le Pôle depuis presque deux ans, je viens deux fois par semaine travailler dans les ateliers rémunérés tels que : aide administrative, conditionnement ou intendance (jardinage, couture, traiteur, peinture, bricolage). J'ai également plaisir à participer aux ateliers non rémunérés, comme les ateliers créatifs (l'écriture) et la table d'hôte.

Je suis contente que Gloria ait proposé les ateliers cuisine car je n'ai pas d'endroit où vivre et cela m'a permis de me rappeler le temps où j'avais un appartement, cela me fait sentir utile et humaine sans compter le plaisir de cuisiner, j'adore.

Lors de cette première table d'hôte, on a préparé une soupe, de la salade ainsi qu'une tarte aux poireaux et le moelleux aux pommes que je n'avais jamais fait auparavant. Le menu n'est pas strict, il est composé et adapté en fonction des légumes arrivés à maturité qui se trouvent dans le potager de Première ligne et en fonction de ce que livre la banque alimentaire. D'ailleurs, à une autre occasion j'ai pu participer à un atelier « tartes & confiture » à la rhubarbe cueillie dans le « jardin » de l'association.

Les ateliers m'ont permis de connaître, mieux et différemment, les usagers que d'ordinaire je croise en bas et avec qui je ne parle pas forcément. La cuisine pour la table d'hôte est un vrai travail d'équipe car en trois heures, nous devons préparer un repas pour douze personnes. Nous devons nous répartir les tâches et terminer à l'heure, parce qu'après la préparation des plats, il faut débarrasser la salle de conférence qui sert de cuisine, laver et ranger la vaisselle pour ensuite installer la table avec nappe et fleurs pour accueillir les invités. Ce qui est sympa c'est que chacun des cuisiniers a le droit d'inviter deux personnes de leur entourage, personnellement j'ai choisi d'inviter une travailleuse sociale d'une autre structure que j'apprécie.

Un bon repas, un verre de vin et du monde autour de la table, c'était un beau moment de partage et de convivialité.

REMONTER LA PENTE

Par Linda Zehetbauer, travailleuse sociale

Témoignage de Fulvio

Je m'appelle Fulvio, 49 et suis d'origine italienne. Cela fait plus que 10 ans que je suis à Genève. J'ai toujours travaillé dans la restauration. Avant j'avais mon propre restaurant en Italie. Suite à plusieurs problèmes économiques, j'ai dû fermer mon restaurant et je suis venu à Genève pour chercher du travail. Arrivé en Suisse, j'ai tout de suite trouvé du travail dans un restaurant, et depuis, je n'ai pas quitté ce domaine. Depuis longtemps, je suis également consommateur d'héroïne, mais cela ne m'a jamais empêché d'avoir des amis non-consommateurs et de travailler.

Malheureusement, ces deux dernières années ont été un peu plus compliquées, j'étais beaucoup moins stable dans mon travail, j'ai dû m'arrêter plusieurs fois et je me suis trouvé au chômage technique durant la première vague du Covid. De retour au boulot, je n'arrivais plus à m'adapter au rythme accéléré de la restauration. J'ai continué à travailler durant l'été dernier, mais j'avais de grands troubles psychiques, j'étais complètement stressé et je me sentais surmenagé. Pour compenser, je consommais de plus en plus, ce qui ne faisait que détériorer davantage ma situation. J'allais très mal, je n'arrivais plus à me concentrer ni à m'organiser et j'ai fini par perdre tous mes papiers et documents officiels (passeport, permis C, carte de poste-finance, etc.). C'est à ce moment-là qu'une connaissance m'a conseillé de prendre contact avec l'équipe du Pôle sociale de Première ligne pour demander de l'aide.

J'avoue que ce premier pas n'était pas simple pour moi car je n'ai jamais demandé de l'aide avant, c'était plutôt l'inverse. Du coup, il m'a fallu beaucoup de courage pour monter au premier étage et voir Loïc afin de lui parler de mes problèmes. Il m'a ensuite présenté Linda avec qui nous avons entamé des démarches administratives, principalement pour mon permis et mon passeport, c'était mon début au pôle de valorisation de Première ligne.

Le pôle m'a d'abord aidé à m'activer en participant à plusieurs ateliers pour me décentrer de ma consommation. J'avais l'impression de revivre. Concernant ma situation, je n'avais plus de travail, plus d'argent, je n'étais pas inscrit au chômage, je ne touchais pas d'aide sociale, j'avais perdu mon téléphone et je n'avais plus d'électricité à la maison. En plus je consommais beaucoup d'héroïne et je me sentais extrêmement seul, avec une montagne de problèmes.

Petit à petit on a mis de l'ordre dans mes papiers, mais avant toutes les démarches, le pôle m'a proposé un petit stage à la boulangerie des Grottes. Depuis octobre 2020 j'y vais une à deux fois par semaine pour des petites tâches et des nettoyages¹. Les deux responsables sont de très « belles » personnes. Là-bas, je me sens accepté comme je suis et respecté, ils m'ont clairement dit que je ne suis pas un numéro, mais quelqu'un de très précieux et que mon engagement compte beaucoup pour eux. Cela me donne encore plus d'énergie pour me mobiliser et je me sens bien quand je travaille. Cette activité m'a aussi aidé à contrôler ma consommation.

Le prochain pas a été de faire la demande de chômage. C'était difficile pour moi, car il fallait amener et remplir beaucoup de documents, en plus avec le virus, tout passait par internet. Je ne parle pas si bien le français, cela complique la chose. Avec le pôle nous avons pu réunir tous les documents, établir le contact avec une conseillère et effectuer l'inscription. À ce jour, j'attends toujours la décision.

Malgré tout, ma situation financière était toujours catastrophique : j'avais trois mois de loyer en retard, toujours pas d'électricité à la maison et pas d'argent pour vivre. Finalement je me suis inscrit à l'hospice. Avec l'aide du pôle (je n'avais toujours pas de téléphone) nous avons pris rendez-vous avec un assistant social et Linda m'a accompagné lors de mon premier entretien. Heureusement qu'elle est venue avec moi, car je ne comprenais que la moitié des explications données. En plus il fallait de nouveau réunir beaucoup de documents pour ouvrir mes droits. Avec Linda, on a commencé à trier mon courrier et à relancer les différentes institutions pour obtenir les divers documents (police d'assurance maladie, contrat de sous-location, etc.). Heureusement l'inscription a fonctionné et l'hospice m'aide maintenant : ils ont payé l'électricité, le loyer, l'assurance maladie et j'ai une petite aide financière pour vivre. Quand j'ai touché mon premier chèque avant Noël, et quand mon assistant social a payé mes factures, je me suis senti vraiment soulagé et bien. J'avais l'impression de remonter la pente.

En même temps, le pôle m'a conseillé de prendre contact avec le Caap Arve (service d'addictologie des HUG) ce que j'ai fait. J'ai pu commencer un traitement de substitution et j'ai un suivi qui va m'aider à sortir de ma dépendance. La prise en charge par le Caap Arve m'a déjà aidé à réduire ma consommation d'héroïne. D'ailleurs je me sens beaucoup plus calme maintenant.

Quand je pense à mon avenir, j'aimerais bien faire une formation pour pouvoir quitter le secteur de la restauration et pour trouver un travail plus calme, par exemple dans le nettoyage. Mais mon rêve serait de travailler dehors, en plein air, avec la terre ou les animaux. Je me sentirai libre.

¹ La collaboration entre le pôle de valorisation de Première ligne et la boulangerie des Grottes LBDG existe depuis octobre 2020. La LBDG a, suite à leur propre initiative, cherché à engager ponctuellement des usager.e.s du Quai 9 pour des petites tâches. Pour faciliter l'organisation et le suivi, le pôle a pris le relais d'organisation de ces mise à dispositions.



Quai 9 - Nouvelle configuration de l'espace de consommation

LE MOT DU COMITÉ

Par Anne François, pour le comité, présidente ad-intérim et ancien médecin du Quai 9

Quelle année, les amis, quelle année ! J'ai l'impression que cela fait des lustres que nous ne nous sommes pas retrouvés au Bateau-Genève. Quel bon temps. On croyait s'en sortir et finalement il semble que ce virus soit là pour un bon moment avec des répercussions sur nous tous et, pour ce qui nous intéresse aujourd'hui, sur l'équipe et les bénéficiaires. Heureusement, l'adaptation est le propre des équipes qui travaillent en réduction des risques ainsi que les usagers. S'adapter aux lois du marché, à la géopolitique des drogues qui suit ses propres lois sauvages guidées par les guerres et l'argent, s'adapter aussi aux mesures d'éloignement. Les usagers ont été peu infectés, ou en tout cas, ils ne s'en sont pas aperçus : les symptômes du Covid (comme le dit un fantastique généraliste français, je ne le féminiserai que lorsqu'on arrivera à féminiser les professions...) n'étant qu'un risque supplémentaire dans leur vie compliquée et surtout ne semblant pas capable de les mettre au tapis.

Pour l'équipe de Première ligne, le défi est à mon sens différent. Le plaisir et la force de leur travail étant pour beaucoup le partage avec les collègues, cette force incroyable qu'apporte le collectif. C'est hélas plus compliqué actuellement. Les colloques en visio-conférence, bien entendu essentiels, mettent à mal cette expérience de la troupe, de la vie en commun, de la pensée interdisciplinaire et accroissent les risques de malentendus. Vivement que ça s'arrête !

Cette année le Quai 9 a 20 ans ! Qui se souvient de la réception avant l'ouverture, de la salle bondée, dans les anciens préfabriqués orange coincés entre deux bâtiments, au son d'un ristretto de la fanfare du Loup ? Qui aurait cru, ce jour-là, à l'émergence de cet incroyable bâtiment vert au centre de la ville qui affiche au grand jour que la Ville assume sa politique de réduction des risques ? On va fêter cela, on vous le promet. La forme n'est pas encore définie complètement : l'équipe, le

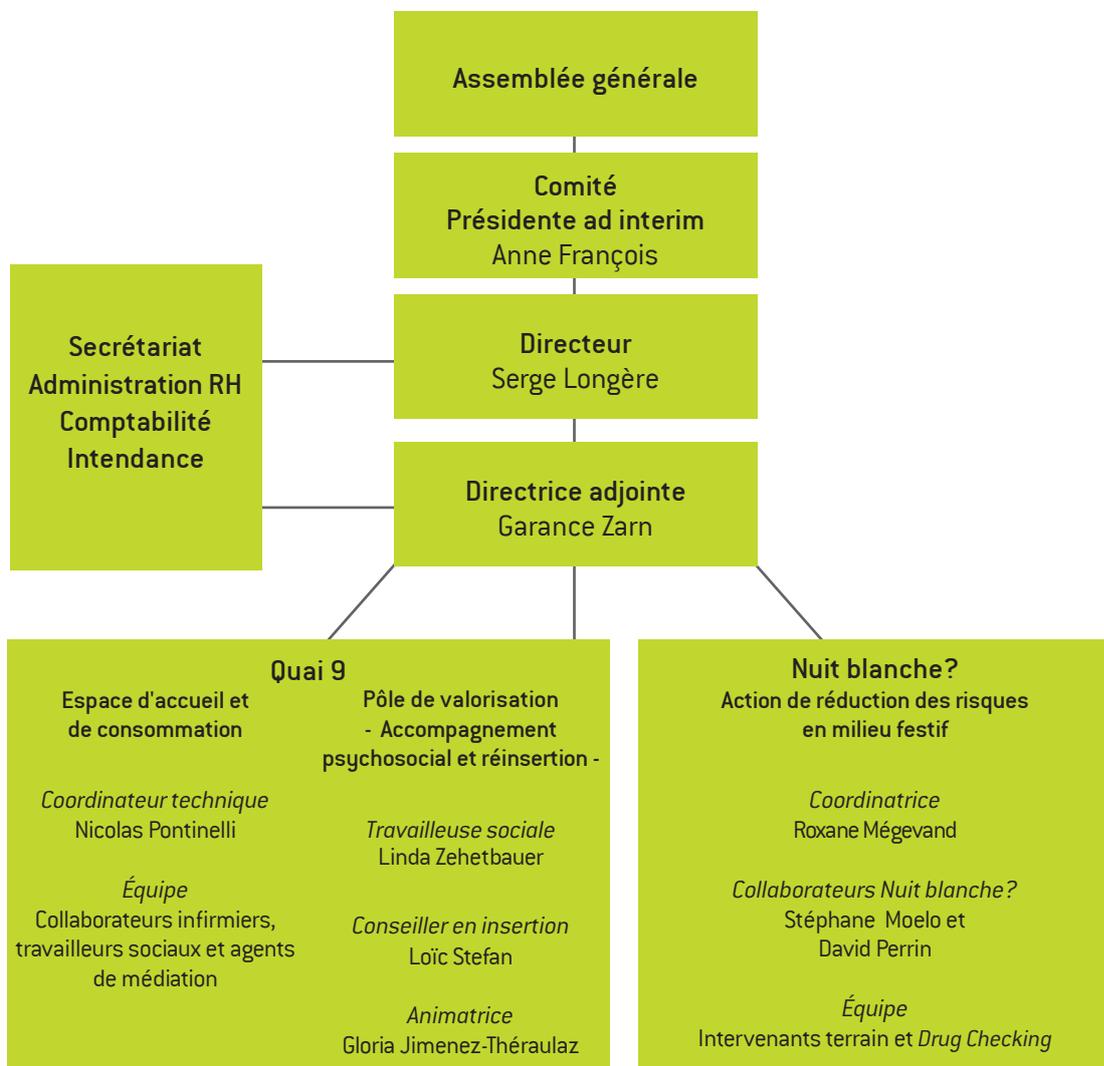
comité et les usagers sont encore en pleine réflexion. Cet événement va être multiple et durer un peu dans le temps. On vous en dira plus dès qu'on le pourra.

On doit encore vous parler des changements de la salle de consommation : la demande des fumeurs étant en pleine croissance, le nombre de places a augmenté de 4 à 8. La disposition de la salle d'inhalation a également changé avec l'installation de tablettes individuelles afin de permettre la distanciation sociale et la diminution des interactions commerciales entre les consommateurs. Les injecteurs ont du coup démenagé de l'autre côté de la salle de consommation. C'est l'optimisation de l'espace puisqu'il n'est pas question, avant de savoir où vont nous mener les travaux de la gare, de faire des travaux plus importants.

Sur le plan plus institutionnel, nous avons expérimenté cette année de manière intérimaire, une forme de présidence plus en accord avec notre conception la gouvernance, plus compatible avec notre réalité de femmes ayant des enfants et travaillant beaucoup. Nous aimerions pouvoir l'ancrer dans les statuts : une présidence à plusieurs.e.s, au sein d'un bureau qui comprendrait également la.e trésorier.e ; une habitude à prendre de travailler ensemble, de partager les choses et de s'écouter qui permettra on l'espère, une plus grande intelligence. Une évolution des statuts sera proposée pour permettre ce changement à plus long terme. Le comité a été très largement renforcé par des personnes de terrain et des gens qui pensent les politiques et la ville ; les idées fusent pendant les réunions, c'est un vrai bonheur.

Voilà, on pourrait parler pendant des heures de cette association qui nous tient à cœur, mais ça suffit comme ça, les interventions virtuelles pèsent. Vivement qu'on puisse danser à nouveau !

L'ORGANIGRAMME AU 1^{ER} JANVIER 2021



Le comité au 31 décembre 2020

Les membres du comité de l'Association Première ligne sont engagés, soutenant et mobilisés pour la défense des personnes usagères de drogues :

Anne François	Présidente ad-interim
Ayari Felix Beltrametti	Vice-présidente ad-interim
Jennifer Hasselgard	Trésorière
Marius Besson	Membre
Julie de Dardel	Membre
Emmanuelle Hazan	Membre
Ludovic Lacroix	Membre
Sandro Cattacin	Membre

Les membres du comité susmentionnés seront officiellement élus lors de notre assemblée générale 2021.

LES ÉQUIPES DE TRAVAIL

(AU 31 DÉCEMBRE 2020)

La direction
Serge Longère

La direction adjointe
Garance Zarn

Le service comptable
Schéhérazade Seraoui, Letizia Del Grosso - co/solutions
(mandat externe)

Le service intendance
Emilienne Jayet Maneke N'Songa, Pierre Desnoyers

L'équipe du Quai 9 et Pôle de valorisation
Lise Bayo, Loïs Castellano, Vincent Carruzzo, Céline Costaz, Luviana Dufey, Vanessa Lehmann, Didier Mathis, Valentine Naef, Nicolas Pontinelli, Sofia Rodriguez, Olivier Stabile, Tamara Chkheidze, Cassandra Grandjean, David Sensibile, Linda Zehetbauer, Loic Stefan, Gloria Jimenez-Théraulaz, Pascaline Comte Dizier (collaboratrice CSAPA Apreto - France)

Les agents de médiation
François Cordoba, Vincent Pedro Ramos

Et ses remplaçants-es
Sara Da Costa, Larry Giovo, Antoine Jaunin, Anaïs Rapo, Paula Sanchez, Nathanaël Sterenberg, Oscar Terron, Claude Bosshard, Stéphane Coquio

Les médecins de la Consultation médicale du Quai 9
Giovanni Innaurato et Sylvain De Lucia - Unité Dépendance – Service de médecine communautaire de premier recours et des urgences (SMPR-HUG)

L'équipe de Nuit blanche?
Roxane Morger Mégevand, coordinatrice,
Stephane Moelo, collaborateur,
David Perrin, collaborateur.

L'équipe d'intervenants Nuit Blanche?
Maeva Barria, Cyrus Brüggimann, Loïs Castellano, Anna Cimino, Alexandre Cochet, Eileen Dudley-Martin, Raphael Gay-Balmaz, Killian Gothuey, Marion Kirchhofer, Fatima Laribi, Sebastien Lotterio, Scott Matthews Salmon, Vania Rocha da Silva, Olivier Stabile.

Nos chaleureux remerciements à Oulfa Bouhalfaia, Tiziana Iannace, Anne O'Neill, Jean-Louis Nicou, collaboratrices et collaborateur Première ligne parti-e-s pendant l'année 2020, pour leur engagement.

AXES DE TRAVAIL ET PERSPECTIVES

Par Serge Longère, directeur de Première ligne

Cette année 2020, aura été l'année du bouclage du plan quadriennal en cours (2017/ 2020) et de la production de celui à venir (2021/2024).

Les rencontres avec la Direction Générale de la Santé (DGS) ont été nombreuses et dès le démarrage des temps de négociation, nous avons très clairement senti la tendance et les attentes de nos interlocuteurs.

L'axe sanitaire devait être privilégié, et pour ce faire, tout ce qui pouvait concerner les actions du pôle de valorisation sociale devait sortir du plan pour en première intention, permettre à l'action *Drug Checking* d'être pérennisée après plusieurs années de soutien financier du fond drogues.

Notre volonté étant de ne pas perdre d'argent sur le montant de l'enveloppe accordée jusqu'alors. Forts des rencontres que nous avons eu ces deux ou trois dernières années, c'est vers le département de la Cohésion Sociale que nous nous sommes tournés pour obtenir des fonds complémentaires.

Les axes de travail se sont poursuivis tels qu'ils avaient déjà commencés en 2019 avec un regard nouveau ou plutôt complémentaire. Compte tenu des besoins observés, c'est dans cette dynamique que nous avons pu construire le nouveau plan quadriennal.

De manière à être tout à fait précis, nous reprenons ci-dessous une partie de l'introduction (en italique) qui a été travaillée conjointement avec la DGS sur le prochain plan quadriennal.

Au fil des années, les maladies virales diagnostiquées chez les personnes usagères de drogues ont diminué de manière importante. Pour le VIH, il est passé de 97/an en 1991 à 2/an en 2014. Ceci représente un large succès des mesures de réduction des risques, à l'aide de programmes d'échanges de seringues, de distribution de préservatifs, d'information et prévention. Sans compter les thérapies substitutives à la méthadone et la prescription médicale d'héroïne.

Comme le souligne l'OFSP, 28% des femmes et 25% des hommes testés séropositifs en 1994 avaient contracté le VIH en s'injectant des drogues par le biais de seringues infectées en raison du partage de matériel d'injection. Cette proportion a baissé de manière importante au fil du temps et s'est stabilisée depuis quelques années à moins de 5% pour les années récentes.

En effet, au fil des années, les maladies virales diagnostiquées chez les personnes usagères de drogues ont diminué de manière importante. Cette diminution de l'incidence est un succès indéniable des mesures de

réduction des risques (échange de seringues, distribution de préservatifs, programmes de substitution à la méthadone, traitement avec prescription d'héroïne). La tendance est similaire pour les hépatites B et C, malgré leur incidence supérieure chez les usagers de drogues. A l'inverse, on constate une paupérisation croissante des usagers : le nombre de personnes utilisant les services de Quai 9 et annonçant vivre dans un logement précaire est en nette augmentation (57% en 2016 contre 29% en 2006). Parallèlement, les usagers déclarant une activité professionnelle sont en diminution (42% en 2016 contre 71% en 2006).

Cette précarisation sociale s'accompagne d'un volet sanitaire : les consommateurs vivant avec une infection virale chronique deviennent plus âgés et présentent d'autres maladies. Parallèlement, les souffrances psychiques sont également en augmentation dans cette population.

Pour ces raisons, l'encadrement socio-sanitaire des usagers de drogues devient prioritaire, avant la lutte contre les maladies infectieuses chroniques, au second plan. Cette dernière reste nécessaire et dynamique, avec une augmentation du nombre d'entretiens et de dépistages. 46 entretiens en 2019 ont ainsi permis de dépister 40 personnes pour le VIH et 35 pour l'hépatite C.

L'accompagnement des usagers va au-delà de leurs pratiques de consommation et ne se réduit pas à ce comportement. Ainsi, les professionnels de cette structure entourent la personne usagère de drogues, avant, pendant et après les consommations.

L'association Première ligne dans le cadre d'une prise en charge globale, cherche à renforcer ses prestations sociales, comme offre complémentaire à l'offre sanitaire proposée au Quai 9. En effet, au vue de la précarisation sociale de ce public et de sa vulnérabilité, l'organisation d'ateliers de réinsertion permet de reconnecter les usagers à la vie quotidienne et de valoriser des compétences sociales et professionnelles.

Ce processus permet d'enclencher une démarche dans laquelle s'esquissent de nouvelles perspectives de vie, hors de la consommation ou en permettant une meilleure gestion de cette consommation. Ainsi 53 personnes ont été suivies en 2019. Chacune de ces personnes a bénéficié de deux entretiens et d'un accompagnement. Elles ont formulé une demande d'aide permettant d'initier la démarche d'accompagnement. 62 autres personnes sont passées par un atelier. Ces accompagnements concernant parfois des déplacements en vue d'effectuer des démarches sociales, administratives ou juridiques.

Ce pôle, appelé à se développer, est toutefois à la lisière du domaine sanitaire même s'il influence sur l'état de

santé de chaque personne en bénéficiant. Pour cette raison, un complément financier du département de la cohésion sociale est demandé et une recherche de fonds à l'extérieur, s'est opérée.

Une action transfrontalière concertée

L'accès universel aux prestations de prévention et de réduction des risques liés à l'usage de drogue a pour but de garantir à toute personne usagère de drogues une prise en charge socio-sanitaire, quelle que soit sa nationalité, sa provenance, sa domiciliation et son statut légal. Néanmoins, la fréquentation du Quai 9 par des personnes ne résidant pas légalement à Genève – notamment celles en provenance des régions françaises limitrophes – a fait craindre aux autorités le développement d'une forme de « tourisme de la consommation » occasionnant l'arrivée à Genève de nouvelles populations de consommateurs.

Cette interrogation a conduit à une réflexion sur la prise en charge des usagers et sur les coûts du système. Une étude a ainsi été réalisée en 2018 par la Haute Ecole de travail social de Genève à la demande du Comité de pilotage du Quai 9 pour déterminer précisément les profils et la provenance des usagers mais aussi leurs besoins socio-sanitaires.

Les résultats de l'étude montrent que la part des personnes issues de France voisine qui déclarent être venues pour consommer plus facilement est marginale. Dans leur rapport au Quai 9, les résidents français ne se distinguent pas non plus des autres usagers. Comme l'ensemble des utilisateurs, ils valorisent les missions sanitaires et sociales de la structure. Ces éléments permettent d'infirmier l'hypothèse d'un éventuel tourisme de la consommation autre que celui lié à la force d'attraction du principal centre urbain de la région.

La fréquentation du Quai 9 par les résidents français (mais aussi par les personnes de nationalité extra

européenne sans statut légal) contribue de manière essentielle à la réduction des risques sanitaires sur le territoire genevois et plus largement dans la région. De plus, elle permet à ces consommateurs de bénéficier d'un soutien social de premier recours pouvant les aider à faire face à des situations sociales déjà particulièrement difficiles qui affectent leur intégrité.

Ce soutien social se présente comme particulièrement important pour les résidents français en situation de désaffiliation. Bon nombre d'entre eux sont en effet déracinés, désocialisés, ont perdu ou se sont fait voler leurs documents d'identité. Pour les aider à se raccrocher au système social de leur pays, le DSES a négocié et obtenu un arrangement avec les autorités françaises qui comprend notamment le financement d'un poste d'assistant social basé au Quai 9, dédié spécifiquement aux besoins de ces usagers. Les liens que l'équipe du Quai 9 est en mesure d'établir avec eux, leur permettent de renouer petit à petit avec le dispositif social de France voisine, afin de bénéficier d'une protection sociale et d'un accès aux soins dans le pays où ils ont des droits. Ce processus complexe demande du temps et une action transfrontalière concertée. Il est porté par une coopération étroite entre le Pôle de Première ligne et l'Association française de soins, réductions des risques et prévention des addictions (APRETO) qui œuvre dans le bassin du Genevois.

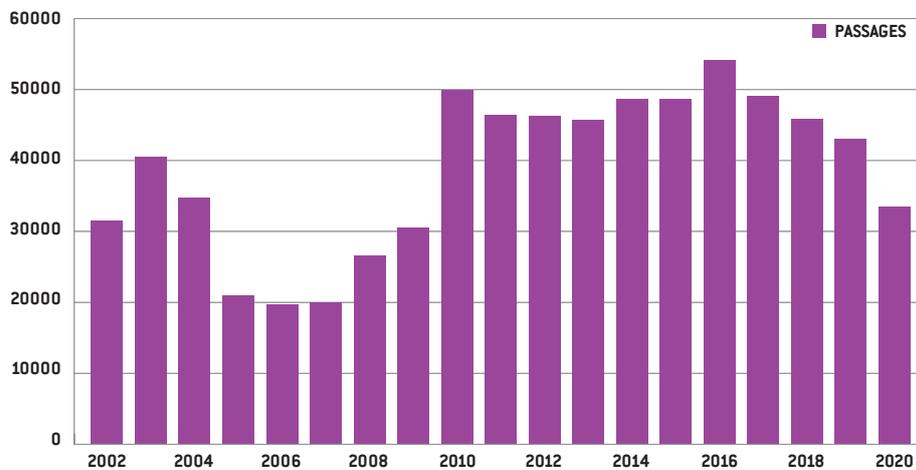
Au moment où nous arrivons à la fin de l'écriture du rapport d'activités, nous sommes assurés d'un complément de financement du département de la cohésion sociale. Ce financement nous permettra d'envisager des perspectives de travail au cours des quatre prochaines années avec une approche plus globale des problématiques soulevées.

LE QUAI 9 / ESPACE D'ACCUEIL ET DE CONSOMMATION

STATISTIQUES ET TENDANCES DE CONSOMMATION

Par Valentine Naef, Tamara Chkheidze, Lois Castellano, collaborateurs Quai 9

Il fallait s'en douter, la pandémie du Covid-19 a eu un impact direct sur la fréquentation de la salle de consommation. Les chiffres s'expriment d'eux-mêmes, en 2020, nous avons enregistré 33'443 passages en salle de consommation, presque 10'000 passages de moins que l'année précédente et à peine quelques-uns de plus qu'en 2009.



Cela fait plus de dix ans que nous n'avions pas connu une si basse fréquentation des lieux, comme illustré ci-dessus. Pour cause, les restrictions liées aux événements qui ont eu lieu cette année : moitié moins de nos places de consommation ouvertes ; de six à trois places d'injection, de cinq à trois places de fume et plus qu'une seule place en sniff, au lieu de deux. Afin de pallier le manque de places de consommation l'équipe du Quai 9 a su faire preuve d'adaptabilité : ouvrir un espace à l'extérieur et assouplir les créneaux horaires pour les fumeur.euse.s pour assurer plus de fluidité, ou encore, adapter les différents postes d'injections et de sniff en fonction de la demande des usager.e.s.

Nous avons tenté de réfléchir et d'adapter nos pratiques pour rendre le plus confortable possible l'accès à la salle.

Comme nous l'avions constaté l'année passée, certains modes de consommation sont toujours en baisse. En 2015, nous enregistrons près de 54% d'injecteur.ice.s, aujourd'hui nous atteignons à peine plus de 39%, soit près de trois pourcents de moins que l'année passée.

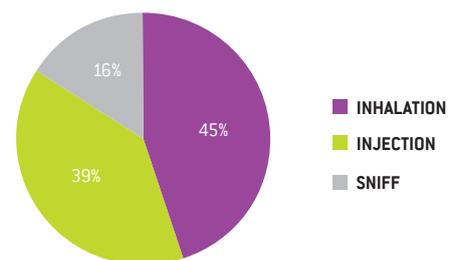
Concernant le sniff, nous pouvons aussi observer une timide diminution depuis quatre ans, d'environ 23% en 2017 à 16% en cette fin d'année. Nous pouvons cependant noter une nette augmentation du nombre

d'usager.e.s en salle d'inhalation (44,52%), chiffres en hausse depuis trois ans. En effet, depuis 2018 les consommateur.trice.s sont de plus en plus nombreux à venir inhaler des produits en salle de consommation. Une hausse qui semblerait-il est en augmentation dans toute l'Europe.

Malgré tout, l'héroïne reste le principal produit consommé quel que soit le mode.

Ci-dessous, on constate qu'il y a davantage de consommation par inhalation.

MODES DE CONSOMMATION

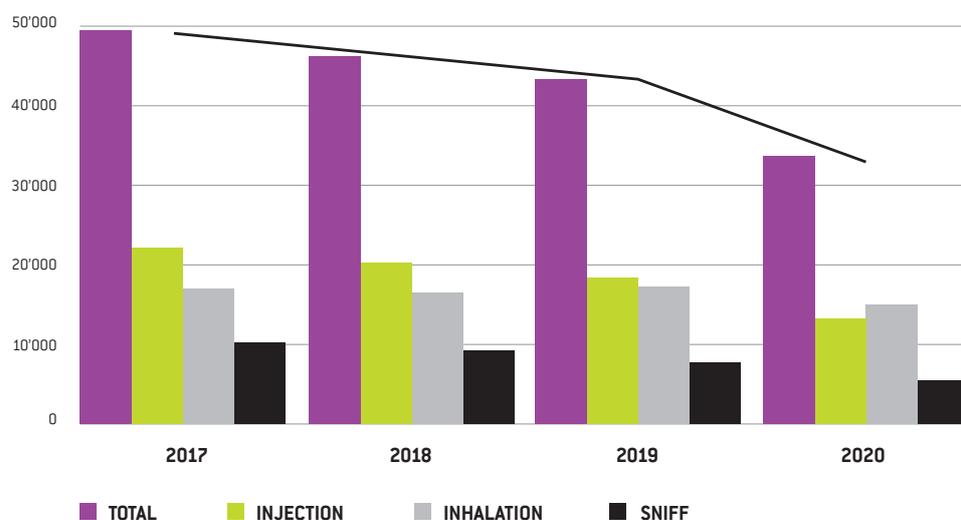


S'il y a une baisse notable à retenir, c'est bien le nombre de personnes différentes qui sont passés en salle de consommation. En effet, en dix ans, nous sommes passés de 1'459 personnes différentes à 760 fin 2020. Il reste néanmoins à ne pas oublier qu'étant donné la récente pandémie, il y a probablement un certain nombre de bénéficiaires qui ne se sont pas présentés au Quai 9 pour des raisons évidentes de protection liée

au virus, ne venant simplement pas ou uniquement pour de l'échange de matériel.

Quand on regarde de plus près le nombre d'injections et le nombre d'inhalations cette année ainsi que les moyennes de consommation journalière, il est évident que l'on constate une baisse importante.

NOMBRE DE PASSAGES PAR MODE DE CONSOMMATION



Toutefois, il ne paraît pas dans nos statistiques - faute de pouvoir les comptabiliser précisément - la forte augmentation de consommation à l'extérieur. Entre les mesures de restrictions d'accueil et le nombre de places restreint en salle de consommation, nous avons été témoins de scènes ouvertes de consommation dans le quartier des Grottes et ses alentours. Depuis le premier confinement, nous avons régulièrement trouvé des morceaux d'aluminium chiffonnés et noircis par les flammes ainsi que du matériel d'injection usagé. Nous avons donc renforcé les tournées de ramassage avec les usager.e.s et les professionnel.le.s du Pôle et du Quai 9.

Cette année, nous avons aussi observé une fluctuation sur la qualité de l'héroïne et les différents produits de coupe notamment de la cocaïne. Tantôt très légère et parfois très forte, l'héroïne, pendant et peu après le premier confinement, a su surprendre certain.e.s de nos usager.e.s par son caractère imprévisible. L'équipe a donc encouragé les bénéficiaires à goûter de petites quantités de leur produit et d'être encore plus prudent.e.s que d'accoutumé.

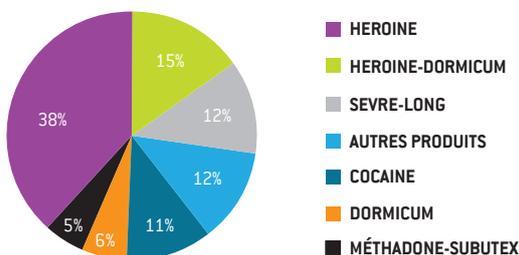
L'héroïne reste le champion des produits consommés au Quai 9, avec une petite baisse de consommation de cocaïne en injection (11.64%), sûrement détrônée en partie par le Sevre-Long cette année (12.36%). Le Covid-19 n'a pas complètement empêché la venue

des produits illicites sur le marché noir genevois. Un contrôle plus strict aux frontières a participé à moins d'approvisionnement en héroïne notamment, en revanche des variations importantes de composition des produits se sont faites sentir par les usager.e.s. donnant lieu à d'impressionnantes overdoses au sein du Quai 9.

Si l'on regarde de plus près, les mélanges de traitement de substitution principalement avec des médicaments de la famille des benzodiazépines, se popularise chez les usager.e.s. Si nous avons déjà constaté que le mélange héroïne/Dormicum était toujours en légère augmentation, aujourd'hui d'autres mélanges font leur apparition tel que : Le « Magic Blue » (Méthadone/Dormicum), ou des variantes du « speed-ball » comme la cocaïne avec du Dormicum pour adoucir la montée subite de la cocaïne. Certains mélanges de plus en plus convoités manquent à l'appel comme le Sevre-long/Dormicum ainsi que l'héroïne et la cocaïne et encore quelques autres trop rares pour les nommer. Néanmoins, l'augmentation de la consommation de ces différentes substances m'amène à penser qu'à l'avenir, nous devrions avoir des statistiques plus pointues sur la consommation des médicaments et leurs différents mélanges.

Chez les fumeur.euse.s, on enregistre une légère diminution de consommation d'héroïne depuis quatre ans [de 78,60% en 2016 contre 66,90 en 2020] mais aussi

POURCENTAGE PRODUITS INJECTÉS



une augmentation du mélange héroïne/Dormicum, tendance que l'on constate aussi chez les sniffeur.euse.s. Cette augmentation de la consommation de benzodiazépine laisse perplexe, nous pouvons faire plusieurs hypothèses quant à cet accroissement : des substances difficiles et dangereuses à sevrer sans le suivi d'un médecin, un accès facilité venant du milieu médical ? Peut-être aussi que les usager.e.s de drogue s'intéressent plus à la pureté des substances de l'industrie pharmaceutique quand celle de l'héroïne est toujours en déclin. Rappelons-nous cependant que l'histoire de l'héroïne, de la cocaïne et bien d'autres molécules psychoactives viennent de l'industrie pharmaceutique avant d'arriver dans les cuillères ou sur les « alus » des consommateur.ice.s de drogue.

D'UN ESPACE, L'AUTRE...

Par Nicolas Pontinelli, collaborateur Quai 9

La gestion d'une salle de consommation à moindre risque avec un accueil bas seuil implique une attention constante sur les pratiques des usagers et une adaptation à leurs besoins.

En décembre 2001, à l'ouverture du Quai 9, l'un des premiers objectifs du dispositif était d'améliorer la situation sanitaire des consommateurs par voie intraveineuse. Il s'agissait de réduire les conséquences négatives liées à la consommation par injection : transmission du VIH/Sida et des hépatites ; infections diverses et overdoses. Ainsi, l'espace de consommation n'offrait « que » 6 places pour effectuer des injections à moindre risque. Pas de possibilité pour sniffer ou inhaler...

Les usagers non-injecteurs ne pouvaient donc pas s'inscrire ni consommer au Quai 9. Tout au plus, pouvaient-ils obtenir du matériel : des feuilles d'aluminium pour fumer, du bicarbonate pour baser leur cocaïne, des pailles pour sniffer...

Très tôt, les fumeurs interpellèrent les professionnels sur le fait qu'il leur manquait un espace spécifique pour inhaler. Le fait de consommer à l'extérieur du Quai 9, dans les allées, les parkings souterrains, au-delà de l'inconfort de la situation et de la stigmatisation sociale,

entraînait certains vers une accumulation d'amendes avec un risque de précarisation sociale.

Ces consommations sauvages suscitaient aussi de fortes réactions du voisinage. Pour les professionnels, il devint très vite évident que les usagers non-injecteurs devaient eux aussi pouvoir accéder à la réduction des risques, à la prévention et surtout maintenir un lien avec la collectivité et le système de soins par l'intermédiaire des prestations du Quai 9.

Ce n'est qu'en octobre 2007 que furent créées deux places pour le sniff à l'intérieur de la salle d'injection. Ces deux nouvelles places offraient une alternative à l'injection à des consommateurs pour qui cette dernière devenait problématique et qui avait lourdement entamé leur capital veineux.

La réponse au besoin de plus en plus pressant pour un espace d'inhalation prit plus de temps puisqu'il s'agissait de créer un nouvel espace fermé doté d'un système d'aération et gérable sans augmenter le nombre de professionnels sur le terrain. Finalement, ce n'est qu'en novembre 2009, à la suite d'importants travaux d'agrandissement des locaux du Quai 9, qu'un espace dédié à l'inhalation fut adjoint à l'espace d'injection. Cette espace permettait à 4 inhalateurs de consommer durant 30 minutes, l'entrée et la sortie de l'espace se faisant individuellement.

Très vite, cette nouvelle prestation rencontra son public puisque pour les deux premiers mois, 70 nouvelles personnes s'inscrivirent au Quai 9 pour avoir accès à ce nouvel espace. De plus, 109 usagers déjà inscrits utilisèrent cette nouvelle prestation, notamment comme une alternative à l'injection. Durant cette période 1'864 inhalations furent recensées, soit en moyenne 31,5 passages par jour. Tout cela se confirma durant l'année 2010 puisque 260 nouvelles personnes s'inscrivirent comme inhalateurs et les 16'110 passages représentèrent une moyenne de 45 inhalations par jour.

Le nouvel espace fut très vite victime de son succès : un temps d'attente très important à certaines heures de la journée, des fumeurs impatients qui retournaient fumer à l'extérieur. Pour les professionnels, il devenait évident que le nouvel espace était sous-dimensionné. Dès lors, l'idée d'installer deux places supplémentaires dans l'optique de diminuer le temps d'attente et d'atténuer les tensions générées à l'intérieur de la salle d'accueil du Quai 9 fut rapidement envisagée.

Les deux tentatives pour aménager 6 places d'inhalations furent très vite abandonnées du fait de l'exiguïté de l'espace et des problèmes de gestion inhérents (tensions et deal). La seule amélioration positive aura été finalement l'instauration d'un système d'entrées et de sorties groupées de fumeurs toutes les demi-heures.

Malgré ce sous-dimensionnement originel, la part de l'inhalation n'a cessé d'augmenter dans la pratique des

consommations au Quai 9. En 2010, cette part représentait 32% contre 58,5% pour l'injection, pour arriver en 2019 (année hors COVID) à 40% versus 42,5%. Cette augmentation constante de la pratique de l'inhalation tout au long de la deuxième décennie correspond à la tendance observée dans les autres espaces de consommation à moindre risque en Suisse et dans le nord de l'Europe. Ce qui est du point de vue de la RdR extrêmement positif.

L'exigüité de l'espace d'inhalation combinée à l'augmentation du besoin d'inhaler ont provoqué de plus en plus de tensions au sein de l'institution, du fait de l'attente et engendré une augmentation des consommations de rue aux alentours du Quai 9.

Il devenait donc urgent d'agrandir l'espace dévolu à l'inhalation pour répondre à un besoin certain des usagers et à une tendance vers une pratique de consommation moins dommageable pour la santé. Finalement, après près d'une décennie d'attente, la nouvelle direction donna l'impulsion déterminante pour le redimensionnement de l'espace en question.

Au-delà de l'aspect financier, deux difficultés devaient être surmontées. La première, structurelle : sans envisager l'agrandissement du Quai 9, il fallait augmenter l'espace d'inhalation sans empiéter sur les autres espaces du dispositif. La deuxième, fonctionnelle : il fallait, pour soulager la salle d'accueil, réorganiser la sortie des consommateurs à l'arrière du Quai 9, tout en améliorant l'intimité et la tranquillité de l'espace dévolu à l'injection.

Un « vieux » projet, d'une ancienne collaboratrice, Nadia Borel, a été réactivé. Il s'agissait de créer depuis la salle d'accueil un couloir d'entrée menant aux espaces de consommation à travers un des deux stocks du Quai 9. Il s'agissait ensuite d'intervertir et de réaménager les deux espaces d'injection et d'inhalation. Ce faisant, on pouvait doubler la surface dévolue à l'inhalation tout en maintenant un espace suffisant pour les six places d'injection.

Initiés à la mi-novembre, les travaux se sont déroulés sur six semaines et « l'inauguration » a pu avoir lieu le... 24 décembre 2020. Durant les travaux, une partie de la salle d'accueil du Quai 9 a été transformée en salle d'injection provisoire de trois places avec une place pour le sniff. Dans la cour, un espace d'inhalation de deux places a été créé en fixant des bâches sur la pergola.

Soulignons ici la faculté d'adaptation et d'organisation de l'équipe du Quai 9 ainsi que le soutien efficace des membres du Pôle et de la direction. Les usagers quant à eux se sont montrés patients et compréhensifs. A noter que la concomitance avec les mesures limitatives d'accueil liées au COVID a facilité la gestion des prestations d'accueil et de consommation dans cet espace limité.

Les travaux ont permis de doubler la surface de l'espace dédié à l'inhalation (de 8m² à 16m²). Ledit espace

peut désormais accueillir 8 inhalateurs, mais il pourra facilement être modulé pour accueillir, si besoin, jusqu'à 12 fumeurs. Précisons bien ici que l'objectif d'agrandissement ne correspond pas à la volonté de « faire du chiffre » mais bien de répondre à un besoin des usagers et de favoriser un mode de consommation à moindre risque.

Les travaux ont permis aussi de séparer toutes les places latérales de consommation avec des éléments en plexiglas afin de respecter les nouvelles règles d'hygiène du moment et d'accroître l'intimité et la quiétude des consommateurs.

Il est difficile à ce jour de faire une évaluation des trois premiers mois de fonctionnement des nouveaux espaces de consommation. En effet, du fait des mesures limitatives d'accueil liées au COVID, ces espaces ne peuvent accueillir les consommateurs à pleine capacité. Pour le nouvel espace d'inhalation, la surface de la pièce et les séparatifs en plexiglas nous permettent d'accueillir jusqu'à 5 fumeurs à la fois. On peut constater que chaque jour l'espace d'inhalation fonctionne à presque pleine capacité. Sur soixante passages potentiels chaque jour, on peut relever une moyenne de 54 passages journaliers. Il n'est pas rare, suivant les heures, de constater de l'attente et quelques départs à l'extérieur...

La sortie du COVID et le ré-accueil à pleine capacité nous permettra une meilleure évaluation des nouveaux espaces. Mais le principal défi pour l'équipe du Quai 9 sera de s'organiser afin de pouvoir gérer un potentiel de 16 consommateurs en simultanément dans lesdits espaces. Rappelons que l'amélioration de l'intimité et de la quiétude des injecteurs, dont le mode de consommation demeure le plus risqué et exige des professionnels une attention pointue, était aussi un des objectifs du réaménagement des espaces de consommation du Quai 9.

BILAN DES SOINS

Par Lisa Bayo, collaboratrice Quai 9

Les usagers, lors de leur inscription, sont informés qu'ils peuvent bénéficier de soins qui sont dispensés soit quotidiennement par un des collaborateurs du Quai 9, soit par un des médecins partenaires présents deux fois par semaine.

Cette année je choisis de me questionner sur l'appropriation par l'équipe, les limites et les améliorations possibles de l'outil utilisé pour recenser les soins, afin d'obtenir une représentation plus juste et pertinente du travail que nous effectuons au quotidien.

En se basant sur les chiffres, on constate une légère baisse du nombre de soins effectués : 506 en 2020 contre 513 l'année précédente, ce qui peut s'expliquer de deux façons :
> De mars à mai 2020, un confinement a été imposé en France voisine et en Suisse. Sur cette même période

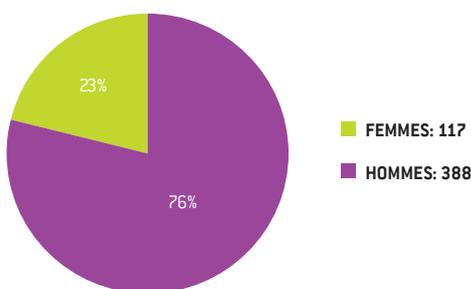
on relève 97 soins en 2020 contre 160 en 2019. De plus, aujourd'hui encore, l'accueil au sein du Quai 9 demeure réduit à la suite des mesures sanitaires fédérales imposées. On note aussi que la population est encouragée à rester à domicile afin de limiter les contacts avec l'extérieur.

- > La seconde raison serait davantage liée à l'utilisation de l'outil même. Par exemple, on constate que dans la rubrique problématiques de soins dans l'item « surveillance surdosage », seulement 8 soins ont été répertoriés. Or, 36 appels au 144 ont été lancés pour cause de surdosages importants, ne pouvant être palliés par simples surveillances et stimulations. Cela signifie qu'au minimum 36 soins auraient dû être répertoriés dans cette rubrique.

Les chiffres statistiques obtenus ne sont, par conséquent, pas suffisamment représentatifs de la quantité et qualité du travail effectué chaque jour au sein du Quai 9.

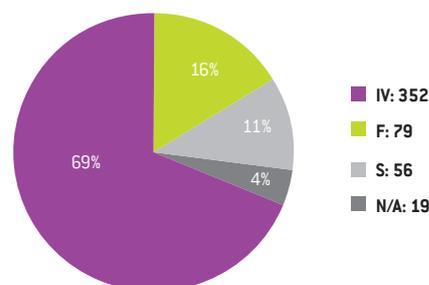
Toutefois, ces mêmes chiffres nous permettent de confirmer certaines tendances des soins : nous comptons plus d'hommes que de femmes et plus de consommateurs par injection que par sniff ou inhalation. Les 3 problématiques les plus rencontrées sont les soins somatiques liés à l'injection (soins d'abcès, plaies), ceux non liés à l'injection (plaies diverses de la vie quotidienne) et l'investigation de l'état somatique (prise des constantes vitales).

SOINS/GENRE



Aussi, ces données nous permettent d'apprécier l'évolution des besoins des usagers. Malgré la baisse du nombre de soins enregistrés, on note une augmentation de 0.41% de dépistage et conseils liés aux infections VHC / VIH / VHB. Un article concernant notre projet de lutte contre l'hépatite C avec les chiffres exacts recensés est réalisé par notre collègue infirmière. On observe également 33%

SOINS/MODES DE CONSOMMATION



de relais, contre 13,14% l'année précédente. On remarque aussi que le nombre de « neutres » est de 3,75% en 2020 contre 1% en 2019. Cela s'explique par le fait que le mode de consommation est non renseigné par le soignant et dans d'autres cas que la personne ne consomme plus, mais vient tout de même solliciter le Quai 9 pour des soins et maintenir du lien.

TYPES DE CONSULTATIONS (CLASSIFICATION DE LA PROBLÉMATIQUE) ET POURCENTAGES	
Soins liés à l'injection	39,6%
Soins non liés à l'injection	20,8%
Investigation de problèmes psychiatriques	1%
Surveillance surdosage	1,6%
Conseils autour hépatites, VIH	3,6%
Investigations état fébrile et somatique	22,3%
Discussion conseils dépendances /cures	7,9%
Divers (tout autre état)	3,4%

Le premier objectif de 2021 est de relever les soins effectués le plus rigoureusement possible afin de pouvoir faire des liens pertinents entre les chiffres. Par exemple, le fait qu'il y ait moins d'appels au 144 ne signifie pas pour autant moins de surdosages nécessitant une surveillance vitale, bien au contraire, c'est plutôt qu'elle est effectuée au sein du Quai 9 directement.

Le second objectif est d'améliorer l'outil pour qu'il soit le plus précis possible, le but étant d'apporter des précisions qui permettront d'affiner les connaissances concernant les demandes et besoins des usagers qui peuvent évoluer au fil du temps (notamment concernant la santé mentale) et de valoriser la qualité de travail fourni par l'équipe.

BILAN VCT - DÉBUT DU PROJET DE TRAITEMENT CONTRE L'HÉPATITE C - JOURNÉE MONDIALE HÉPATITE

Par *Luviana Dufey*, collaboratrice Quai 9

L'année 2020 a été remplie de changements et d'adaptations dans le groupe VCT. Nous avons commencé l'année par un renouvellement de l'équipe en accueillant deux nouvelles infirmières ainsi qu'une éducatrice. Nous sommes donc aujourd'hui une équipe de cinq collaboratrices composée de trois infirmières et deux éducatrices. Ce premier changement nous a permis de faire le point sur le VCT notamment ce qui était mis en place, les avantages, les obstacles, les nouveaux objectifs, les formations...

Comme beaucoup, nous avons dû nous adapter à la situation sanitaire face au covid-19 et lors de la première vague, nous n'avons eu que trois dépistages et entretiens.

Malgré ce « ralentissement d'activités », un projet mené par Première ligne, le Groupe Sida Genève et les HUG ayant pour but de dépister les usagers.e.s. atteints.e.s par le virus de l'hépatite C et de leur proposer un traitement et un suivi au Quai 9 était sur le point d'aboutir.

Dans un deuxième temps, avec l'arrivée des beaux jours et de la fin du semi-confinement, nous avons pu organiser une journée spéciale au Quai 9 le 28 juillet 2020 à l'occasion de la journée mondiale contre l'hépatite C en mettant à disposition de l'information, des vidéos de prévention, des dépistages et un quiz avec des lots à gagner. Cette journée s'est déroulée à l'entrée du Quai 9, dans la cour extérieure et les vidéos étaient projetées en salle d'accueil. La salle de consommation était ouverte comme à son habitude. Lors de cette journée spéciale, nous avons pu informer les usagers du projet en cours, qui leur permettra de bénéficier d'un traitement contre l'hépatite C, ici à Quai 9.

Nous avons eu un retour très positif de la part des usagers, cinq personnes ont été dépistées et trente quiz ont été remplis.

Le 14 septembre 2020, nous avons pu démarrer concrètement le projet qui était en cours de développement depuis un certain temps, mené par Première ligne, le Groupe Sida Genève et l'Unité des Dépendances en Médecine de Premier Recours des HUG (UDMPR), ayant pour but de dépister les usagers.e.s. atteints.e.s par le virus de l'hépatite C et de leur proposer un traitement et un suivi au Quai 9 (« combattre une micro-épidémie en favorisant le traitement communautaire de l'hépatite C chez les usagers de drogues à Genève ».)

Ce projet, dont les médecins référents sont Dr. Mathieu Rougemont, Dr. David Schrupf et Dr. Victor Pecoul, s'inscrit dans la stratégie mondiale visant à éliminer le virus de l'hépatite C (VHC) d'ici à 2030.

L'objectif principal est d'évaluer l'efficacité de la mise à disposition des nouveaux traitements contre ce virus (antiviraux à action directe (AAD) auprès de personnes usagères de drogues dans un contexte de salle de consommation à Genève).

Les objectifs secondaires consistent à évaluer l'acceptabilité, la tolérance et l'observance de ces traitements dans un contexte de vie difficile et de suivi médical décentralisé; à comparer l'évolution des pratiques de consommation à risque avant et après le traitement; et enfin à évaluer la satisfaction de l'usager-ère et de l'accompagnateur-trice communautaire à la fin de la prise en charge.

Pour recevoir ce traitement et entrer dans l'étude, il y a certains critères : l'usager doit avoir sa capacité de discernement, être majeur, ne pas avoir d'insuffisance rénale et ne pas être co-infecté par le virus du VIH ou de l'Hépatite B.

Ce projet nous permet depuis de proposer une offre de soutien et de soins élargie avec les possibilités suivantes:

- > Dépistage de l'hépatite B en plus de l'hépatite C et du HIV;
- > Dépistage de tous les usagers, y compris ceux ayant déjà été traités contre l'hépatite C, ceux n'ayant déjà été en contact avec le virus et ayant développé des anticorps permettant au virus vivant d'être non-délectable. Puisque, rappelons-le, une personne guérie peut malheureusement se réinfecter;
- > Prise de sang sur place par un-e infirmier-e ou un-e médecin lorsqu'un usager présente un test rapide réactif à l'hépatite C, pour confirmer le résultat avec rendu des résultats dix jours plus tard, en présence du médecin et de l'infirmière référents, et discussion autour d'un éventuel traitement si nécessaire.

Malgré la situation sanitaire et la pandémie du COVID-19, les mesures d'accueil restreintes, nous avons néanmoins su nous adapter avec 29 entretiens conseils et dépistages, et 2 inclusions au traitement.

Nous avons fini l'année en organisant une semaine thématique au Quai 9, du 30 novembre au 6 décembre 2020, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le VIH. Malgré le mauvais temps et la situation sanitaire, nous avons mis en place un stand dans la cour extérieure en mettant à disposition des boissons chaudes, de la documentation, des préservatifs. A cette occasion, nous avons pu transmettre des messages de prévention et revoir les connaissances des usager-e-s sur ce sujet, et effectuer sur la semaine 50 quiz.

Il y a eu 66 questionnaires avec au total la participation de 57 personnes différentes (47 hommes et 10 femmes).

Concernant les tests VIH : 56 test négatifs, un test non fait car refus et 0 test positif (10 femmes, 46 hommes)

Concernant Hépatite C : 35 tests négatifs (5 femmes et 30 hommes), 13 tests positifs (2 femmes et 11 hommes) et 9 personnes positives mais non testées au Quai 9 car vues avant le projet (3 femmes et 6 hommes)

Concernant Hépatite B (dépistages possibles depuis le 14 septembre 2020) : 29 tests négatifs (25 hommes et 4 femmes), zéro tests positifs

	Hommes	Femmes	Total
Dépistages VIH	46	10	56 (+ 1 refus)
Dépistages VHC	41	7	48 (+ 9 non testés)
Dépistages VHB*	25	4	29

* Dépistages Hépatite B disponible au Quai 9 depuis le 14 septembre 2020

	Négatifs	Réactifs
Dépistages HCV hommes	30	11
Dépistages HCV femmes	5	2
Total*	35	13

* 9 personnes non testées car avant projet, 3 femmes et 6 hommes

	Négatifs	Réactifs
Dépistages VIH hommes	46 (+ 1 refus)	0
Dépistages VIH femmes	10	0
Total*	56	0

Depuis le début du projet nous avons fait 31 dépistages de 29 personnes différentes (25 hommes et 4 femmes)

- > 10 personnes ont été testé positives à l'hépatite C (8 hommes et 2 femmes);
- > 7 personnes ont fait la prise de sang (5 hommes et 2 femmes)
- > 3 personnes ont reçu leur résultat en étant non détectables donc considérées comme guéries (2 hommes et 1 femme)
- > 2 personnes incluses dans le projet (en attente de réponse de l'assurance maladie) (2 hommes)

> 1 personne doit signer le consentement pour être inclus (homme)

> 1 personne détectable mais pas venue chercher son résultat (femme)

Parmi les 3 personnes pour lesquelles nous n'avons pas fait de prise de sang :

> 1 relai en France

> 1 pas revenue sur horaire médecin car impossible à piquer

> 1 vue par le médecin, nous ne connaissons pas la raison

IMPACT DU COVID : ACCUEIL ET GESTION DE LA SALLE DE CONSOMMATION

Par Cassandra Grandjean et Céline Costaz, collaboratrices Quai 9

À Première ligne nous avons dû nous adapter face à cette crise sanitaire sans précédent, qui est venue bouleverser nos pratiques notamment l'accueil et la gestion de la salle de consommation. En effet, la structure comporte trois lieux d'accueil bien distincts : la cour extérieure pouvant accueillir 10 personnes, la salle d'accueil pouvant recevoir également 10 à 15 personnes et la salle de consommation avec une capacité de 12 places (six injecteurs, quatre fumeurs, et deux sniffeurs).

Adaptation aux mesures sanitaires

Face aux mesures dictées par le Conseil Fédéral, nous avons dû adapter notre manière d'accueillir les usagers sur le terrain.

Dans un premier temps, nous avons restreint la capacité d'accueil : un premier filtrage est effectué devant la grille par l'agent de médiation. Nous avons décidé que seules les personnes désirant consommer pouvaient entrer dans la structure, nous obligeant à cesser les prestations secondaires.

Afin de respecter les distances sociales, la capacité de la salle d'accueil et celle de consommation était restreinte à 5 personnes. Aux prémices, seuls les injecteurs pouvaient bénéficier de la salle de consommation étant le public le plus à risques. Seulement trois injecteurs à la fois pouvaient accéder à la salle. Le matériel de réduction des risques était lui, distribué directement dans la cour.

Après la première vague nous avons assoupli notre capacité d'accueil et ouvert deux places supplémentaires aux fumeurs ainsi qu'une place aux sniffeurs au sein de la salle de consommation. Puisque nous étions tributaires des recommandations, il était demandé à chaque usagers et collaborateurs de porter un masque, se laver les mains et respecter les distanciations sociales.

Ces nombreux changements ont nécessité une grande capacité d'adaptation tant de la part de toute l'équipe que des usagers. Aussi, au regard de cette situation inédite nous avons pu faire plusieurs constats à la fois du point de vue du travail social qu'infirmier.

Consts et impacts de la pandémie sur nos pratiques

Cette période nous a permis de constater bon nombre de changements, qu'ils soient positifs ou négatifs. Dans un premier temps, nous avons fait des constats positifs sur les usagers les plus précarisés.

Tout d'abord, l'accès à un traitement de substitution (majoritairement le SevreLong) a été facilité pour plusieurs usagers de drogues. En effet, le **Caap Arve** propose des traitements de substitution sous cer-

taines conditions pour les usagers de drogue assurés en Suisse. Lors de la première vague, ces conditions ont été assouplies envers les consommateurs suisses, mais également auprès de ressortissants étrangers permettant à ces consommateurs réguliers d'accéder à un traitement rapidement. Par ce biais, leur quotidien a alors été simplifié et cela leur a évité la recherche perpétuelle de produit et par conséquent de minimiser les risques liés à la consommation. Nous craignons qu'il y'ait une raréfaction de produits et tout particulièrement d'héroïne.

Deuxièmement, nous avons pu observer une grande collaboration entre les structures d'hébergement. En effet, les dispositifs du **Cause** se sont mobilisés afin que les personnes les plus précarisées aient un lieu pour dormir. Enfin, nous avons constaté que l'accessibilité à la nourriture était facilitée pour les personnes les plus démunies, dont les usagers du Quai9 font partie. Plusieurs associations, dont **Suisse Gambia**, et même des particuliers ont généreusement offert des denrées alimentaires à distribuer aux usagers.

Ces événements ont donc eu un impact positif sur les usagers qui fréquentent notre structure, puisqu'ils avaient moins à se préoccuper de leur consommation ou du lieu dans lequel ils allaient pouvoir dormir. Nous avons donc constaté un impact médico-social bénéfique sur les plus précaires.

Malheureusement, ces changements ont eu également des répercussions délétères sur nos usagers. Avec le semi-confinement, l'état psychologique de certains usagers s'est péjoré. Le climat anxiogène de cette période nous a amené à réfléchir à la mise en place de différents outils afin de rester en lien avec les usagers.

Nous avons donc mis à disposition une « HotlineCovid » afin que ceux qui le souhaitent puissent entrer en contact avec nous. Cependant, nous avons constaté que cet outil n'a pas été suffisamment efficace au vu du nombre d'appels. Nous avons donc supposé que les usagers avaient davantage besoin de liens sociaux en venant directement à notre rencontre.

Nous avons également constaté une diminution de la fréquentation de la salle d'accueil et de consommation. En parallèle, une diminution des divers soins infirmiers (pansements, dépistages...) a pu être observée.

Les restrictions d'accueil ainsi que la peur ainsi que la peur liée à la contamination du virus du Covid19 sont incriminées dans cette baisse.

A ce jour, la pandémie est tristement loin d'être révolue. Voilà pourquoi, malgré les difficultés, nous continuons à nous adapter au mieux entre les recommandations du Conseil Fédéral et le bien-être des usagers. Leur état physique, psychologique et social reste notre priorité.

TÉMOIGNAGE

Prise de fonction - regard sur la pratique infirmière et sur les co-morbidités psychiatriques

Par Laura Vincensini, collaboratrice Quai 9

Infirmière spécialisée en psychiatrie depuis 5 ans au sein d'une clinique privée, j'ai eu l'opportunité d'intégrer l'association Première ligne en octobre 2020. Au cours de mon ancien poste, j'ai pu être au contact de personnes adultes atteintes de diverses pathologies psychiatriques : dépression / anxiété, trouble bipolaire, schizophrénie, addictions, TOC, troubles du comportement alimentaire... Le travail d'infirmier en clinique est varié : prise en charge de la douleur, soins infirmiers, gestion du stress, surveillance générale, distribution de médicaments lors des tournées, entretiens infirmiers, lien avec les familles...

Les cliniques psychiatriques offrent bien sûr une prise en soins des personnes présentant différentes addictions : alcool, médicaments, drogues multiples...

La grande différence réside dans le fait que l'on est dans un sevrage complet au risque d'être exclu de la structure. L'arrêt de la substance est la condition sine qua non de l'admission. Des tests, notamment d'alcoolémie, sont effectués systématiquement lors de permissions à l'extérieur par exemple. J'étais donc habituée à une prise en soins très restrictive voire punitive de l'addiction et la consommation.

L'arrivée à Quai 9 m'a permis d'avoir un nouveau regard sur la pratique infirmière dans la prise en soins de personnes dépendantes.

Le fait d'être au sein d'une structure à bas seuil permet aux personnes de venir à leur rythme, selon leur besoin / envie du jour. C'est la structure et l'équipe qui s'adaptent à l'usager et non pas l'usager qui est soumis par la structure. Mon arrivée à Quai 9 a été organisée de façon à me permettre d'observer le travail des collaborateurs durant 3 jours. J'étais alors davantage dans le voir que dans le faire, l'observation étant un élément majeur / indispensable pour un travail efficace au sein de l'association.

Par la suite, j'ai pu effectuer des journées de « rodage » en fonction de mes besoins. Il se trouve que j'ai effectué trois journées mais cela peut être réajusté selon les besoins des personnes. Lors de ces journées, j'ai été accompagnée par les collaborateurs avec beaucoup de bienveillance. J'ai pu découvrir le fonctionnement de la structure avec une multitude d'informations de la part de chaque membre d'équipe.

Cette prise de fonction progressive m'a permis de me sentir rassurée, d'intégrer une structure que je ne connaissais pas et d'avoir un regard neuf sur l'accompagnement d'usagers de drogues.

Les pathologies psychiatriques, au-delà de la consommation de drogues sont une réelle préoccupation au

sein de l'association et j'ai pu le constater par la suite. Des usagers décrivant des hallucinations visuelles, auditives, la verbalisation d'idées noires et parfois une modification de la thymie après la consommation de certains produits.

Il semble très compliqué d'accompagner des usagers qui auraient besoin d'un suivi psychiatrique étroit car la structure n'est pas adaptée à ces personnes. La collaboration avec des cliniques psychiatriques semble également compliquée, en effet, celles-ci exigent un sevrage total de la personne pour accepter l'admission. La structure n'offre pas un accompagnement individuel et personnalisé nécessaire à des personnes avec des pathologies psychiatriques consommatrices mais les établissements adaptés ne veulent pas de personnes consommatrices non sevrées. On en vient à s'interroger si la consommation a entraîné une décompensation psychiatrique ou si une pathologie psychiatrique sous-jacente a entraîné la consommation.

C'est en quelque sorte le serpent qui se mord la queue et il semble difficile d'apporter une solution à cette problématique majeure.

D'autant plus que Quai 9 ne propose pas de médications, qui semblent parfois indispensables pour certains usagers en pleine décompensation. Repenser le travail en réseau semble absolument indispensable pour un accompagnement adapté et efficace.

C'est pour cette raison que l'association se questionne sur la mise en place d'un accompagnement plus adapté pour les usagers présentant des troubles psychiatriques et soulager au mieux cette souffrance. Il s'agira de travailler en étroite collaboration avec différents partenaires et d'apporter la formation et les connaissances nécessaires aux différents collaborateurs. C'est un enjeu et un projet majeur pour le mandat de 2021.

PERMANENCES MÉDICALES

Par Giovanni Innaurato, médecin de la Consultation médicale du Quai 9

L'année 2020 aura été marquée par l'épidémie de COVID qui n'a pas épargné le Quai 9 et son fonctionnement. Notre rôle en tant que médecins affiliés aux HUG s'est donc modifié en conséquence avec notamment trois axes d'organisation : 1) la protection des usagers et des collaborateurs ; 2) le respect des mesures de lutte contre l'épidémie ; 3) le maintien des activités du Quai 9.

Dans ce contexte, dès mars 2020, un protocole a été mis en place comprenant notamment le port du masque obligatoire, le lavage des mains dès l'entrée au Quai 9, le maintien d'une distance suffisante entre les personnes, et la limitation du nombre maximal de personnes présentes dans la salle. Cela a notamment nécessité une réduction des places de consommation.

Dans ce contexte, nous avons pu compter sur les HUG pour fournir initialement des masques. Ces mesures nécessaires ont porté leurs fruits : l'activité du Quai 9 a pu être poursuivie de manière satisfaisante, et en adéquation avec les mesures. Par ailleurs, nous n'avons pas eu connaissance de cluster ou de cas grave de COVID parmi les usagers ou les collaborateurs. Par contre, ces mesures ont bouleversé le fonctionnement habituel avec comme conséquence visible la diminution de la fréquentation des usagers (avec notamment une partie de consommateurs en injection ne venant plus que pour échanger le matériel). Notre impression était que cette réduction de la présence des usagers avait rendu l'accès à la consultation médicale plus difficile. Or, nous constatons une relative stabilité du nombre de soins prodigués en salle de soins par l'ensemble des collaborateurs du Quai 9 avec la prise en charge de 506 usagers. 53% des consultations ont été effectuées par les médecins sur les heures de permanence. Les soins somatiques, en particulier cutanés, en lien ou non avec des injections représentent 60% des consultations, les investigations des états somatiques 20% et les conseils sur la dépendance 7%. Divers motifs de consultation concernent les 13% restants.

Malgré toutes ces restrictions, l'année 2020 a également été l'année de la mise en place d'une étude menée par le Dr Victor Pecoul du Groupe Sida Genève, à laquelle nous collaborons ainsi que plusieurs membres de l'équipe. Cette étude a pour but de dépister les personnes atteintes par le virus de l'hépatite C et de leur proposer le traitement et le suivi au Quai 9 avec pour but de vérifier si la diminution des intervenants et le regroupement des dépistages et thérapies au même endroit facilite l'accès au traitement et son succès, en terme de guérison. Actuellement 5 usagers ont été inclus dans cette étude et sont sur le point de débiter le traitement. Nous y voyons une autre manière de faire de la réduction des risques et une nouvelle preuve de collaboration réussie.

Après une interruption transitoire en mars-avril, nous avons pu poursuivre l'accueil des étudiants de 4^e année de médecine les mardis après-midi. Leur intérêt lors de la découverte du Quai 9, de son fonctionnement et de ses usagers est toujours intact et leurs retours sont toujours très positifs, notamment en ce qui concerne l'accueil par l'équipe du Quai 9. Un investissement qui nous semble très important, sous forme de découverte de la réduction des risques et de coup de pied aux préjugés pour ces futurs médecins.

Enfin, nous tenons à faire part de notre motivation constante à venir consulter au Quai 9 et le plaisir de collaborer avec une équipe toujours très compétente dans tous les domaines, qu'il s'agisse de leurs missions de base, de la gestion des conflits, et de leur engagement tant sur le plan social que sanitaire. Nous espérons que cette collaboration perdure pour que nos usagers puissent continuer à trouver un lieu de confiance et d'écoute lors de leur accompagnement médical.

DU POSTE TRANSFRONTALIER - COLLABORATION AVEC L'APRETO

Par Pascaline Comte Dizier, éducatrice spécialisée, CSAPA Apréto - Annemasse

Le poste transfrontalier a débuté en mars 2018. Il est né d'un long travail partenarial entre nos deux associations : Première ligne et l'APRETO qui a pour but de donner une réponse cohérente et adaptée aux usagers français.

Pour rappel, voici les missions de ce poste :

- > Développer la collaboration transfrontalière entre les associations Première ligne à Genève et APRETO à Annemasse.
- > Intervenir le plus précocement possible afin de raccourcir le temps passé dans l'addiction et la précarité sur le sol suisse et donc en rupture de droits et d'accès aux soins avec le pays d'origine.
- > Informer, orienter et accompagner les personnes usagères de drogues de nationalité française fréquentant le Quai 9 (salle de consommation à moindre risque) vers une prise en charge sanitaire et sociale en France, sur l'agglomération annemassienne, où cette prise en charge est possible avec l'Apréto d'une part et avec les centres d'hébergement d'urgence et d'insertion d'autre part.
- > Coordonner avec les collaborateurs-trices de Première ligne (Quai 9 et Pôle) les suivis individualisés des personnes usagères de drogues de nationalité française sur leur territoire d'origine.

Ce poste requiert certaines compétences bien particulières. En effet, observation, patience, adaptabilité et souplesse sont de rigueur.

La première étape consiste à entrer en lien avec les usagers français utilisant la salle de consommation à moindre risque. Les rencontres se font à l'accueil, en salle de consommation ou aux abords du Quai 9. La plupart du temps, je profite des collaborateurs et de leurs connaissances de la personne afin qu'ils me présentent. Cette première approche rassure souvent les usagers.

Pour la suite des rencontres, une des difficultés est que les personnes ne sont pas toujours disposées à un échange ou à entreprendre des démarches. Il faut trouver le bon moment, l'interstice qui va permettre d'être entendu. Parfois il aura fallu plus de quinze rencontres, avec simplement un « bonjour », parfois quelques bribes de paroles pour que cela débouche sur un entretien de 5 minutes et puisse faire émerger une demande.

Une autre manière d'entrer en contact avec les personnes est le travail en collaboration avec le Pôle d'insertion. Je profite des temps d'ateliers « bas seuil » du Pôle pour rencontrer des français qui auraient sollicité le dispositif ou pour approfondir la connaissance d'une situation. Je peux également profiter de ces moments

hors consommation pour leur proposer un entretien individuel, permettant de riches échanges.

Les demandes et les besoins des usagers sont multiples et sont propres à chacun. Malgré tout, j'ai pu noter que la grande majorité a une situation administrative très précaire (vol ou perte des papiers d'identité, plus de couverture maladie, pas d'accès aux droits sociaux etc.). La majorité d'entre eux sont SDF à Genève, parfois depuis de nombreuses années, sans être retournés en France. Les situations individuelles sont donc très complexes. Et bien que la frontière ne se situe qu'à 10 km, il n'est pas si simple pour eux de venir jusqu'à Annemasse.

En effet, pour les personnes les plus marginalisées, le quotidien sur Genève est souvent synonyme d'inquiétudes et de tension. Chaque journée est rythmée par le manque, la recherche de nourriture, d'argent, de produit, la gestion des consommations et des risques liés à la police. Les contrôles sont réguliers, parfois même plusieurs fois par jour. Les amendes s'accumulent et sont converties en « jours amendes ». Beaucoup de personnes accompagnées font des séjours à la prison de Champ Dollon (prison à Genève).

De plus, réorienter les usagers vers la France trop rapidement a montré ses failles.

Une arrivée en France sans préparation est vouée à l'échec. La situation concernant l'hébergement est une vraie problématique : démarrer une inclusion en substitution demande d'être disponible quotidiennement pour pouvoir se rendre au Centre de soins de l'APRETO afin de prendre son traitement. Leur demander de faire le trajet tous les jours, pour être le matin à Annemasse est très

coûteux en transport en commun et engendre le risque de se faire verbaliser. Accéder à un hébergement est extrêmement difficile : d'une part il n'est pas possible d'appeler le 115 (numéro d'hébergement d'urgence) depuis la Suisse, d'autre part les hébergements proposés ne sont pas tous à Annemasse et doivent être renouvelés tous les jours. Autre point important, certains d'entre eux ont des animaux de compagnie ce qui complique davantage l'accès au logement.

C'est pourquoi l'Apréto propose des nuits d'hôtel afin de faciliter les conditions d'inclusions. En effet, en 2020, 6 personnes ont pu bénéficier de ces nuits d'hôtel. L'année 2020 a été de toute évidence pour tous très particulière. La première mesure de confinement en France, le 17 mars 2020, m'a amené à devoir rester à domicile. Malgré tout, durant cette période j'ai maintenu un lien par téléphone et par mail afin de rester joignable et disponible si besoin.

Une reprise a pu se faire le 4 mai 2020. Malgré tout, la fermeture des frontières est venue mettre en lumière la particularité de ce poste sans statut particulier en Suisse. Après quelques démarches auprès des instances de l'Etat de Genève, j'ai pu reprendre la direction du Quai 9.

Depuis la reprise de l'activité et malgré d'autres mesures gouvernementales, aucun changement particulier n'est à noter dans ma pratique. Les usagers quant à eux ont pu bénéficier durant cette période d'aides exceptionnelles jusque-là impossibles ou rares telles que l'accès à un traitement de substitution sur Genève.

Bilan année 2020 : 50 personnes ont été rencontrées dont 19 nouvelles personnes.

	Année 2020	Année 2019	Année 2018
Nombre de personnes rencontrées	50	50	40
Non connue	19	25	
Hommes	40	41	29
Femmes	10	9	11
Âges			
- < 20 ans	1		
- 20/25 ans	5	3	2
- 25/30 ans	14	7	12
- 30/35 ans	11	14	12
- 35/40 ans	8	14	5
- 40/49 ans	11	10	6
- + de 50 ans	0	2	3
Lieu de vie			
- Sans domicile	22	35	23
- Hébergement précaire	11	3	8
- Individuel/famille	12	8	6
- Incarcération	5	4	3

Sur les 50 personnes rencontrées :

- > 8 personnes ont été orientées à l'APRETO pour accéder à un traitement de substitution, 7 ont pu commencer une inclusion.
- > 17 personnes ont été accompagnées lors d'incarcération dont 1 seule personne en France. 4 personnes ont été rencontrées pour la première fois en lien avec le service social de la prison. (2 personnes à Champ Dollon, 1 personne à Curabilis et 1 personne à La Brenaz]
- > 3 personnes accompagnées en lien avec les HUG (Hôpitaux Universitaires de Genève) suite à des hospitalisations, deux personnes n'étaient pas connues avant.
- > 10 personnes ont bénéficié d'une domiciliation à l'APRETO, 24 personnes bénéficiant déjà d'une domiciliation à l'APRETO.

Demandes et démarches :

- > Traitement de substitution
- > Droits sociaux : Caisse d'Allocation Familiale, Revenu Solidarité Active, Complémentaire santé]
- > Domiciliation
- > Papiers d'identité
- > Problèmes médicaux
- > Accès au logement
- > Impôts
- > Violences conjugales
- > Recherche d'emploi
- > Pôle emploi
- > Orientation insertion
- > Sevrage/cure/post cure
- > Lien avec les avocats

Grâce à la confiance qui m'est accordée par l'association Première ligne, j'ai une grande mobilité et une capacité de travail dans les meilleures conditions me permettant ainsi de toujours être au plus près des usagers et de leur réalité.

De plus, des temps d'échanges réguliers avec les professionnels du Pôle et du Quai 9 permettent de faire le point sur les différents accompagnements et ainsi d'avoir une connaissance réciproque permettant un suivi constant et cohérent.

J'en profite pour remercier tous les intervenants de Première ligne pour leur disponibilité, leur soutien, leur professionnalisme et leur bienveillance à mon égard.

VIGNETTE SOCIALE

Salim

Octobre 2020, en feuilletant les feuilles journalières du Quai 9, je vois le nom d'un usager que les collaborateurs souhaitent me faire rencontrer, il s'agit d'un nouvel usager français. Il me faudra plusieurs temps de présence sur le Quai 9 pour notre premier contact.

12 octobre, 1^{er} échange. Je m'assieds avec lui dans la salle d'accueil du Quai 9. Je me présente, j'essaie de

glaner quelques informations et de savoir en quoi je pourrais l'aider. L'entretien n'aura duré que quelques minutes. Salim met fin très rapidement à ce temps d'échange disant qu'il n'a pas trop le temps et ne pas vouloir trop parler. Je lui rappelle que je reste disponible quand il sera prêt.

Salim est un jeune homme de 24 ans, originaire du sud de la France. Il s'est beaucoup déplacé en France : Lille, Paris puis Lyon d'où il arrivait. Son arrivée au Quai 9 a été très vite remarquée, entraînant l'inquiétude des collaborateurs. Usager pratiquant l'injection d'héroïne, il prenait déjà beaucoup de risques en arrivant. Son état de santé était assez dégradé.

Par la suite, je le verrai à plusieurs reprises, parfois ses demandes sont d'avoir un traitement de substitution sans aller plus loin dans la démarche. Il souhaite un hébergement, je lui propose alors de faire une demande d'hébergement d'urgence mais il ne souhaite pas être en collectivité, préférant alors la rue.

Le 20 novembre, je reçois un appel de l'infirmière spécialiste en addictologie aux HUG. Salim est hospitalisé, il a dû subir une intervention chirurgicale. Deux jours plus tard je me rends au HUG pour le rencontrer. C'est l'occasion de prendre un temps pour faire le point sur sa situation et ses demandes. L'idée de départ était qu'il puisse rester encore quelques jours le temps pour moi d'effectuer des démarches notamment concernant l'hébergement et les soins dont il aurait besoin à sa sortie.

Changement de programme, le médecin lui propose de sortir le soir même ce que Salim accepte sur le champ. Je précise à Salim et au médecin que je n'aurai pas de solution pour le soir même, que je peux avoir des pistes mais que j'ai besoin de quelques jours... Salim lui se réjouit de pouvoir sortir, n'aimant pas trop l'ambiance hospitalière. Le médecin ne semble pas très bien comprendre mes inquiétudes et réalités.

Salim sortira donc en fin de journée, retournera directement au Quai 9 avec un bandage au pied. Nous avons convenu qu'il vienne à l'Apréto le lendemain matin. Je ferai en même temps un dossier pour une demande de prise en charge sur le dispositif des Lits Halte Soins Santé. Ce dispositif accueille des personnes sans domicile nécessitant des soins.

Il arrivera à l'APRETO en fin de journée. Malheureusement, son relais ne sera pas pris en compte et il ne sera pas reçu. Face à cette réponse négative, il se montrera agressif envers le personnel. Le lundi suivant, le 23 novembre il viendra me voir au Quai 9 afin de s'excuser pour son comportement. Dans la journée, j'aurai la réponse positive des LHSS.

Le 24 novembre, j'accompagne Salim à l'Apréto pour un rendez vous médical en vue d'une inclusion méthadone.

Ce sera aussi l'occasion pour l'équipe soignante de faire le point sur son pied opéré, qu'il a énormément de mal à montrer.

Le 25 novembre, Salim commencera son inclusion, nous irons ensuite à la Maison Coluche à Annemasse qui accueillera Salim durant la période des soins. Lors de cette période, Salim va pouvoir se reposer, retrouver un rythme de vie lui permettant de commencer des démarches telles que ses papiers d'identités. Ses consommations d'héroïne et d'alcool seront également diminuées. Malgré tout ces changements, les efforts notables chez Salim, des problèmes de comportement viendront mettre fin à l'accueil à la résidence sociale le 16 décembre. Il retournera à la rue à Genève.

Le 5 janvier 2021, j'accompagne Salim au Centre Hospitalier Alpes Léman, Salim n'arrive plus à poser le pied par terre suite à un accident. Son état de santé encore péjoré m'amène à revoir avec le LHSS si des places seraient disponibles dans d'autres structures, malheureusement tout est complet. Il sortira de l'hôpital le soir même avec un nouveau bandage et une botte. Je le retrouve quelques jours plus tard à Genève, il n'a plus de chaussures et marche sur son pied ce qui est très douloureux. Ses consommations ont largement augmenté.

Le 14 janvier 2021, j'apprends que Salim est hospitalisé au CHAL. Je contacte alors le dispositif LHSS de Chambéry. Des places sont disponibles et leur prise en charge semble plus adaptée aux problématiques d'addiction de Salim.

Je garde le lien avec lui durant son hospitalisation.

En collaboration avec le CHAL et Salim nous préparons sa sortie du CHAL vers Chambéry. Salim intègrera la structure fin janvier.

J'apprendrai mi-février que Salim a dû quitter le dispositif, rattrapé par la justice française. Il a écoupé d'une peine de prison en semi-liberté.

LA CONSOMMATION MIGRATOIRE

Par Olivier Stabile, collaborateur Quai 9

Dans le courant du mois de mai 2020, un jeune mineur sans statut décède des suites d'une overdose à Genève. L'association Première ligne est interpellée par Madame Valérie Spagna, directrice de l'accueil de nuit de l'Armée du Salut, afin d'instaurer un dialogue autour de la consommation de produits psychotropes avec des groupes de jeunes migrants consommateurs de substances.

Les requérants d'asile mineurs non accompagnés, ou plus couramment surnommés RNMA sont encadrés par le SPMI et d'autres instances genevoises à leur arrivée.

Ils bénéficient de divers lieux de vie à travers le canton. Sans statut légal, certains rejoignent des bancs d'école, d'autres se trouvent dans des situations de détresse telles, qu'un accompagnement psychothérapeutique doit être mis en place. Enfin, certains poursuivent la consommation de produits psychotropes engagée des mois, voire des années auparavant, dans leur pays d'origine ou dans l'un de ceux traversés avant leur arrivée en Suisse.

La Doctoresse Anne François - anciennement médecin consultante du Quai 9 et aujourd'hui membre bénévole du comité de l'association Première Ligne – Madame Valérie Spagna et un collaborateur socio-sanitaire du Quai 9 organisent une rencontre avec ce public, à l'Hôtel Bel Espérance de l'Armée du Salut, l'une de leur structure d'accueil.

Le public cible de cette rencontre regroupe des jeunes hommes originaires du Maghreb essentiellement, consommateurs depuis très jeune de « karkoubi » un surnom pour évoquer, un cocktail d'anxiolytiques et d'antiépileptiques de la famille des benzodiazépines, qui se mélange avec d'autres produits psychotropes tels qu'alcool, cannabis, solvant, par exemple. C'est une pratique de consommation très répandue dans les bidonvilles de Casablanca. Entre 40 et 45% des jeunes âgés de 12 à 35 ans auraient déjà consommé ce genre de mélanges (Abedelkebir El Assi, responsable d'une association active dans les bidonvilles de Casablanca, 2018).

Un climat de confiance avec les jeunes présents lors de cette séance était primordial, afin que l'information sur la réduction des risques dans leurs pratiques de consommation puisse être entendue. Il apparaissait d'autant plus nécessaire dans la mesure où des interlocuteurs reliés à leurs structures de vie (SPMI, Armée du Salut, traducteurs Croix-Rouge) étaient également présents, ce qui pouvaient entraver la prise de parole et/ou de position de la part des jeunes.

Le jour de la rencontre, une certaine méfiance était palpable de la part du groupe. Un cadre clair, un éclairage sur la présence, le rôle et les fonctions de ces intervenants ont permis de témoigner de la bienveillance à leur égard. Il était question d'un public mineur isolé, subissant un (énième) choc culturel, probablement habitué pour certains à la répression, d'un public en souffrance, difficilement atteignable. Sans la présence de traducteurs, aucun message ne pouvait être transmis, aucun lien ne pouvait être créé. L'objectif étant de proposer un espace d'échange libre de tous jugements et suffisamment sécurisé pour libérer la parole.

Le mutisme dans lequel s'étaient repliés les jeunes dans un premier temps a, par la suite, cédé la place à un échange riche autour des raisons et la manière dont ils investissent leurs produits de consommation. Pour certains, ils étaient déjà seuls et isolés dans leur pays d'origine, sans famille, sans soutien, déjà

consommateurs très jeune de différentes substances. Ils expliqueront que l'objectif de consommation premier restait le même : se débrancher le cerveau, se couper de la réalité, annihiler les émotions, ne pas réfléchir et être dans l'action. Ils surnomment les produits consommés presque amicalement « Madame Courage » alias Rivotril, « Mademoiselle Lyrica » et « Monsieur Pregabaline ».

Ces jeunes ont une grande connaissance des produits et de leurs effets. Leur/s fréquente/s prise/s de risques au cours de leur/s consommation/s sont inquiétantes :

- > surdosage
- > consommation isolée
- > découverte de nouvelles substances
- > mélanges
- > dépendance, accoutumance

A la fin de cette séance, les messages de prévention et de réduction des risques ont pu être exprimés. De riches échanges ont eu lieu. Les jeunes gens reparlèrent demain peut-être vers d'autres horizons. Pour ceux restant à Genève, ils savent ce qu'est la maison verte derrière la gare et où s'adresser lors de questions autour des substances.

Par la suite, de nouvelles interventions ont pu être organisées avec d'autres groupes de jeunes RNMA concernés par cette problématique, à raison de deux séances par mois pendant six mois. D'autres espaces de dialogues seront organisés prochainement.

Le dialogue entrepris avec ces groupes de jeunes met une nouvelle fois en exergue la complexité des réflexions à mener quant à la mise en place, à l'accès à des programmes de sensibilisation, de prévention et de réduction des risques sur la consommation de substances pouvant toucher un public le plus large possible.

Sources :

- > *Le karkoubi, la drogue de la violence qui inquiète le Maroc*
Kathleen Wuyard
- > Samir El Ouardighi media 24
- > Drogues des riches drogues des pauvres : La toxicomanie au Maroc
- > Le quotidien El Watan
- > L'addictologie au Maroc
- > Un entretien avec Jallal Toufiq* et Fatima El Omari**
- > Propos recueillis par Alain Dervaux
- > Association InfoMIE

TEMPS DE PAROLE

Par Vincent Carruzzo, collaborateur Quai 9

Nous avons, durant cette année 2020, maintenu des temps de paroles afin de permettre aux personnes que l'on reçoit de nous faire part de leurs observations, propositions, désaccords ou mécontentements. L'idée de ces rencontres mensuelles est, tout comme l'année

précédente, d'adapter au mieux l'accueil et les prestations qui leurs sont offertes au sein des différentes structures de l'association.

Nous avons bien sûr dû adapter ces moments d'échange, en particulier lors du confinement du printemps dernier qui nous a contraint à restreindre drastiquement ce type de réunions.

Nous avons également décidé d'adapter l'horaire de ces temps de paroles. En effet, ces rencontres avaient lieu durant les heures d'ouverture du Quai9, ce qui avait comme inconvénient de stopper les prestations liées à la consommation. Nos usagers ne trouvaient plus suffisamment de bénéfices à y participer car cela impactait trop sensiblement le temps normalement réservé à leur consommation. Nous avons donc décidé d'organiser ces réunions, accompagnées d'une collation, durant le temps normalement dévolu à la pause des collaborateurs du Quai9 afin de maintenir une participation plus conséquente et joyeuse de nos usagers.

Les différents thèmes abordés lors de ces temps de paroles ont été les suivants :

- > Gestion des consommations sauvages dans le quartier des Grottes et expression des difficultés et préoccupations rencontrées ;
- > Agrandissement et planning des travaux de la salle d'inhalation ;
- > Implication des usagers pour permettre un meilleur fonctionnement de la structure ;
- > Gestion de la consommation de l'alcool au sein du Quai 9 ;
- > Construction et organisation d'ateliers de cuisine et d'ateliers créatifs en lien avec le Pôle de valorisation sociale.

Ces temps de paroles poursuivent toujours le but de donner la parole au plus grand nombre possible d'usagers afin qu'ils puissent être proactifs dans les améliorations liées à leur accueil. L'idée principale qui sous-tend ces rencontres mensuelles est d'amener les personnes que nous recevons à s'approprier de façon positive notre structure.

Notre envie, notre souhait est de les faire sortir d'une position d'usagers recevant des prestations, pour les amener à être des acteurs du changement. Le but de ces groupes de paroles est également de faire diminuer les tensions, les malentendus qui peuvent apparaître entre les collaborateurs de l'association et les personnes que nous recevons et accompagnons.

Nous avons maintenant une année de recul sur les bénéfices en termes de co-construction que devraient nous amener ces moments d'échange. Force est de constater qu'il va nous falloir encore beaucoup de temps et d'énergie pour amener nos usagers à développer plus naturellement une attitude pro-active au sein de notre association.

TÉMOIGNAGE D'UNE ÉDUCATRICE EN FORMATION

Par Sofia Rodrigues [ESSIL]

Qu'est-ce que la formation en emploi ? C'est l'apprentissage de la théorie mise à l'épreuve de la pratique, c'est, pour une éducatrice en formation, l'occasion d'expérimenter la théorie acquise durant les longues journées d'étude.

La mise en pratique des connaissances scolaires permet de les intégrer en leur donnant du sens, de dépasser l'abstraction et de les rendre plus stimulantes.

Pour une hyperactive comme moi, c'est aussi le moyen le plus adapté d'apprendre mon métier, mais ce n'est de loin pas le seul. Car le social c'est avant tout du terrain, la confrontation aux autres, des rencontres.

Le social tel que nous le connaissons aujourd'hui n'existe pas depuis toujours. Avant, l'aide était le fait de l'église et de la noblesse. Elle était un acte de charité. Maintenant, elle est un devoir social. L'entraide s'est institutionnalisée et démocratisée et est devenue un système tiraillé entre la bureaucratisation et la réalité des personnes en difficulté.

Ces dernières sont classées en méritant une aide ou pas, catégorisées suivant leur profil : au chômage, en situation de handicap, avec trouble psychique, usager de drogues, etc. Certaines cumulent bien sûr plusieurs traits. Mais en dehors d'être les personnages d'un système de reconnaissance, distribués dans des cases leur donnant droit ou non à des prestations octroyées par la société, ce sont des êtres humains comme vous et moi, avec des parcours de vie différents et des points de départ propre.

C'est pourquoi, lorsque nous entrons en contact avec eux, nous ne pouvons appliquer une théorie, aussi bonne soit-elle, être de simples observateurs, nous sommes partie prenante d'une interaction. Nous y mettons forcément du nôtre. Les corrélations dans le domaine de l'humain sont inévitables. Il en résulte que tout ne peut s'apprendre sur les bancs d'école, il faut se confronter à la réalité pour expérimenter, ajuster, corriger nos postures, nos conceptions souvent faites d'a priori.

Au-delà de cette apologie, la formation en emploi offre aussi un aspect pratique. Gagner à 29 ans un salaire pour vivre et être indépendante la rend plus accessible. Malheureusement, les places de formation en emploi restent rares sur le marché.

Partant de créatrice de vêtements à chargée de production pour un orchestre classique en passant, notamment, par la restauration, je me suis rapprochée progressivement de ce qui fait sens pour moi. Prendre soin de l'autre, contribuer à son bien-être, partager avec lui.

Suite à l'immersion dans différentes structures sociales genevoises, la rencontre avec l'association Première

ligne a été une surprise et un coup de cœur pour le travail qui s'y fait. Je pense à l'attention portée sur les usagers de drogues qui peuvent trouver ici un espace sécurisant, une écoute bienveillante et une prise en charge et un accompagnement dans la dignité, hors toute stigmatisation.

Ayant à cœur de former de nouveaux-elles collaborateurs-trices, Première Ligne recevait déjà chaque année les étudiant-e-s socio-sanitaires pour leur stage. Mais c'est la première fois que l'association s'est engagée dans la formation en emploi d'une étudiante venant d'un autre horizon.

La formation à l'école ayant débuté en août 2020, je mesure aujourd'hui le défi que représente la combinaison entre le travail exigeant et intense sur le terrain à Quai 9 et le suivi des cours avec les tâches qui en incombent. Je mesure également combien le temps de récupération des journées passées à Quai 9 est important pour rester toujours disponible et à l'écoute. Je m'efforce de trouver le rythme et de garder le bon tempo pour mener à bien cette belle aventure.

ENCADREMENT ET INTÉRÊT DES JOURNÉES D'IMMERSION ET DE RODAGE, POUR LES STAGIAIRES, LES FUTURS COLLABORATEURS, LES PROFESSIONNELS DES URGENCES HUG

Par Valentine Naef, collaboratrice Quai 9

L'année 2020 a été le théâtre de nombreux changements pour tous, la pandémie nous a empêché d'accueillir les nombreux visiteurs et partenaires qui font partie de notre quotidien professionnel. L'absence de visites nous a permis de repenser et de restructurer notre accueil pour qu'il soit entourant et de qualité. En effet, accompagner de nouvelles personnes au sein du Quai 9 est tout sauf anodin, cet accueil nécessite une attention particulière, surtout si la personne accède à la salle de consommation. D'une part, pour nos usagers cette observation peut être vécue comme une forme d'intrusion car la consommation de stupéfiants reste une pratique discriminée et une expérience intime, particulièrement en injection. Puis, nous sommes très attentifs aux visiteur(e)s pour qui ce n'est pas toujours évident d'être confrontés à des personnes en situation de consommation active.

De fait, nous avons recensé la grande quantité de passages dans nos locaux mais également les différentes formations que nous donnons à l'extérieur auprès des partenaires, nous avons par la suite refusé du monde. Le but étant d'avoir une visibilité globale de notre accueil, permettre d'accompagner les visiteurs dans les meilleures conditions possibles et préserver l'intimité, l'anonymat et la confidentialité de nos usagers. En prenant un peu de recul, nous constatons les bénéfices de ces échanges sur différents plans. Lors de l'accueil au sein de la boîte verte, au travers des

rencontres entre les usagers de drogues et des professionnels venant d'autres secteurs professionnels, bien souvent les représentations évoluent ou se modifient autour de ce milieu.

Puis, par le biais du contact avec le cœur de la réduction des risques, les partenaires et les professionnels en visite prennent connaissance de notre travail et de ses enjeux. D'ailleurs c'est toujours un réel plaisir d'accueillir, entre autres, des professionnels des soins de santé (infirmier(e)s des urgences, ambulancier(e)s, etc.). Suite aux journées d'observations, nous prenons le temps d'échanger autour de nos réalités respectives dans l'accueil et l'accompagnement de ce public.

Que ce soit à l'interne ou à l'externe, ces démarches nous amènent à nous regarder fonctionner et à questionner nos pratiques. Ce processus me semble fondamental pour tout(e) professionnel(le) des domaines de la santé et du social afin de ne pas perdre de vue le sens de notre action et s'ajuster si besoin est.

Enfin, collaborer avec différents services qui sont en contact direct avec nos usagers et entretenir les liens avec le réseau existant facilite notre accompagnement.

Lors des temps à venir, nous espérons pouvoir à nouveau vous accueillir, échanger, rire et cogiter sur tout ce que la rencontre avec les personnes usagères de drogues nous fait vivre toutes et tous.

TÉMOIGNAGE - LA MÉDIATION AU PROFIT DE LA SÉCURITÉ - BILAN DE LA 1^{RE} ANNÉE

Par Vincent Pedro Ramos et François Cordoba, agents de médiation au Quai 9

Impact sur la violence

L'agent de médiation a eu un réel impact positif sur les violences au sein de l'association mais également à l'extérieur du lieu où nous sommes très présents et confrontés très régulièrement à des violences de la part d'usagers ou de personnes non inscrites.

En 2020, nous avons pu observer 312 exclusions au total. Parmi ces exclusions, 151 sont liées au trafic de produits à l'intérieur du lieu auprès duquel nous intervenons automatiquement. Il s'agit d'une problématique très difficile à gérer de notre part, la dépendance au produit étant intrinsèquement liée au trafic et vis versa. Nous n'intervenons que très rarement sur ce phénomène à l'extérieur de la structure, la priorité restant l'intérieur du lieu.

Le trafic le plus répandu peut être qualifié de « deal de dépannage », autrement dit de petites quantités (0,2 à 1g d'héroïne) afin de permettre aux usagers de palier à leur état de manque immédiat.

Nous pouvons constater une diminution significative des exclusions par rapport à 2019. En effet, 388 exclu-

sions ont été répertoriées cette année.

Concernant la durée des périodes d'éloignement, nous remarquons également une évolution. En 2020, les exclusions sont de l'ordre d'un ou deux jours d'éloignement maximum. En revanche, en 2019, les durées étaient bien plus longues, ce qui engendrait une incompréhension voire une colère de la part de l'utilisateur face à la sévérité de la mesure. Cela pouvait avoir pour conséquence de briser le lien de confiance établi entre l'utilisateur et l'équipe et d'engendrer du conflit.

Au quotidien, l'agent de médiation est confronté à diverses situations de violences, qu'elle soient verbales ou physiques. Le rôle de cette fonction est de réussir à désamorcer des situations de crise en instaurant un climat de confiance et un dialogue ouvert avec les personnes en question. Cette stratégie porte ses fruits dans la majorité des cas. Ces cas de violences ont lieu essentiellement à l'extérieur et nous avons pu noter en 2020 que la plupart des personnes en cause n'étaient pas inscrites à Quai 9.

Appels police

En 2019, il a été enregistré 78 appels à la police contre 37 en 2020.

Les multiples rôles de l'agent de médiation peuvent expliquer ces chiffres à la baisse. Le fait d'être en contact permanent à l'extérieur avec les usagers permet de créer un lien de confiance, une approche particulière. L'interaction avec les personnes gravitant autour de la structure permet de sentir certaines tensions, de pouvoir les anticiper et les désamorcer grâce au dialogue. Cela permet aussi d'être en lien avec des personnes n'osant pas pénétrer dans la structure et de créer un premier contact. De ce fait, cela évite de monopoliser les forces de l'ordre et de renforcer leur présence autour de l'association ce qui a tendance à être très anxiogène pour les usagers.

Nous faisons appel à la police dans le cadre de situations plus graves sur lesquelles nous pouvons difficilement intervenir. Les conflits et rixes mineurs sont gérés en internes. Nous avons le projet de recenser les interventions de la police afin de pouvoir présenter des statistiques et analyser ces données plus précisément. Cependant, nous pouvons constater que les interventions de la police dans le lieu sont rares voire inexistantes.

Le travail d'équipe

Auparavant, Quai 9 avait recours à des agents de sécurité portant un gilet anti couteaux, un uniforme... L'association a fait le choix de créer ce poste d'agent de médiation à la place afin de renforcer la cohésion d'équipe et d'apaiser d'éventuelles tensions. Cette nouvelle approche met donc de côté l'aspect repressif, punitif et donc très souvent générateur d'insécurité et de violences croissantes. De par sa fonction, l'agent de médiation peut entrer plus aisément en contact avec les

usagers et apprendre à connaître chacun d'entre eux. Contrairement aux agents de sécurités employés par une société de sécurité, l'agent de médiation fait partie intégrante de l'association et collabore étroitement avec l'ensemble des collaborateurs. Il apporte son expérience, ses observations pour enrichir les transmissions faites en équipe quotidiennement. Cela permet un suivi plus précis et plus pertinent des usagers et de leurs situations.

LE SLEEP-IN

Par Vanessa Lehmann, collaboratrice Quai 9

Une étude a été menée en 2018 au sein de Première Ligne afin de déterminer la situation sociale et économique des personnes bénéficiant des prestations du Quai 9. Il s'est avéré que 53% des usagers ont un domicile fixe, un lieu de vie que l'on peut considérer comme stable. Nous pouvons également constater que presque la moitié des usagers n'ont pas de domicile fixe et vivent de « la débrouille » en allant dormir soit dans la rue/ parc pour 27% des usagers, 20% chez des amis(es) ou l'entourage, 16% à l'hôtel, en pension, à l'auberge de jeunesse ou en camping, 12% chez des parents ou membres de la famille et enfin 11% dans une structure d'hébergement d'urgence.

Les lieux d'urgences n'étant pas toujours adaptés aux consommateurs, il a été décidé de proposer un lieu d'hébergement d'urgence avec la possibilité de consommer leur produit comme cela est déjà proposé de jour au sein du Quai 9.

De nombreux questionnements ainsi que certaines craintes ont ponctué la mise en place de ce projet. En effet, imaginer accueillir des personnes avec la possibilité de consommer dans nos locaux était un concept innovant.

Une des réflexions les plus importantes menées par l'équipe a été de se questionner sur l'accueil de consommateurs la nuit au Quai 9, en particulier avec les consommateurs de cocaïne. En effet, de nombreuses personnes consomment de la cocaïne la nuit pour « tenir le coup ». Il a été tout d'abord décidé d'instaurer des horaires de consommation (de 22h00 à 04h00) de manière à ce que les usagers puissent venir dormir avant tout, et non pas consommer toute la nuit. Une règle a été mise en place : « tu es là pour dormir, consomme juste ce dont tu as besoin pour passer la nuit ». Il était ensuite à nouveau possible de consommer de 6h30 à 7h00.

Pour mener à bien le projet, il a fallu également déconstruire un certain nombre d'habitudes de quelques usagers. Un climat de confiance a rapidement été instauré, et nous avons dû travailler avec certaines personnes afin que leurs consommations baissent durant les nuits passées au *Sleep-In*. Mais globalement, un grand nombre d'usagers, fatigués par leurs journées,

se couchaient rapidement, entre 21h30 et 22h30. Les statistiques démontrent qu'en moyenne, les usagers consommaient à une reprise durant leur passage au *Sleep-In*, la dernière consommation se faisait au plus tard à 1h00 du matin. Peu d'usagers se réveillaient le matin pour consommer. Ponctuellement, il y avait une fume ou un sniff à 6h30.

Le projet du *Sleep-In* au Quai 9 a été mené au mois d'avril 2020 avant un déménagement vers la Caserne des Vernets. Il a perduré au gymnase de l'école de Geisendorf au mois d'avril 2020 avant un déménagement vers la Caserne des Vernets. En moyenne 8 usagers ont été accueillis chaque nuit. Nous avons pu constater une montée en puissance de la fréquentation de la structure, avec 2 usagers pour la première nuit, 4 usagers pour les 3 nuits suivantes et ainsi de suite, pour atteindre la moyenne de 8 personnes par nuit. En tout, 106 usagers ont été inscrits au *Sleep-In*.

Voici comment les usagers étaient pris en charge à leur arrivée : ils arrivaient au fur et à mesure à partir de 21h, dans une ambiance musicale et chaleureuse. Des lits de camp étaient à leur disposition dans la salle d'accueil. Il leur était proposé du thé, du café ainsi qu'une collation s'ils le désiraient. De plus, chacun recevait un baluchon comportant des draps et leur lit. Ils s'installaient ensuite dans la salle d'accueil. S'ils le souhaitaient, ils avaient la possibilité de faire une lessive, de prendre une douche ou d'avoir accès à des vêtements propres et adaptés aux conditions météorologiques.

Un espace défini était dédié aux femmes accueillies afin de leur permettre de ne pas être dérangées, d'avoir un semblant d'intimité malgré les conditions d'accueil. Cela dit, le *Sleep-In* n'a accueilli que 4 différentes femmes qui ne sont restées qu'entre 1 et 8 nuits durant la période d'ouverture. Ce chiffre peut être en partie expliqué par l'ouverture d'autres centres d'hébergements d'urgences plus adaptée aux femmes, comme le *Sleep-In Femme* ou l'abri P.C de Richemont.

Souvent, les mêmes usagers revenaient chaque soir. Au matin chacun rangeait son lit et ses affaires et les entreposait sur le chariot. Un certain nombre d'usagers nous aidait à passer le balai ou sortir les poubelles.

Le *Sleep-In* a montré l'importance que revêt un lieu d'accueil de nuit pour les personnes précaires et consommatrices. Rapidement, des effets positifs ont pu se faire ressentir. Une meilleure stabilité psychique, une santé mieux prise en charge, une reprise de contact avec la famille ainsi qu'avec des démarches administratives ou une mise en place d'un traitement de substitution sont autant de points positifs pouvant être assimilés entre autres à l'accompagnement prodigué par les équipes du *Sleep-In*.

L'exemple de François (nom d'emprunt) est éloquent. À son arrivée, son comportement n'était pas adapté aux

conditions de vie en collectivité et les règles fixées par l'institution n'étaient pas respectées. Ses nombreuses années d'errance l'avaient rendu inadapté à une forme acceptable de vie en communauté. Sa consommation à outrance de produit plus que douteux, sa difficulté à accepter le cadre défini, ainsi qu'à trouver le sommeil faisait que François quittait systématiquement le lieu au milieu de la nuit. Grâce au travail de l'équipe, basée entre autres sur l'écoute et la discussion, cet usager a peu à peu changé de rythme. Il a commencé par se coucher plus tôt, était plus attentif à son hygiène personnelle en prenant par exemple une douche chaque soir. Les améliorations observées chez cette personne lors des nuits passées au *Sleep-In* se sont ressenties également lors de l'accueil de jour au Quai 9. Une diminution importante de sa consommation a été constatée. Il a par ailleurs émis le souhait de renouer avec sa famille ainsi que de se relancer dans certaines démarches administratives abandonnées depuis de nombreuses années.

Le *Sleep-In*, malgré sa courte période de mise en place, a démontré son utilité dans le panel des institutions d'urgence genevoises. Cette voie, encore jamais empruntée jusqu'à ce jour, a mis en lumière l'importance d'avoir un toit afin de commencer un travail de reconstruction. Cette centaine de personnes inscrites et ayant fréquenté cette institution provisoire ont pu pendant un certain temps se libérer l'esprit de cette question somme toute terrifiante, « où vais-je dormir ce soir ? ».



Quai 9 - Nouvelle salle de fume

LE PÔLE DE VALORISATION SOCIALE

Par Linda Zehetbauer, Loic Stefan et Gloria Jimenez-Théraulaz, collaborateurs Première ligne

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2020

L'année 2020, pour beaucoup d'entre nous, fût une année particulière dont la raison principale est la crise sanitaire engendrée par la Covid-19. En effet, en cette période difficile, le travail social auprès de nos UD, a été amoindri du fait de la fermeture et/ou ouverture restreinte du réseau social genevois, ainsi que tous les gestes de précautions sanitaires (distance sociale, gestes barrières...).

Ce fût aussi une année forte, au sein du Pôle de valorisation sociale de Première ligne, pour de nombreuses autres raisons, plus réjouissantes :

- > **Évolution d'équipe** : suite à la nouvelle gouvernance associative, au départ de Marie Claire Gamma (coordinatrice du projet), l'équipe a été réorganisée, avec notamment l'arrivée de Linda Zehetbauer de formation de travailleuse sociale. De plus, un pourcentage spécifique des ateliers créatifs a été délégué à Gloria Jimenez.
- > **Création et développement d'ateliers créatifs** : afin d'encourager la mobilisation des usager.e.s de drogues, différents ateliers ont pu voir le jour comme par exemple une « table d'hôtes » au sein de nos murs.
- > **Bagagerie** : Première Ligne a ouvert un nouveau lieu afin d'alléger un peu le quotidien de certains de nos bénéficiaires.
- > **Implication dans le quartier des « Grottes »** : toujours vigilants et attentifs à notre entourage proche du quartier où nous sommes implantés, Première Ligne a accentué son implication envers celui-ci.
- > **Financement** : suite à notre expertise et nos échanges avec la Direction de la Cohésion Sociale, celle-ci nous apporte son soutien ainsi qu'une aide financière.

DESRIPTIF DE LA PRESTATION DU PÔLE DE VALORISATION SOCIALE

L'association Première ligne propose aux personnes usagères de drogues, sur la base du volontariat, des activités de différents seuils d'exigences couplées à un accompagnement socio-sanitaire parfois renforcé.

Elles permettent de retrouver un rythme de vie et une confiance en soi qui participent à la valorisation d'un comportement citoyen afin d'entreprendre une démarche d'insertion.

Ce soutien contribue à l'amélioration des conditions de santé et de vie de personnes en phase de consommation active de produits psychotropes. Il rejoint la mission principale de l'association en matière de promotion

de la santé, prévention et réduction globale des risques liés à la consommation de drogues.

Dans la continuité des années précédentes, ces ateliers adaptés ainsi que l'accompagnement social viennent compléter la mission de Réduction Des Risques sanitaires en place à Quai 9.

Ils visent à améliorer et/ou maintenir des situations sociales d'usager.e.s en envisageant d'autres perspectives de vie que celles centrées sur le produit. Ces mesures sont de véritables leviers de réinsertion ou de réduction des risques, impactant sur les conditions de vie, les comportements individuels ainsi que les facteurs sociaux et environnementaux de la personne.

PROFILS & CARTOGRAPHIE

Quelques chiffres 2020

Dans l'année 2020, le Pôle de Première ligne a rencontré 127 personnes différentes.

Sur ces 127 personnes :

- > 73 ont bénéficié d'ateliers d'insertion sociale au sein de Première ligne, équivalent à 1479 heures d'ateliers dans l'année.
- > 27 personnes ont bénéficié d'un suivi social dont 16 d'un suivi renforcé et objectivé, c'est-à-dire, un travail social avec des rendez-vous réguliers, de mise en réseau, avec des objectifs spécifiques (retour aux droits communs, médical, insertion sociale et/ou professionnelle, logement, ...)
- > 17.3% sont des femmes

Sur ces 127 personnes :

- > 64.6% dépendent du droit suisse (intercantonal, divers permis, ...)
- > 22.8% dépendent du droit européen (pour l'essentiel français, mais aussi du Portugal, de Roumanie, ...)
- > 12.6% viennent de pays extra européens.

SUIVI SOCIAL ET ACCOMPAGNEMENT POUR LES USAGER.E.S

Une des missions du Pôle consiste à accompagner les usager.e.s dans leurs diverses démarches administratives, de (re)trouver ou de maintenir une situation qui leur permette de vivre dignement. Cet axe a été renforcé depuis la réorganisation du Pôle de Valorisation avec l'engagement d'une travailleuse sociale de terrain.

Les usager.e.s viennent la plupart du temps de leur propre initiative quand ils ont besoin d'aide, mais nous sommes également présents lors de l'accueil au Quai

9 afin de leur faciliter l'accès au pôle. Nous allons vers les usager.e.s, les mettons à l'aise, nous les écoutons attentivement et nous tissons constamment des liens avec eux.

C'est souvent autour d'un café au bar, pendant une petite discussion à la grille, ou un moment partagé dans la cour que les usager.e.s osent nous exposer un bout de leur situation ou de leurs problèmes. Des fois, ce sont nos collègues de la salle de consommation qui nous présentent quelqu'un qui cherche un soutien dans une situation compliquée.

Ensuite, ensemble avec l'usager.e, et à partir de ce « bout d'histoire » qui a été partagé, nous réfléchissons sur ce qui est important pour la personne, quelles ressources elle peut mobiliser pour aller de l'avant et où elle a besoin d'un accompagnement.

Quelques usager.e.s peuvent également intégrer les ateliers adaptés du Pôle si cela nous paraît bénéfique pour les aider à se mobiliser. Tous les suivis renforcés au moyen et long terme sont réalisés conjointement entre les collègues du Pôle.

L'idée est d'aider les personnes à avancer dans leurs démarches, à les encourager à affronter le monde administratif et de retrouver leurs propres ressources et forces. Notre travail oscille entre la valorisation, le renforcement de ressources et l'estime de soi des usager.e.s tout en créant des liens avec le réseau institutionnel. Ce deuxième aspect est primordial pour que les usager.e.s puissent bénéficier de prestations sociales leur rendant une vie digne.

L'équipe du pôle se voit comme facilitatrice : encourager les personnes à mobiliser leurs ressources afin d'enclencher un changement dans leurs situations. Parfois, la mobilisation ne permet pas un changement, mais donne aux usager.e.s la force de maintenir leur situation, leur état de santé ou leur moral.

Hélas, sans notre accompagnement, l'accès aux droits resterait pour beaucoup d'entre eux fermé, car le seuil est trop exigeant pour nos usager.e.s. Fragilisés et précarisés, ces démarches sont trop compliquées et chronophages pour qu'ils y accèdent par leurs propres moyens.

Les démarches engagées, nous pouvons souvent réduire voir arrêter notre accompagnement car les personnes retrouvent leur autonomie petit à petit. D'autres partenaires prennent également le relais de leurs suivis pour les aider.

TRAVAIL EN RÉSEAU LIÉ AUX ACCOMPAGNEMENTS DE NOS USAGER.E.S

Voici la liste des divers domaines dans lesquels les personnes ont rencontré des difficultés ainsi que les institutions et associations avec qui nous avons fait le lien ou collaboré :

- > **Aide pour la recherche d'une activité adaptée, stage ou un emploi**
Nos principaux partenaires vers lesquels nous avons orienté nos usager.e.s ont été l'association le Bateau Genève, la Boulangerie des Grottes, GenèveRoule et la Boite à Boulot.
- > **Relais vers les institutions de l'aide sociale et des assurances sociales (Hospice Général, AI, chômage)**
Accompagnements de nos usager.e.s afin d'ouvrir leurs droits.
- > **Conseil juridique**
Quelques situations ont nécessité un conseil ou une intervention d'un.e juriste ou d'un.e avocat.e. Nous avons collaboré avec le service juridique de Caritas et du CSP, ainsi avec des avocat.e.s privé.e.s
- > **Relais médicaux**
Beaucoup d'accompagnements et suivis ont été fait en lien avec le réseau de la santé. Nous avons collaboré avec les partenaires suivants : divers services des HUG : UTHA (unité transitoire hospitalière en addictologie), Caap Arve (Consultation ambulatoire d'addictologie psychiatrique), UDMPR (service des dépendances), CAMSCO (consultation ambulatoire des soins communautaires pour les personnes sans statut), les services des urgences psychiatriques, APRETO (association des réductions des risques, de soins et de la thérapie à Annemasse). Permanences médicales (quelques suivis dans les permanences du quartier).
- > **Relais vers les partenaires du logement et de la mise à l'abri**
Nous avons étroitement collaboré avec le CAUSE (collectif d'urgence social) qui mettait à disposition des Sleep-In de septembre 2019 à avril 2020 ainsi que des chambres d'hôtel à partir de décembre 2020. Nous avons obtenu une place à l'accueil de nuit à l'Armée du Salut pour un usager travaillant au Pôle. Nous avons également orienté des usager.e.s vers le dispositif de logement d'urgence de la Ville de Genève (les abris PC, la caserne de Vernets d'avril à août et le foyer Frank-Thomas). Un usager est logé dans le foyer de la Virgule (association pour sans-abris au Grand-Lancy). Quelques usager.e.s ont pu loger dans des chambres d'hôtel privées faute d'autres alternatives de logements (payé par l'Hospice général ou par leur rente AI ainsi que des prestations complémentaires). Nous avons soutenu plusieurs usager.e.s dans la gestion de leurs problèmes avec les régies. Nous avons également accompagné quelques usager.e.s dans leurs recherches d'appartement sur le marché de logement.

> **Collaboration avec les structures résidentielles de l'association ARGOS**

Plusieurs de nos bénéficiaires ont été accueillis (ou le sont toujours) dans un logement résidentiel d'ARGOS. Une autre personne a demandé son intégration au CRMT. Le pôle a fait le lien et collaboré avec Argos afin d'accompagner les usager.e.s dans leurs structures.

> **Soutien et relais dans le domaine de la justice**

Nous avons facilité le contact entre nos usager.e.s et les différents services de justice: accompagnements

au service des contraventions, au poste de police, dialogue avec la police municipale. Nous avons également gardé le lien avec les personnes incarcérées à travers la correspondance et les visites.

> **Diverses institutions de l'administration**

Les suivis ont nécessité plusieurs accompagnements à l'Office Cantonal de la Population et des Migrations, au Service de Protection des Adultes ainsi qu'au Consulat de France et d'Italie.

L'ANNÉE 2020 – LES PRESTATIONS DU PÔLE DURANT UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA PANDÉMIE DU COVID 19

2019	2020
144 prises de contact	113 prises de contact
306 entretiens individualisés	226 entretiens individualisés
38 accompagnements dans le réseau	36 accompagnements dans le réseau
69 démarches en l'absence des usagers	41 démarches en l'absence des usagers
49 personnes ont bénéficié d'un suivi social	42 personnes ont bénéficié d'un suivi social

En 2020, nous constatons une légère baisse dans chaque prestation, sauf dans l'accompagnement des usager.e.s dans le réseau en comparaison à l'année précédente. Cette baisse s'explique avec l'impossibilité de maintenir le programme du Pôle durant les pics de la crise sanitaire du Covid 19.

Durant le premier confinement du 16 mars jusqu'à mi-mai, nous avons dû suspendre quasiment tous nos ateliers (sauf les tournées de ramassages dans le quartier) ainsi que les entretiens individualisés.

Par ailleurs les membres de l'équipe du Pôle ont été partiellement en RHT, voir en télétravail (une collègue à risque). Le travail en réseau était quasiment inexistant, car la plupart des institutions sociales ont été fermées. La collaboration se résumait aux contacts avec les hébergements d'urgences et les associations d'aide d'urgence. Pour garder le lien avec les usager.e.s sans abris, le Pôle a organisé des permanences sociales dans les *Sleep-In* et ouvert une hotline téléphonique répondant aux appels des usager.e.s.

Suite aux assouplissements des mesures à partir de mai, nous avons rétabli les différents ateliers, mais toujours en respectant les mesures sanitaires, donc en divisant les places de moitié.

L'accueil bas seuil du mardi matin avec les ateliers sans suivi a pu rouvrir durant l'été.

La deuxième vague ainsi que le semi-confinement depuis octobre a engendré un grand taux d'absences

de collaborateurs dû aux infections du Covid. Avec une équipe réduite courant novembre, ainsi que de nouvelles mesures sanitaires, nous ont été obligés de diminuer les prestations et d'arrêter les ateliers bas seuil vue la proximité des usager.e.s lors de ces moments. Nous avons néanmoins maintenu les suivis à moyen et long terme ainsi que les ateliers pour les personnes ayant un projet et un suivi.

Tous ces éléments expliquent pourquoi, malgré le renfort de l'équipe du Pôle avec l'arrivée d'une travailleuse supplémentaire, l'ampleur de prestations du Pôle a baissé.

ILLUSTRATION DE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DU PÔLE

Rodrigues

Homme, 55 ans, suisse, avec une rente AI. Au début de l'année 2020, Rodrigues se trouvait à la rue, consommait une grande quantité de Dormicum et dormait régulièrement au Sleep-In à Quai9. Il avait perdu sa chambre d'hôtel à cause de son comportement inadéquat lié à ces troubles psychiatriques. À cette période, il avait également arrêté son suivi psychiatrique au Caap Arve (Consultation Ambulatoire d'Addictologie Psychiatrique Arve des HUG). Avec l'aide du Pôle, Rodrigues a repris contact avec sa curatrice et avec son psychiatre du Caap Arve. Après un accompagnement chez un hôtelier compréhensif concernant la maladie de Rodrigues, ce dernier a pu être accueilli et logé dans son hôtel. Malheureusement, seulement après une brève période calme, les troubles psychiques de Rodrigues se sont de nouveau

amplifiés jusqu'à une décompensation, qui a marqué la fin du séjour à l'hôtel. Durant l'intervention d'urgence, le Pôle a fait le lien entre les différents intervenants (les urgences de la police, l'urgence psychiatrique de l'hôpital, le gérant de l'hôtel et la curatrice) pour coordonner leurs efforts. Après que la police ait déposé Rodrigues en pleine décompensation au Quai 9, celui-ci a pu être pris en charge par les urgences psychiatriques et ensuite être transféré à l'UTHA (Unité Transitoire Hospitalière en Addiction). L'hospitalisation a permis à Rodrigues de se stabiliser grâce à un traitement et un cadre rassurant, ainsi qu'entamer des démarches pour son futur. Par ailleurs, le travail de réseau a aidé Rodrigues à reprendre son suivi au Caap Arve et sa curatrice lui a trouvé un nouveau logement plus adapté à ses besoins. Rodrigues a d'ailleurs été d'accord de faire une demande de logement en institution, solution d'hébergement à long terme, adapté aux personnes ayant des troubles psychiatriques. Ce dispositif permettra à Rodrigues de garder son logement malgré sa pathologie. Étonnement, la situation de Rodrigues s'est stabilisée depuis juillet. Par ailleurs, à notre dernière rencontre, Rodrigues m'a fait part qu'il ne consommait plus à côté de son traitement et qu'il est très satisfait dans son logement.

Sandra

Fin 2018, nous avons reçu une dame d'une cinquantaine d'années orientée par le CAAP-Arve afin qu'elle participe à nos activités rémunérées avec l'objectif de refaire ses papiers d'identité.

En 2019, nous avons accompagné Sandra tout au long des démarches administratives relatives à l'obtention d'un nouveau passeport et, parallèlement, nous avons travaillé pour une mise à l'abri étant donné sa grande précarité.

Entre 2019 et 2020, de nombreuses solutions d'hébergement (Airbnb, hôtel) ont pu être proposées par Première ligne en collaboration avec nos partenaires FAB et CAUSE notamment.

En 2020, Sandra entame une demande de permis avec l'aide d'une juriste du CSP, demande qui n'a pas encore abouti à ce jour. Parallèlement, sa demande de permis lui permet de présenter une demande d'urgence auprès de l'Hospice, qui a été acceptée en fin d'année.

A ce jour, Sandra qui a maintenant un petit revenu est à la recherche d'une solution de logement pérenne. Par ailleurs, elle souhaite continuer à travailler dans nos ateliers car elle a pour objectif de s'acheter un ordinateur afin de trouver un travail.

En 2020, Sandra a bénéficié de :

- > 147 heures d'ateliers, au cours desquels ont eu lieu de nombreux échanges informels et partage d'informations
- > 13 heures d'entretiens individualisés
- > 4 heures d'accompagnement réseau

Eude

Nous avons rencontré Eude, courant de l'année 2017, suite à une rupture avec un séjour thérapeutique en résidentiel. Il était alors en grande précarité, occupant ses journées entre consommation et « petites débrouilles ».

En « allant vers », en créant du lien, Eude se mobilise alors au travers de nos ateliers. De rendez-vous en rendez-vous, nous travaillons ensemble vers un retour en séjour thérapeutique.

Durant plusieurs mois, Eude ne cotoie plus notre association, s'investit pleinement dans son insertion sociale et sa santé via son parcours en résidentiel.

Arrivant à bout touchant de son parcours résidentiel, Eude nous ressollicite pour un « besoin d'occupation », mais aussi avec une volonté « d'avancer dans sa vie ». Nous lui proposons de le mettre en lien avec différents de nos partenaires liés à l'insertion socio-professionnelle.

En co-construction avec L'association Argos, Genève Roule et l'Hospice Générale, Eude accepte une Activité de Réinsertion Sociale (ADR) en tant que mécanicien vélo.

Actuellement, en appartement géré par le Foyer de la Virgule et toujours à Genève Roule, Eude a besoin de garder un lien, même lointain, avec les travailleurs sociaux du Pôle de Valorisation Sociale, le temps d'un café, d'un conseil, d'une tape sur l'épaule, afin de renforcer, encourager, tout un parcours déjà effectué et encore à faire.

DES ATELIERS CRÉATIFS AU SEIN DU DISPOSITIF D'INSERTION

Atelier cuisine créative

Cette année, au mois de février nous avons lancé notre « Table d'hôtes ». Un concept positif qui met l'accent sur les ressources personnelles et sociales. Il vise à instaurer ou restaurer les capacités relationnelles et créatives et renforcer l'image et l'estime de soi.

Le projet a émergé du constat que les usagers avaient toujours énormément de plaisir à la création de buffets lors de manifestations ponctuelles. Avec les ateliers cuisine, non rémunérés, ce qui importe c'est de multiplier les occasions de se rencontrer, d'échanger, d'apprendre à travailler en équipe, de mobiliser des compétences oubliées et surtout de se faire plaisir en se décentrant de la consommation.

Pour les personnes intéressées, il s'agit de s'inscrire à l'atelier cuisine afin de composer un menu pour 12 convives comprenant entrée, plat et dessert et de le réaliser en trois heures.

Les cuisiniers du jour doivent faire preuve de créativité et proposer un menu avec les produits parfois surprises, livrés par la fondation Partage. Cela permet d'improviser

sachant qu'en cas de panne d'inspiration, ou s'il vient à manquer des ingrédients, l'animatrice peut faire des suggestions et effectuer des achats complémentaires. Les cuisiniers peuvent s'inscrire à l'avance ou le matin même et l'atelier cuisine est suivi d'un repas auquel participent les cuisiniers et leurs deux invités. Deux places sont également disponibles pour les collègues ou membres du réseau.

En pratique

Les ateliers ont lieu le jeudi en début de mois et les cuisiniers volontaires doivent s'inscrire dès le mardi précédent l'atelier. Le menu est convenu à ce moment-là, en fonction de l'arrivée de la marchandise disponible auprès de la banque alimentaire Partage .

Le jeudi en question, les personnes arrivent à 9h30 et se retrouvent dans la salle de conférence transformée en cuisine pour l'occasion avec ses plaques électriques et à induction ainsi que tout le matériel nécessaire pour la cuisine et la pâtisserie acheté ou acquis grâce à des dons.

L'atelier cuisine s'achève vers 12h30 et la cuisine est alors démontée. On débarrasse, on nettoie et on se dépêche de dresser les tables avec nappes, verres à pied et fleurs pour accueillir, dans une ambiance restaurant, les hôtes qui arrivent à 13h00.

Vers 14h30, le restaurant éphémère laisse à nouveau la place à la salle de conférence qui retrouve ses fonctions et l'heure est à la plonge et au rangement.

Bilan

Le concept a été fort apprécié par les usagers comme par les invités du réseau ou par les collègues à qui cela a permis de poser un autre regard sur l'usager.e.s Malheureusement, les ateliers qui ont débutés à une cadence de deux fois par mois ont été réduits, malgré le succès, à une table mensuelle car cela demande une importante logistique. Par ailleurs, les problèmes sanitaires nous ont également obligés à revoir le nombre de participants et parfois même d'annuler certaines tables d'hôtes.

Chaque table d'hôtes a permis de partager des instants émouvants et privilégiés avec des usagers qui ont pris le temps de se poser, discuter et partager dans une ambiance conviviale, chaleureuse, détendue et quasi familiale.

ATELIERS DIVERS

Cette année la situation sanitaire a compliqué l'organisation des ateliers à cause des restrictions concernant la réunion de personnes. Bien évidemment, cela a impacté les ateliers créatifs, entraînant parfois leur annulation.

En revanche, à la sortie du confinement nous avons tenté des ateliers confection de masques mais le nombre restreint d'usager.e.s fréquentant le lieu à ce moment-là n'a pas permis de poursuivre cette activité.

Au mois de juin, un atelier d'écriture sur le thème des « 4 piliers » a eu lieu où les participants ont pu écrire un texte, à la manière de Paul Valet, qu'ils ont publié dans le journal de Première ligne du mois d'août.

En juillet, à la demande d'usagers, un espace d'expression libre a été créé à Quai 9. Un grand pan de mur peint en noir, sur lequel les usagers peuvent laisser des messages, des citations et coups de gueule.

Et tout au long de l'année, nous avons continué l'entretien du potager, l'amélioration de la structure et les ateliers jardinage.

Bilan

Cette année, malgré le manque de régularité dû aux conditions, une vingtaine d'usagers ont fréquenté les ateliers sans compter tous ceux qui ont pris part aux tables d'hôtes.

BRASSAGE DE LA PREMIÈRE BIÈRE DU QUAI 9 « LA DECOU VERTE »

Une de nos idées était de mobiliser les usager.e.s autour d'un projet de brassage participatif pour pouvoir proposer notre propre bière lors de l'apéritif de la journée « Support – dont't punish ».

Le 27 mai, notre équipe (3 usagers et 2 travailleurs sociaux) a découvert la microbrasserie « les bières de Niton » et nous avons passé la journée avec Fabio D'Onofrio, brasseur indépendant, afin de brasser la première bière du Quai 9.

Nous avons d'abord reçu une initiation sur les différentes étapes de la fabrication de bière pour ensuite nous exercer en brassant nos 240 litres de bière !

À midi, toute l'équipe a partagé un succulent repas sur la terrasse du restaurant « Le Trois Plis » juste à côté de la brasserie.

Deux semaines plus tard, deux autres usagers se sont occupés de la mise en bouteille de la bière. Les deux journées ont été très riches et instructives pour ces usagers, mais ils étaient surtout fiers et contents d'avoir participé à ce projet ambitieux.

Comme prévu, la bière, nommée selon l'idée d'un usager « la DecouVerte » était prête pour le 26 juin. Les bouteilles, joliment présentées avec des étiquettes créées par Remy Barriere, mettaient en valeur notre cube vert et Première ligne.

Par ailleurs, la bière s'est révélée un excellent moyen d'aller à la rencontre des restaurants et des petits commerces du quartier avec ce produit original fabriqué par les usager.e.s de drogues. Nous avons trouvé quatre restaurants et deux commerces qui ont été d'accords

de vendre notre bière. Ils ont ainsi participé à promouvoir une image positive de nos usager.e.s. et de notre association dans le quartier.

Lors de la journée du 26 juin, nous avons pu servir notre propre bière aux visiteurs et collègues de Première ligne. Les bouteilles ont été vendues lors de la journée ainsi qu'à l'AG de Première ligne afin de rentrer dans nos frais. A la fin de l'année, nous avons pu « écouler » notre stock en bouteilles et en futs.

Bilan de l'atelier brassage

Le projet du brassage de la bière a permis aux participants de mobiliser de multiples compétences. Cet atelier a également contribué à créer un lien avec le monde du travail dans le contexte professionnel de la microbrasserie. En plus, les usagers ont passé une journée avec l'équipe de la brasserie et du bistrot, décentré du monde de consommation et du réseau habituel. Mais le plus important était sans doute de participer à la réalisation de bout en bout d'un beau produit qui valorise l'usager.e et notre association.

SUPPORT-DON'T PUNISH – 26 JUIN

La campagne internationale « Support-don't punish » milite pour une politique des drogues humaine et pour l'abolition des punitions des consommateurs. La campagne revendique des lois qui mettent l'accent sur la santé et les droits des usager.e.s.

Initialement, l'équipe de Première ligne voulait organiser la journée mondiale « Support. don't punish » à une plus grande échelle, avec un événement marquant au bord du Rhône. Malheureusement, les mesures sanitaires du Covid 19 ont réduit notre rayon d'action et nous avons organisé la journée dans les locaux du Quai9 ainsi que dans le quartier des Grottes avec un nombre restreint d'invités du quartier, les plus proches du réseau professionnel ainsi que les membres du comité de Première ligne.

Durant la journée, nous avons tenu un stand à la place des Grottes afin de mettre à disposition des informations concernant la campagne « support, don't punish » et nous avons photographié des personnes avec le logo de la campagne.

À partir de 18h30, l'équipe du stand a rejoint l'équipe au Quai 9 pour la partie festive de nos actions. La journée a été clôturée avec un joli buffet préparé par nos usager.e.s, la dégustation de la première bière du Quai9 et la possibilité de découvrir la salle de consommation pour les invité.e.s. Malgré les restrictions et les mesures sanitaires, la journée « Support. don't punish » a été une journée réussie. Le stand a permis d'informer les riverains sur les objectifs de la campagne et la soirée au Quai 9 a favorisé des rencontres et discussions intéressants entre usager.e.s, riverains, membres du comité et collaborateurs socio-sanitaires.

PARTENARIAT AVEC LA BOULANGERIE DES GROTTES (LBDG)

La Boulangerie des Grottes est une petite boulangerie artisanale qui se trouve près de la place des Grottes. Depuis longtemps, des boulangers nous mettent à disposition leurs invendus pour nos usager.e.s.

Au mois de juin, les boulangers ont accepté de vendre notre bière. Peu de temps après, ils ont proposé un essai afin d'engager un usager pour un petit job. L'expérience s'est bien passée et les deux responsables souhaitaient continuer à donner des petits boulots à des usager.e.s. Pour formaliser notre collaboration et dans le but d'encadrer nos usagers et de coacher les deux boulangers, nous leur avons proposé un partenariat.

Depuis octobre 2020, nous envoyons une fois par semaine un.e usager.e. pour deux heures de travail. L'usager est encadré par les gérants de la boulangerie, mais il ou elle reste sous la responsabilité du Pôle. C'est Première Ligne qui rémunère l'usager après sa mission du jour.

Ce partenariat montre qu'une implication active et positive des usager.e.s dans le quartier peut se faire à travers des mises à disposition dans les petits commerces des Grottes. Ces jobs sont organisés, supervisés et défrayés par le Pôle. Néanmoins, chaque mise à disposition reste un challenge pour nos partenaires et nos usager.e.s car la dépendance de ces derniers peut entraîner des comportements inadéquats dans le contexte du travail. Or, dans le cas de l'usager qui va depuis octobre à la LBDG, le bilan est très positif et les boulangers ont envie d'aller plus loin avec lui.

LA BAGAGERIE

L'Arcade, au 6 rue des Grottes, qui servait jusqu'alors de dépôts et de stocks à l'association, a été repensée pour l'aménager en un lieu utile à nos usagers... Mais quelle utilité... ?

Fort du constat que de nombreuses personnes côtoyant notre association vivent en grande précarité, souvent confrontés au sans abris, et que de ce fait elles portent de lourds sacs avec le peu d'affaires qu'ils leurs restent, nous avons décidé d'ouvrir un espace où les bénéficiaires pourraient déposer leurs affaires, bagages, dans un lieu sécurisé.

Pour ce faire, avec l'aide de l'usager nous avons nettoyé, rafraîchi en peinture, réaménagé le lieu afin de le rendre sain et accueillant.

Pour la construction et la pose des casiers, nous avons choisi de travailler en partenariat avec les ateliers de menuiserie du Toulourenc, gérés par l'association ARGOS, s'occupant eux même de personnes confrontées à des problèmes d'addiction.

Il reste encore quelques travaux, notamment de plomberie, pour rendre ce lieu pleinement accueillant. Après plusieurs mois de réaménagement, nous avons ouvert les portes à la mi-septembre 2020.

Nous avons fait le choix de créer une nouvelle activité d'insertion sociale pour que les usagers puissent s'investir dans la gestion de la bagagerie. Les usagers investis dans ce projet, travaillent en semie autonomie, supervisés par un professionnel de l'association.

Nous avons souhaité ouvrir cette nouvelle prestation « pas à pas » avec une ouverture trois fois par semaine de deux heures le matin et une accessibilité au casier uniquement. Une période d'essai va permettre d'affiner et réadapter cette prestation aux besoins de nos usagers, de réévaluer la fréquence d'ouverture et de penser d'autres offres à développer au-delà du dépôt d'affaires.

Cette prestation « Bagagerie », a permis à l'association de réinvestir positivement le local de l'« Arcade » implanté dans le quartier des Grottes, et d'imaginer, construire, d'autres projets et prestations dans cet espace.

Une implication positive dans le quartier des Grottes
Un objectif du Pôle de l'année 2020 était d'augmenter l'implication positive de Première ligne dans la vie du quartier à travers des multiples actions.

Avec le démarchage pour la vente de notre bière, nous avons pu créer de nouveaux partenariats avec les commerçants ainsi que les tenanciers de restaurants et de bistrotts.

Notre stand lors de la journée « Support, don't punish » à la place des Grottes et la fête de clôture ont renforcé les liens entre Première Ligne et les riverains des Grottes.

Le travail de rue avec les tournées de ramassage ainsi que le contact avec les habitant.e.s, la police municipale et d'autres acteurs du quartier a démontré notre effort pour la sécurité et le bien-être des riverains.

Le nouveau partenariat avec la Boulangerie des Grottes a créé un lien direct entre commerçant et l'utilisateur dans un contexte de travail. Ce partenariat permet de montrer le potentiel de nos usager.e.s. comme acteurs du quartier, comme personnes qui peuvent se mobiliser et travailler.

En plus, l'ouverture de notre bagagerie nous a davantage rapprochés du centre de quartier. Les riverains découvrent une petite antenne de Première Ligne sans consommation, avec une dynamique différente qu'au Quai 9 et ses alentours.

Toutes ces actions ont renforcé notre présence positive dans le quartier des Grottes et ont contribué à maintenir une bonne image du Quai 9 et de Première ligne. Les

rencontres entre habitant.e.s, commerçant.e.es et consommateurs.trices des drogues lors des stages, les festivités ou les tournées de ramassages ont favorisé une meilleure compréhension des problèmes de notre population. Nous espérons que cette implication dans le quartier permettra un regard bienveillant et moins jugeant envers nos usagers.

TRAVAIL DE RUE À POURSUIVRE

Le travail de Première ligne ne se limite pas à l'accueil de nos bénéficiaires au sein de notre structure, notamment Quai 9.

En effet, nous avons depuis de le début de l'ouverture de notre salle de consommation porté une attention particulière, une vigilance sur le quartier des Grottes où nous sommes implantés.

Pour cela, des tournées de ramassages de déchets liés à la consommation aux alentours de Quai 9 sont mises en place.

Nous avons organisé 158 tournées ce qui correspond à une fréquence de trois fois par semaines, pour un total de 274 seringues ramassées. Nous constatons qu'il y a moins de matériel d'injection dans les rues (2010 : 1800 seringues, 2015 : 600 seringues), mais une augmentation d'autres déchets liés à l'inhalation.

Au-delà de ces tournées planifiées, nous nous sommes déplacés une douzaine de fois sur appel, pour répondre aux demandes du voisinage, des concierges et nettoyer, discuter, rassurer.

Nous avons dû faire face à une préoccupation de rassemblements de fumeurs de substances illégales dans le quartier des Grottes... À force de discussion avec les usagers, les riverains et grâce à une présence physique dans le quartier et une collaboration avec la police municipale, ensemble nous avons pu amoindrir les problèmes.

Plus que des soucis liés à la consommation de drogue, les riverains des Grottes ont beaucoup souffert de violence, d'agression publique, non engendrées par notre population accueillie, elle-même victime de ces faits... Nombreuses discussions avec les habitants, suite à leurs sollicitations, voire pour certains à leurs traumatismes...

Nous avons eu des appréhensions, et du coup une grande vigilance quant à l'accueil dans notre lieu durant les périodes de restrictions liées à la gestion de la crise sanitaire.

Le Quai 9, ayant réussi à maintenir des prestations de consommation, nous n'avons pas constaté d'augmentation de consommation sauvage dans le quartier, hormis des rassemblements de personnes buvant de l'alcool, mais ne fréquentant pas notre structure.

Nous faisons le parallèle entre la mise à l'abri et l'accès au traitement facilité, de nombreux de nos bénéficiaires, à la stagnation amoindrie devant nos murs. Cela nous démontre et nous confirme, que le besoin d'un toit, d'un hébergement, et de traitements, ont un impact direct sur les rassemblements, et la stagnation de personnes dans la rue.

Nous souhaitons accentuer ce travail « d'aller vers » les usager.e.s de drogues ou vers les commerçant, les riverains du quartier des Grottes.

Nous pourrions aussi imaginer d'étendre notre périmètre d'action sur d'autres endroits où les consommateurs se réunissent hors horaires d'ouverture de Quai 9. Des rencontres avec des postes de police ont été déjà effectués, et aussi avec des associations intervenant dans le travail de rue.

PERSPECTIVES

Petits jobs

Idéalement, nous aimerions créer davantage de partenariats pour les petits boulots dans le quartier afin de multiplier les occasions dans lesquelles commerçant.e.s du quartier et usager.e.s se rencontrent dans un contexte de travail. Ces micro-stages contribuent à changer les représentations des riverains concernant notre population consommatrice. Contrairement à l'image du toxicomane qui passe sa journée devant ou dans le Quai 9, un consommateur qui se fait remarquer, parce qu'il travaille régulièrement dans un petit commerce peut influencer positivement le regard porté sur les personnes consommatrices de drogues.

Bagagerie

Nous aimerions élargir les prestations de la bagagerie qui est un lieu sans consommation, placé en plein centre des Grottes, et nous aimerions davantage faire vivre ce lieu. Nous pensons par exemple de proposer un accueil matinal par des pairs (les usager.e.s responsables) avec des boissons chaudes pour ceux et celles qui attendent l'ouverture du Quai 9. Nous envisageons également d'accueillir la population qui n'utilise pas la salle de consommation mais qui passe ses journées à proximité du Quai 9. L'idée de travailler sur la réduction des risques et des dommages liés à la consommation d'alcool fait partie de nos idées également.

La bagagerie pourrait d'ailleurs être utilisée pour des ateliers créatifs et pourquoi pas animé par des « pairs ».

Ce lieu a également un grand potentiel pour devenir un point de rencontre entre usager.e.s actifs et riverains des Grottes.

Partenariat logement

Nous allons poursuivre et intensifier notre collaboration avec les divers partenaires qui proposent des dispositifs de logements ainsi que des mises à l'abri.

Ateliers créatifs & développement de soi

Continuer à encourager les ateliers « Découverte » avec les initiatives d'usagers qui souhaitent faire découvrir une activité ou une compétence particulière et pour lesquelles nous proposons un accompagnement afin de les aider à structurer et animer l'atelier.

Poursuivre les ateliers créatifs, jardinage et tables d'hôtes et en développer des nouveaux.

Partenariat culturel

Mettre en place notre partenariat avec l'association Destination 27, association de médiation culturelle œuvrant à rapprocher les milieux culturels et sociaux pour rendre l'art accessible à toute personne vivant une situation précaire ou difficile. Le projet de collaboration porte sur des sorties dans l'espace public et/ou dans des institutions culturelles.

EQUIPE DE TRAVAIL

Linda Zehetbauer, travailleuse sociale Pôle
linda.zehetbauer@premiereligne.ch

Loïc Stefan, travailleur social Pôle
loic.stefan@premiereligne.ch

Gloria Jimenez Théraulaz, animatrice
d'ateliers créatifs et d'insertion
gloria.jimenez@premiereligne.ch

David Sensibile, travailleur social Quai 9
david.sensibile@premiereligne.ch

Vincent Carruzzo, travailleur social Quai 9
vincent.carruzzo@premiereligne.ch



« Table d'hôtes », atelier de cuisine créative



NUIT BLANCHE EN TEMPS DE COVID

Par Roxane Mégevand, coordinatrice

Nuit blanche est une action de réduction des risques liés aux consommations de substances récréatives et en milieu festif. Elle diffuse des informations objectives sur les substances et encourage les personnes à se responsabiliser dans leurs comportements de consommation. D'où son leitmotiv : « Tu consommes. Tu t'informes ». Au départ essentiellement active au sein du contexte festif, l'action a peu à peu élargi ses prestations. Depuis 2019, elle accueille aussi les consommateurs dans ses locaux dans le cadre d'une permanence d'analyse de substances (*Drug checking*) et développe aujourd'hui une offre de conseil en ligne.

Pandémie de Covid-19 : quel impact sur nos activités ?

On ne peut faire un bilan des actions menées en 2020 sans mentionner l'impact de la pandémie de Covid-19. Cette pandémie a, dans un premier temps et avec la fermeture des lieux festifs, mis un coup de frein aux activités de Nuit blanche. Mais elle a finalement permis, comme tout bouleversement, de réévaluer les besoins, de proposer des alternatives et d'innover. C'est ainsi durant cette année de pandémie que Nuit blanche a posé les bases du développement d'un nouveau projet de conseil en ligne. Cette année aura aussi été l'occasion de consolider la permanence *Drug checking* et de travailler sur de nouvelles formes d'interventions sur l'espace public festif.

Un impact limité sur le marché et les pratiques de consommation

Lors du premier confinement au printemps dernier, nombreux étaient ceux qui craignaient un impact de la pandémie sur le marché des substances. On appréhendait une éventuelle pénurie pour certains produits avec une augmentation des substances de coupe et l'apparition de molécules peu connues et possiblement dangereuses. Plusieurs enquêtes ont été menées, par des acteurs de la recherche mais aussi du terrain, afin d'évaluer les répercussions du virus sur l'accessibilité et la qualité des substances en circulation. Ces enquêtes sont toutes parvenues à la même conclusion : la pandémie et les mesures sanitaires édictées au printemps n'ont eu qu'un impact limité sur le marché.

Si l'on se fie aux dires des consommateurs ainsi qu'aux analyses des eaux usées, la pandémie semble avoir eu en 2020 relativement peu d'impact sur les quantités consommées. Selon les conclusions d'une enquête menée auprès des consommateurs récréatifs « la consommation globale n'a pas diminué mais s'est déplacée vers d'autres substances ». Il y a, ce qui se conçoit aisément, une diminution de la consommation de certains produits stimulants généralement consommés en milieu festif - MDMA en particulier - et un glissement vers d'autres produits comme l'alcool, le cannabis, les substances de type hallucinogène.

Mis à part le marché du cannabis, aucun marché ne semble avoir été véritablement touché par la pandémie et les périodes de confinement. Il n'y a pas eu de pénurie sur le marché. A quelques exceptions près, les prix sont restés les mêmes et l'accès aux produits a été garanti même durant la période de confinement. L'impact sur la qualité des substances semble également avoir été limité. Hormis le cas des cannabinoïdes de synthèse (Cf. Encadré ci-dessous), les analyses menées dans le cadre des offres de *Drug checking* n'ont pas révélé de différences notoires concernant la composition et le degré de pureté des produits.

Aller à la rencontre de son public en temps de pandémie

L'accès des consommateurs au produit n'a donc jamais été réellement compromis. Il semble d'ailleurs que les réseaux illégaux se soient rapidement adaptés à la situation pour pouvoir acheminer les substances vers les consommateurs. Les ventes sur le web ont augmenté, via le darknet mais également par le biais des réseaux sociaux, et les pratiques de livraison à domicile se sont multipliées.

Malgré les atteintes à la vie sociale, culturelle et festive, les consommations de substances se sont poursuivies. Loin du dancefloor, les instants festifs se sont réinventés : au sein de l'espace public, en forêt, dans le cadre privé, en appartement. La consommation récréative de substances – bien qu'un peu transformée - n'a jamais cessé d'être.

Dès lors, l'enjeu pour Nuit blanche était de garder le lien avec les consommateurs et adresser les éventuels risques supplémentaires induits par la situation de pandémie : accès réduit à l'information et au matériel de réduction des risques, risques d'accidents dus à l'isolement des consommateurs, développement de consommations problématiques en l'absence d'un cadre social régulateur, etc.

Nuit blanche a donc réfléchi à des alternatives afin de poursuivre son action et garantir l'accès à une information de qualité, à un conseil adapté et à du matériel de réduction des risques pour les consommateurs.

NIGHTLIFE

Malgré la fermeture des clubs et l'annulation en chaîne des événements, Nuit blanche a poursuivi sa présence sur le terrain et mené 25 interventions en 2020. Une dizaine d'actions - dont deux interventions avec *Drug checking* mobile - ont eu lieu en clubs et festivals entre janvier et mars, avant le premier confinement. De plus, une quinzaine d'actions ont été menées sur l'espace public durant l'été et l'automne.

Interventions avec *Drug checking* mobile

Deux interventions avec *Drug checking* mobile ont eu lieu dans le cadre du festival Antigel (Grand Central, Caserne des Vernets) les vendredis 31 janvier et 14 février 2020. Ces deux soirées ont été un succès avec une cinquantaine d'analyses effectuées et un grand intérêt manifesté par le public face à ce nouveau dispositif à Genève. Les produits déposés pour analyse étaient majoritairement de la MDMA (près de 50% des échantillons) et de la cocaïne (env. 40% des échantillons). Le laboratoire du Pharmacien Cantonal de Berne a également analysé des échantillons de Kétamine, de LSD et des amphétamines. Les résultats d'analyse ont donné lieu à la diffusion de 5 alertes pour des comprimés de MDMA hautement dosés et une alerte pour un NPS vendu comme du LSD. Le reste des échantillons concernaient des poudres, parfois avec un dosage élevé. Les entretiens-conseil ont donc principalement porté sur des conseils en lien avec le dosage et les risques d'interactions entre les différentes substances.

Dans le cadre des stands proposés par Nuit blanche, une grande partie des échanges se font autour de la base de données *Drug checking*. Nombreux sont les consommateurs qui la consultent en ligne également : plus de 1000 personnes/mois en Suisse selon les chiffres avancés par Infodrog. Les préoccupations des consommateurs concernent généralement les effets, le dosage et la composition du produit ainsi que les risques d'interactions avec d'autres substances. Le fait de proposer une offre d'analyse en soirée et de transmettre au consommateur des informations sur la composition de sa substance permet de renforcer l'impact des messages et de réduire les comportements à risque.

Nuit Blanche avait prévu de mener une intervention supplémentaire avec le laboratoire mobile en 2020, à priori lors de la Geneva Pride ou du festival Electron. Ceci n'a malheureusement pu avoir lieu en raison de la Pandémie de Covid-19. Le développement du volet mobile reste prioritaire pour Nuit blanche, il est complémentaire au service stationnaire dans la mesure où plus immédiat, il répond aux besoins des consommateurs festifs, qui ne sont pas toujours dans une démarche d'anticipation de leurs consommations. Cette complémentarité et l'intérêt de proposer un *Drug checking* en deux formats sont d'ailleurs mis en avant dans les recommandations de l'Evaluation nationale des dispositifs de *Drug checking* menées en 2019 sur mandat de l'OFSP (Cf. encadré ci-dessous). La pandémie rend la situation incertaine, mais l'objectif pour Nuit blanche est toujours, si l'évolution de la situation le permet, d'organiser trois interventions avec le *Drug checking* mobile en 2021.

Interventions sur l'espace public

En raison de la situation de Pandémie, les actions ont été interrompues lors du premier confinement au printemps. Elles ont repris dès le début de l'été, sous-forme d'actions mobiles sur l'espace public (rives du Rhône et du Lac, parcs, etc.) mais aussi de petits stands lors de raves et rassemblements festifs plus privés.

Les actions en raves ont été un succès. Ces soirées attirent un public jeune, avec une consommation avérée de substances de synthèse. La présence de Nuit blanche dans ce type d'événements fait toujours beaucoup de sens dans la mesure où les lieux de fête sont excentrés et qu'il n'y a généralement pas de services sanitaires disponibles sur place. Le public et les organisateurs sont très preneurs de ce que Nuit blanche a à offrir en termes d'information, de matériel et de prise en charge des bad trips et autres difficultés. Dans le cadre des actions mobiles, les équipes Nuit blanche ont relevé la présence de petits groupes en majorité, avec des publics hétérogènes et intergénérationnels, des consommations plutôt modérées, principalement d'alcool et de cannabis. Au regard de l'évaluation des risques, des difficultés à intervenir sur un territoire étendu et auprès d'un public peu connu de l'action - qui n'est pas nécessairement en demande de ce type de prestation, Nuit blanche a alors tenté de proposer une alternative avec la mise en place d'un stand urbain sur la Plaine de Plainpalais.

Ce stand présentait l'avantage d'une action visible et identifiable avec une régularité sur un même emplacement. L'objectif était de proposer un point d'information et de distribution de matériel en plein cœur de la ville, sur un espace fréquenté par le public festif en période de Covid. Le stand a dans l'ensemble bien rempli sa fonction. La Plaine de Plainpalais était bien fréquentée la nuit en cette fin d'été 2020, par un public jeune déjà présent sur l'espace public mais aussi par un public festif élargi, fréquentant d'ordinaire les clubs et cherchant sur cette étendue de terre rouge, un peu de compagnie et de distraction en cette période peu propice.

DRUG CHECKING

Développement de la Permanence *Drug checking*

La permanence *Drug checking* accueille les consommateurs chaque semaine au sein des locaux de Nuit blanche, dans le quartier des Grottes. Les consommateurs y sont reçus le lundi soir de 17h à 20h pour le dépôt des échantillons et les résultats sont transmis le jeudi sur place ou par téléphone. Chaque demande d'analyse est encadrée par un entretien-conseil. Le service est anonyme et gratuit.

Les objectifs de ce dispositif sont multiples. Il s'agit, d'une part, de réduire les risques sanitaires, en informant les consommateurs de la présence de substances hautement dosées, aux composantes inattendues et donc potentiellement dangereuses.

D'autre part, l'objectif est de faciliter l'accès à un public de consommateurs qui ne fréquente habituellement pas les offres de soins et de soutien, repérer les éventuelles consommations problématiques et faciliter les relais en cas de besoin. Ce dispositif permet également de contribuer au monitoring des données relatives aux substances en circulation sur le marché.

La permanence *Drug checking* est menée en partenariat avec le laboratoire du Centre Universitaire Romand de Médecine légale qui effectue les analyses et le Service Transport, distribution et magasin des HUG qui se charge de l'acheminement des échantillons. Un comité d'experts composé de représentants du CURML, du Service d'addictologie des HUG, du Service de médecine de premier recours et de la Police judiciaire suit les développements du projet. Il a pour but d'échanger des informations sur le marché des drogues et la circulation de substances potentiellement dangereuses (diffusion d'alertes) mais aussi de mettre en place des collaborations en termes de relais et de prises en charge.

Inaugurée en 2019, la permanence a démarré doucement la première année. Cela a pris un peu de temps pour que les usagers genevois prennent connaissance du dispositif et fassent le pas de venir analyser leurs produits. Le projet a toutefois atteint pleinement ses objectifs fin 2020, avec une dizaine de demandes d'analyse par semaine. La phase d'expérimentation touchant à sa fin et le projet ayant rempli ses objectifs, la décision a été prise d'intégrer le service d'analyse de substances psychotropes dans le prochain contrat de prestation entre l'Etat de Genève et Première ligne avec un financement dédié pour la période 2021-2024.

Les aménagements apportés au projet en 2020

2020 et la pandémie de Covid-19 aura nécessité quelques adaptations de la permanence. Hormis deux mois de fermeture au printemps (décision commune à tous les services de *Drug checking* en Suisse), le projet a pu être mené sans encombre sur l'ensemble de l'année. Le *Drug checking* étant un outil fondamental de surveillance du marché, la décision a rapidement été prise de rouvrir les dispositifs dès la fin de la période de confinement.

Le fonctionnement de la permanence a quelque peu évolué en 2020. D'une part pour répondre à la situation de pandémie mais également afin de mieux satisfaire les besoins des usagers. Le délai de rendu des résultats a par exemple été écourté, passant du vendredi au jeudi soir. Ceci répond mieux aux besoins des usagers qui sont nombreux à faire la fête et consommer dès le jeudi soir. La permanence du vendredi soir coupait Nuit blanche d'une partie de son public qui était alors déjà en week-end à ce moment-là. Autre changement : les résultats peuvent maintenant aussi être transmis par le biais d'un entretien téléphonique. Au départ proposé dans le but de réduire les contacts physiques en temps de pandémie, cette option répond aux besoins des usagers pour qui il est souvent compliqué de se déplacer deux fois dans la même semaine et convient tout à fait aux exigences en terme de qualité d'entretien. A noter que les usagers ont toujours la possibilité de venir physiquement chercher leurs résultats lors de la permanence du jeudi soir. Pour faire face à la pandémie de Covid-19, Nuit blanche a également instauré au printemps une prise de rendez-vous anonymisée afin de réguler le nombre de personnes

présentes lors des permanences. Cette nouvelle mesure a été bien acceptée par les usagers et semble même présenter un avantage pour ces derniers qui évitent ainsi d'attendre sur place et de croiser d'autres personnes ; leur anonymat semble finalement mieux préservé ainsi.

En 2020, Nuit blanche a également investi dans de nouveaux outils (appareil photo et instruments de mesures) permettant d'optimiser la récolte et la documentation des échantillons. Ces outils permettent une documentation précise des échantillons ; les photos et mesures sont ensuite utilisées pour produire les alertes diffusées sur la base de données *Drug checking*. L'objectif était également de pouvoir prélever la moitié d'un comprimé ou d'un buvard pour l'analyse tout en documentant l'échantillon dans son entier, comme c'est le cas dans le cadre du *Drug checking* mobile et dans la majorité des dispositifs existants en Suisse. Le fait de prélever un comprimé ou un buvard entier pour l'analyse, comme initialement prévu dans le projet, était régulièrement mis en avant par les usagers comme un frein à l'utilisation du dispositif. Les résultats d'analyses ne portaient alors pas sur la substance même qu'ils envisageaient de consommer mais sur un lot, dont un comprimé pouvait, bien évidemment, ne pas contenir le même dosage qu'un autre. En proposant de prélever un demi comprimé, le dispositif redevient intéressant pour les usagers d'ecstasy notamment, qui ne fréquentaient que rarement la permanence *Drug checking* avant cela. Il est important de préciser ici que ce sont toujours les usagers qui manipulent la substance et non les collaborateurs du *Drug checking*. L'utilisateur prélève et dépose la quantité nécessaire pour l'analyse dans un contenant sécurisé et rien ne lui est rendu par la suite.

En 2020, des changements ont également été opérés au niveau de l'équipe de la permanence *Drug checking*. Ceci, d'une part en raison de la pandémie de Covid-19 qui a nécessité certains aménagements au niveau des temps de travail, mais également pour répondre aux exigences du projet. Une réflexion interne a été menée avec le constat que la prise en charge des permanences demandait un niveau de compétence élevé, non seulement au niveau de la connaissance des produits avec l'arrivée incessante de nouvelles molécules sur le marché, mais aussi concernant les compétences d'entretien et la capacité à répondre aux demandes complexes et variées des usagers.

De plus, l'équipe de terrain a constaté que la présence régulière des mêmes collaborateurs sur le terrain était un avantage considérable pour établir une relation de confiance avec le public et améliorerait la qualité de l'intervention. Elle permettait par ailleurs de suivre certains usagers qui venaient plus régulièrement déposer des échantillons. L'équipe *Drug checking* composée d'intervenants Nuit blanche spécifiquement formés pour le projet a été remplacée en 2020 par une augmentation du temps de travail du collaborateur référent du projet et une présence régulière d'un deuxième collaborateur dès la réouverture du dispositif en mai. Cette solution était

aussi intéressante dans la mesure où il a fallu remplacer l'expertise des collaborateurs du service d'addictologie qui devaient initialement prendre part au projet en 2019. Il est prévu de conserver ce fonctionnement en 2021, dans le but de garantir un niveau de compétence élevé et mieux répondre aux besoins des publics accueillis. Les intervenants Nuit blanche formés au projet ainsi qu'un collaborateur du Quai 9 viendront également renforcer l'équipe.

Les différentes améliorations apportées au projet depuis son démarrage, au niveau du fonctionnement de la permanence, du délai d'obtention des résultats, de la récolte d'échantillons et de la montée en compétences de l'équipe ont certainement contribué, en plus du fait que les usagers ont aujourd'hui une meilleure connaissance du dispositif, à l'augmentation de la fréquentation de la permanence *Drug checking*.

De l'importance de l'entretien-conseil

La récolte des échantillons ainsi que le rendu des résultats d'analyse se font à chaque fois dans le cadre d'un entretien-conseil. Ces entretiens durent 25 minutes en moyenne chacun. Le premier permet d'établir un lien avec l'utilisateur, d'effectuer un rapide diagnostic de ses habitudes de consommation et prises de risques éventuelles, de répondre à ses questionnements en lien avec la substance concernée par l'analyse et de récolter l'échantillon. Lors du second entretien, les résultats de l'analyse sont communiqués à l'utilisateur et accompagnés de conseils de réductions des risques spécifiques. Les collaborateurs de terrain sont formés aux techniques d'entretien. Ces entretiens et le besoin d'information des usagers demande un niveau de compétence élevé et de très bonnes connaissances techniques. Nuit blanche a mis en place un certain nombre d'outils pour faciliter et encadrer la conduite de ces entretiens : questionnaire et outils de monitoring, fiches de rendu des résultats, documentation sur les produits et messages à transmettre, carnet de correspondance pour faciliter le suivi.

Le *Drug checking* représente une base pour la discussion autour des comportements de consommation et un réel atout dans la transmission des messages de réduction des risques. L'entretien-conseil offre d'abord un cadre pour discuter de consommation. Le fait que l'analyse soit conditionnée à cet entretien ne semble pas décourager les consommateurs, qui considèrent au contraire que celui-ci est utile et qu'il permet de leur transmettre des informations importantes en lien avec leur consommation de substances. Grâce à cet entretien, les questions de consommations sont aussi abordées dans un contexte plus large, qui prend en compte le vécu et le contexte dans lequel évolue la personne (habitudes de consommation, situation sociale, santé, etc.). L'expérience montre que l'accès à une offre de *Drug checking* favorise la réflexion que la personne a vis-à-vis de sa consommation. Le consommateur peut ainsi faire le lien entre la qualité de sa substance et les expériences vécues, qu'elles soient positives ou négatives. Ce qui peut le mener, par exemple, à une prise de conscience

sur le fait que la substance consommée n'est pas seule à l'origine d'un bad trip, mais que ce sont les circonstances, la disposition personnelle, la quantité, le mode de consommation ou encore les interactions avec d'autres substances qui ont influencé les effets. Le *Drug checking* contribue donc à renforcer la crédibilité et l'impact des messages de réduction des risques.

Les retours des collaborateurs de terrain, ainsi que les différentes évaluations, parmi lesquelles l'évaluation nationale des offres de *Drug checking* menée en 2019 sur mandat de l'OFSP (cf. encadré ci-dessous) confirment que ces offres ont un réel impact sur les comportements des usagers. En effet, l'analyse de substances et l'entretien-conseil permettent d'augmenter le niveau de connaissance des consommateurs et de déconstruire certaines fausses croyances. La consommation de substances est ajustée aux résultats des analyses et aux recommandations faites par les collaborateurs du *Drug checking*. Les consommateurs renoncent la plupart du temps à consommer leur substance lorsque l'analyse révèle la présence d'un produit de coupe inattendu et/ou potentiellement dangereux et adaptent le dosage en fonction du résultat transmis. Les conseils transmis lors de l'entretien semblent aussi avoir un impact important sur la diminution des prises de risques liées à la polyconsommation.

L'offre DC+

Le besoin de partager des informations et de discuter de leur consommation étant confirmé, chez les usagers du *Drug checking* en particulier, Nuit blanche a pris en 2020 la décision de réintégrer l'offre de conseil initialement proposée dans le cadre du projet #laperm (le mardi soir) dans la permanence *Drug checking*. Dans le cadre du programme DC+, Nuit blanche propose ainsi aux personnes qui le souhaitent d'approfondir une discussion initiée dans le cadre d'une demande d'analyse de produit ou à toute autre personne, consommateurs et entourage, de discuter consommation dans le cadre de la permanence du lundi soir. Nuit blanche réfléchit au développement de cette offre et souhaite renforcer les collaborations en termes de relais avec les structures spécialisées (santé globale, prise en charge des addictions, santé sexuelle, etc.). Elle prévoit aussi d'organiser ponctuellement des événements thématiques pour approfondir la discussion en lien avec certains sujets (interactions entre les substances, techniques d'analyse, etc.)

Statistiques pour la phase pilote 2019-2020¹

Profil des usagers de la Permanence Drug checking

Entre juin 2019 et décembre 2020, le dispositif stationnaire a permis de toucher un peu plus de 150 usagers. Parmi les personnes accueillies, plus d'un tiers sont revenues une ou plusieurs fois pour faire analyser un échantillon.

Le profil des utilisateurs de la permanence *Drug Checking* est le suivant : une majorité d'hommes (85%), avec un âge médian de 33 ans et résidents principalement sur le

Canton de Genève (75% des utilisateurs). Des personnes bien insérées socialement et professionnellement : une majorité de diplômés (la moitié ayant suivi un cursus de type universitaire/HES) et de personnes en emploi et/ou en formation (75%).

Une majorité d'usagers déclare consommer des substances de manière récréative et ponctuelle, dans un cadre bien défini, festif en règle générale. La fréquence de consommation s'élève à une fois par mois ou moins pour la moitié et à une fois par semaine ou un peu moins pour un quart des répondants. La majorité (65% des usagers) déclare n'être pas du tout ou peu préoccupée par sa consommation. Un tiers se dit au contraire préoccupé. Outre cette majorité de consommateurs récréatifs/occasionnels, le *Drug checking* accueille également un petit nombre d'usagers avec une consommation quotidienne de substances (environ 5% des utilisateurs), qui utilisent le dispositif de façon plus régulière et sont en règle générale aussi ceux qui se disent le plus préoccupés par leur consommation. L'étude du profil des utilisateurs de la permanence *Drug checking* permet de confirmer le fait qu'avec ce dispositif Nuit blanche atteint un public élargi, qui reste pour la majorité dans une consommation récréative ou occasionnelle, mais ne se limite plus aux seuls usagers du milieu festif.

Les observations de l'équipe permettent de confirmer que le service de *Drug checking* est généralement le premier contact avec une offre spécialisée pour les usagers, qu'il existe une méconnaissance des conduites à observer pour réduire les risques chez beaucoup d'entre eux (polyconsommation, surdosage) et que les conseils prodigués dans le cadre du *Drug checking* sont généralement bien pris en compte par les usagers qui déclarent renoncer ou différer leur consommation en cas de produits potentiellement dangereux ou surdosés.

Substances analysées

Sur ces deux premières années, le laboratoire du CURML a procédé à l'analyse de plus de 300 échantillons, soit une moyenne de 5 échantillons par semaine sur l'ensemble de la phase expérimentale du projet. Le nombre de demandes a augmenté en 2020 et atteint aujourd'hui une moyenne de 10 échantillons par semaine.

Les produits analysés sont pour la majorité des stimulants : de la cocaïne, de la MDMA et d'autres amphétamines.

Un nombre conséquent d'échantillons de cannabis ont également été analysés en 2020. Alors que le cannabis était initialement exclu de la liste des produits analysables dans le cadre du *Drug checking*, l'ampleur grandissante que prenait la problématique des cannabinoïdes synthétiques sur le marché en Suisse a amené Nuit blanche à revoir sa pratique et à inclure, dans certains cas spécifiques, le cannabis dans la liste des produits analysés. Vingt-cinq échantillons de cannabis

ont donc été analysés en 2020, les analyses portaient toujours sur des échantillons pour lesquels les usagers avaient des effets inattendus et désagréables et de forts soupçons que la substance contienne des cannabinoïdes de synthèse. Sur les vingt-cinq échantillons analysés, la présence de cannabinoïdes de synthèse a été décelée dans six d'entre eux (soit un quart des échantillons).

Les Nouveaux produits de synthèse (NPS) ou *Research chemicals* (RC) ont aussi représenté une partie significative des échantillons analysés. Parmi les substances représentées, une majorité de 2C-B (hallucinogène), des cathinones (méphédronne et produits dérivés) et d'autres RC de type stimulants et hallucinogènes. Ces NPS ont été analysés à la demande d'usagers expérimentés, qui ont généralement acquis leurs produits sur internet.

Parmi les autres produits analysés on retrouve le LSD, la Kétamine et l'Héroïne. Le nombre d'échantillons d'héroïne analysés s'explique par la plus grande ouverture du dispositif de *Drug checking* aux usagers du Quai 9 en 2020, suite à la pandémie de Covid-19 et l'attention particulière portée à l'impact que le virus aurait pu avoir sur ce marché.

Une part considérable des échantillons analysés était hautement dosée en substance active. C'était particulièrement le cas des pilules d'ecstasy, dont 80% contenaient un dosage supérieur à 120mg et pouvaient aller jusqu'à 285mg de MDMA. C'était aussi régulièrement le cas des échantillons de cocaïne, dont plusieurs échantillons approchaient les 100% de pureté et qui atteignaient une valeur médiane de plus de 70%. La cocaïne était par ailleurs régulièrement coupée avec du Lévomisole et de la Phénacétine (65% des échantillons contenaient au moins un produit de coupe). Certains échantillons se sont aussi révélés être coupés avec d'autres produits psychoactifs inattendus, c'était surtout le cas pour les NPS cette année, avec plusieurs échantillons contenant un autre produit de synthèse ou une molécule dérivée.

Selon les déclarations des usagers, ces produits sont le plus souvent achetés auprès de leur réseau de connaissances (pour près de 70% des transactions), plus rarement sur internet ou dans la rue.

Les analyses effectuées dans le cadre de la permanence *Drug checking* ont donné lieu à une cinquantaine d'alertes, la majorité concernant des pilules d'ecstasy surdosées, mais aussi des cannabinoïdes synthétiques. Et c'est sans compter les analyses de cocaïne hautement dosée par exemple, qui ne font pas l'objet d'une alerte diffusée mais qui sont comptabilisées sur l'outil (évolution de la pureté des substances). En cas d'alerte sanitaire préoccupante, Nuit blanche informerait directement le médecin cantonal, ainsi que le comité d'experts du projet. Nuit blanche publiera à l'issue de la phase pilote du projet, au printemps 2021, un rapport d'évaluation interne avec analyse de l'ensemble des données statistiques récoltées dans le cadre du projet.

ÉVALUATION NATIONALE DES DISPOSITIFS DE DRUG CHECKING

Une évaluation nationale des dispositifs de *Drug Checking* a été menée en 2019 par l'Institut Interface. Cette étude, mandatée par l'OFSP, portait sur l'impact des offres de *Drug Checking* en Suisse. Nuit Blanche y a participé dès le démarrage du projet en juin 2019 et a suivi de près la phase de rédaction du rapport en 2020. Le rapport final de l'évaluation est disponible sur le site d'Infodrog (www.infodrog.ch). Voici les principales conclusions et recommandations de l'évaluation.

Les bénéficiaires approfondissent leurs connaissances grâce au *Drug checking*

L'étude met en avant le fait que le *Drug checking* accroît considérablement le niveau de connaissance que les usagers ont vis-à-vis des substances (effets, risques, safer use). Or, ce gain de connaissances est l'une des conditions préalables à un éventuel changement de comportement en faveur d'une consommation à moindres risques.

Selon l'étude, le *Drug checking* est « bien souvent l'occasion de briser les mythes et autres légendes urbaines sur certaines substances et de manière plus globale sur la consommation récréative de drogues ». Trois quarts des personnes interrogées affirment d'ailleurs que la consultation menée lors de l'analyse de drogues leur a permis d'en apprendre davantage sur les risques liés à la consommation et sur les règles de *safer use*.

L'étude met en avant l'intérêt complémentaire du *Drug checking* stationnaire et mobile. Ces deux dispositifs permettent en effet d'atteindre des publics différents et de répondre à des objectifs complémentaires. Alors que le *Drug checking* mobile cible surtout des usagers festifs, plus jeunes et moins expérimentés, le *Drug checking* stationnaire permet d'atteindre un public plus large, généralement plus âgé et plus expérimenté. Le *Drug checking* mobile offre donc un outil très immédiat pour renforcer les connaissances d'un public moins expérimenté et donner plus d'impact aux messages de réduction des risques alors que le stationnaire offre plus d'espace pour le conseil et la mise en place d'une réflexion sur sa consommation.

L'analyse de drogue provoque un changement de comportement

L'étude relève « qu'environ deux tiers des utilisateurs et utilisatrices du *Drug checking* sont plus conscient-e-s de leur consommation et consomment moins de substances à risque grâce au dispositif (analyse et consultation) ».

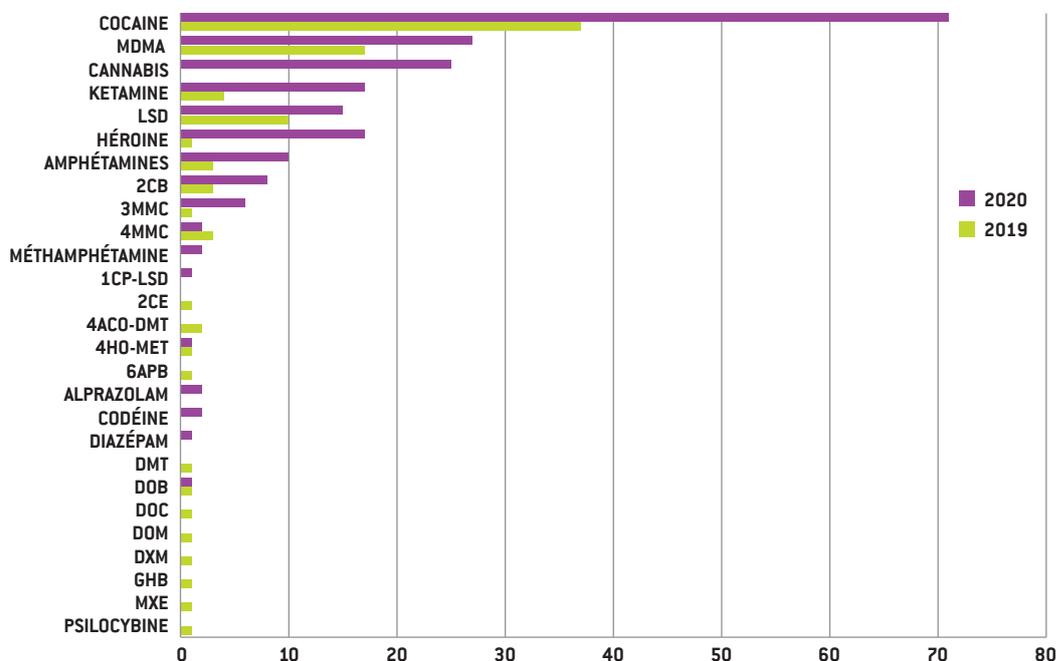
L'analyse influence la décision de consommation. Elle tend globalement à réduire (et/ou différer) la consommation des usagers. En effet, selon l'étude, 65% des personnes interrogées ont indiqué consommer moins de substances dangereuses et 45% moins de substances en général après avoir utilisé le service de *Drug checking*. Après avoir reçu une alerte sur la composition de leur substance, 90% des bénéficiaires de l'analyse ont affirmé avoir réduit ou renoncé à la consommation de ladite substance.

Le *Drug checking* a aussi un impact sur la réflexion que les consommateurs ont vis-à-vis de leur consommation. Bien que le recours au service influence surtout la décision de consommer ou non un produit à risque, il peut aussi influencer les comportements de consommation en général. Selon l'étude, le recours au *Drug checking* semble par exemple mener certains utilisateurs à identifier leur consommation comme problématique et chercher des possibilités de suivi (conseils sur les addictions ou consultations psychiatriques gratuites). L'impact du *Drug checking* sur le comportement des usagers semble cependant être plus important chez les personnes qui ont une consommation à moindre risque que chez les personnes qui ont une consommation à haut risque. Il est par conséquent particulièrement important d'atteindre ce deuxième groupe de personnes et le sensibiliser davantage.

Le savoir est transmis et influe également sur l'entourage

Selon l'étude, les connaissances acquises dans le cadre du *Drug checking* bénéficient aussi largement à l'entourage des consommateurs. En effet, « plus des trois quarts des personnes interrogées ont déclaré que les informations et les expériences transmises leur ont permis de faire mieux connaître à leur entourage les risques généraux de consommation et les risques liés particulièrement à la substance testée ». 90% des personnes interrogées affirment avoir encouragé leurs amis/connaissances à utiliser le service de *Drug checking* avant de consommer des substances.

ECHANTILLONS ANALYSÉS DANS LE CADRE DE LA PERMANENCE DRUG CHECKING, PHASE EXPÉRIMENTALE 2019-2020



#LAPERM

Développement de #LAPERM

Pour rappel, le projet #laperm a été lancé en 2019, faisant suite à plusieurs constats. Parmi ceux-ci, l'idée que l'offre Nuit blanche n'était pas accessible à tous, en particulier aux plus jeunes (15-18 ans) qui n'ont pas droit d'accès aux clubs. Le constat également que les offres de prévention proposées à ces jeunes concernent surtout l'alcool et le cannabis et très peu les substances de synthèse (or les enquêtes menées auprès de nos usagers indiquent que les consommations de drogues débutent souvent bien avant l'âge de la majorité). A contrario, les offres en lien avec les substances illégales sont majoritairement des offres thérapeutiques. L'idée finalement qu'il manquait une offre avec une approche communautaire, anonyme et à bas seuil pour aborder les autres types de substances, quels que soient les modes et pratiques de consommation.

La proposition de #laperm était donc d'offrir un espace de discussion au sens large afin de répondre au besoin d'information d'un public élargi (et plus seulement celui rencontré dans le milieu festif). Il portait une attention particulière aux plus jeunes consommateurs mais s'adressait plus largement à toutes personnes confrontées directement ou indirectement à la consommation de substances, que celle-ci soit récréative et festive ou plus régulière. Concrètement, #laperm proposait de répondre à ce besoin par l'intermédiaire d'une per-

manence physique, de possibilités de conseils en ligne et d'événements thématiques.

La pandémie a permis une réflexion approfondie sur l'offre proposée dans le cadre de cette permanence et a débouché sur des propositions alternatives pour poursuivre et transformer le projet en 2021. En raison de la pandémie, l'essentiel des discussions ont eu lieu en ligne cette année et Nuit blanche a pu réfléchir au développement de ses prestations de conseil en ligne, ce qui était d'ailleurs déjà l'une des directions qu'elle souhaitait donner au projet #laperm en 2020. Comme évoqué plus haut, la permanence physique a été intégrée au dispositif de *Drug checking* et les événements thématiques ont été reportés à 2021.

Le développement de l'offre de conseil en ligne
Le constat a été rapidement fait lors de la première année d'expérimentation de #laperm. Les consommateurs, et c'est encore plus vrai en ce qui concerne les plus jeunes, s'informent majoritairement via le net. Ils étaient relativement peu nombreux à se déplacer individuellement à la permanence le mardi soir par contre, ils prenaient plus volontiers contact par mail ou via les autres possibilités de contact en ligne (réseaux sociaux, forums, applications de messageries) pour des questions en lien avec les substances et leurs effets, des conseils de réduction des risques, une difficulté vécue, etc.

CANNABINOÏDES DE SYNTHÈSE

Une nouvelle problématique de santé publique

Le cannabis vendu actuellement sur le marché illégal en Suisse contient régulièrement des cannabinoïdes de synthèse. Ce phénomène a débuté fin 2019, il s'est amplifié en 2020. Les services de Drug checking suisses ont analysé de nombreux échantillons de fleurs et de résine de cannabis en 2020 et ont détecté des cannabinoïdes de synthèse dans la moitié d'entre eux environ.

Les cannabinoïdes de synthèse sont apparus sur le marché suisse en 2008 comme additifs dans des mélanges d'herbes à fumer (Spice, K2, Yucatan fire, etc.). A l'origine, ces substances étaient présentées comme des nouvelles substances de synthèse ou Research chemicals et vendues comme substituts légaux au cannabis. Leur consommation concernait alors seulement une petite frange de consommateurs expérimentés, intéressés par les effets de telles substances.

Aujourd'hui, le phénomène a pris une dimension nouvelle. Les réseaux illégaux vaporisent ces cannabinoïdes synthétiques sur les fleurs de cannabis CBD (ou les mélangent à la résine CBD) et les revendent sur le marché noir comme du cannabis « ordinaire » contenant du THC. Les consommateurs ne peuvent alors pas se douter du fait que leur produit contienne en réalité des cannabinoïdes de synthèses. D'autant plus que le prix, l'apparence, le goût et l'odeur restent généralement les mêmes. Ce cannabis circule via les canaux traditionnels, les achats se font en majeure partie dans le cercle de connaissances mais également dans la rue et sur internet. Difficile là encore pour le consommateur de savoir ce qu'il achète.

Les cannabinoïdes de synthèse, qu'est-ce que c'est ?

Les cannabinoïdes de synthèse sont des substances chimiques synthétiques dont le mécanisme d'action est similaire à celui du THC. Ils se lient avec les mêmes récepteurs (cerveaux et système nerveux central) que les cannabinoïdes classiques mais les effets sont beaucoup plus puissants que le THC. La consommation de cannabinoïdes de synthèse peut mener à une surdose mortelle, plusieurs décès ont été recensés en Europe et dans le monde. Ces décès sont en partie liés à la molécule 5F-MDMB-PICA, actuellement détectée dans les analyses en Suisse.

Les cannabinoïdes de synthèses sont fabriqués en laboratoire sous forme de poudre, d'huile ou de liquide fortement concentrés. Ils sont ensuite vaporisés sur du cannabis CBD (avec un taux de THC inférieur à 1%) et vendus sur le marché illégal comme du cannabis avec un taux élevé de THC.

Quels effets indésirables et risques spécifiques ?

Les cannabinoïdes de synthèse peuvent engendrer de nombreux effets. Les effets indésirables apparaissent rapidement (généralement dans les 10 à 30 minutes suivant la consommation) et sont particulièrement intenses et désagréables. Parmi les effets indésirables figurent : évanouissements et perte de connaissance, tachycardie, hypertension artérielle, ralentissement de la respiration, convulsions, nausées avec vomissements, diminution des capacités mentales, confusion, hallucinations, psychoses aiguës, comportements agressifs et violents, craving, crise cardiaque.

Les cannabinoïdes de synthèses, davantage encore dans la mesure où ils ne sont pas déclarés comme tel, augmentent les risques de surdose et les effets dangereux pour la santé. Le dosage est d'autant plus difficile à prévoir que les molécules concernées ne sont pas vaporisées de façon homogène sur le produit. Les usagers de cannabinoïdes synthétiques sont nombreux à avoir rapporté des effets plus rapides et plus puissants, ainsi qu'un effet prolongé (temps de dégradation particulièrement long dans le sang).

Comment réduire les risques ?

- > Si possible, faire tester son cannabis dans un service de Drug checking.
- > Consommer d'abord une petite dose (une ou deux bouffées), attendre 20 minutes et évaluer les effets. Si l'effet est inhabituel, renoncer à la consommation.
- > Bien mélanger le produit avant consommation pour éviter une forte concentration d'éventuels cannabinoïdes de synthèse sur certaines parties de la fleur (au cas où le produit n'aurait pas été vaporisé de façon homogène).
- > Éviter la polyconsommation. La consommation simultanée de plusieurs types de substances est particulièrement risquée en raison des interactions imprévisibles et encore inconnues.
- > Consommer en présence d'une personne de confiance qui puisse alerter les urgences médicales en cas de complications.

En 2020, Nuit blanche a proposé deux types de prestations en ligne. Une forme de consultation brève, à bas seuil, via la plateforme sécurisée Safezone.ch ou par mail (unequestion@nuit-blanche.ch) pour les consommateurs qui auraient besoin de discuter de leur consommation ou des questions spécifiques liées à l'usage d'une substance. Mais aussi une possibilité d'échanges plus directs sur les réseaux sociaux, avec la mise en place ponctuelle de stands virtuels couplés à de la diffusion de contenus spécialisés.

La plateforme Safezone.ch est une plateforme nationale de consultation dans le domaine des addictions coordonnée par Infodrog. Les consultations sont menées par des professionnels du réseau. Les questions soumises anonymement par les usagers sont redistribuées à Nuit blanche lorsqu'elles portent sur les drogues de synthèses ou les consommations festives par exemple. Depuis cette année, les usagers ont aussi la possibilité de passer par la plateforme pour contacter directement l'équipe de Nuit blanche. Ceci permet à Nuit blanche d'utiliser un outil de consultation sécurisé directement sur son site internet et permet de renforcer l'attrait de la prestation par la population genevoise.

Quant aux réseaux sociaux, Nuit blanche y a cette année intensifié sa présence et gagné un nombre considérable de followers. Les lieux festifs étant restés fermés la majeure partie de l'année, les réseaux sociaux sont devenus un lieu de visibilité incontournable et un moyen de rester en lien avec le public cible. Nuit blanche y a organisé plusieurs stands virtuels, en particulier pendant les périodes de confinement. Concrètement, un collaborateur se connectait sur les réseaux sociaux les vendredis ou samedis soir, publiait du contenu d'information et se mettait à disposition des consommateurs pour répondre à leurs questions via les outils de messageries en direct. Nuit blanche a également régulièrement investi les réseaux publiant des informations sur les substances, des messages de réduction des risques, des sondages, des articles spécialisés ainsi que les alertes issues du *Drug checking*. Une enquête, menée en collaboration avec Infodrog a également été diffusée dans le but de récolter des informations de l'impact de la pandémie sur les habitudes de consommation des usagers.

Aujourd'hui, et encore plus depuis le développement du *Drug checking*, l'expertise de Nuit blanche sur les drogues de synthèse et la réduction des risques est reconnue et sollicitée par les consommateurs. Les demandes d'information et de consultation brève sont en constante augmentation avec des demandes de plus en plus pointues, qui nécessitent des connaissances et compétences renforcées au sein de l'équipe. Nuit blanche travaillera au développement de ces aspects de conseil en ligne en 2021, dans le cadre d'un projet alternatif à #laperm, le projet Nuit blanche online.

Le projet Nuit blanche online

En utilisant les outils et ressources digitales, Nuit blanche propose avec ce projet une démarche en plusieurs axes pour renforcer, pour tous et en tout temps, l'accès à l'information sur les produits et les enjeux liés à la consommation. Beaucoup d'informations sont aujourd'hui accessibles sur le web, elles ne sont cependant pas toujours fiables et ne remplacent pas le conseil adapté à la personne. La visée du projet est donc de généraliser l'accès du public cible de Nuit blanche à une information objective et fiable ainsi qu'à un conseil adapté à la personne et à ses besoins.

Concrètement, il s'agit d'utiliser les outils digitaux existants (mails, réseaux sociaux, logiciels de messagerie instantanée, forums, plateforme Safezone.ch) afin de produire et diffuser du contenu d'information adapté aux besoins des consommateurs et offrir des espaces de conseil en ligne. La démarche s'adresse au public cible de Nuit blanche et a également pour objectif de faire du lien vers son offre de prestation (*Drug checking*, mise à disposition de matériel, etc.). Nuit blanche développera par exemple un serveur Discord (logiciel de messagerie instantanée) dans le but de rassembler une communauté de consommateurs autour de discussions thématiques sur les produits et la réduction des risques. Dans le cadre de ce serveur, Nuit blanche proposera plusieurs salons de discussions thématiques avec modération par un intervenant, la diffusion des alertes du *Drug checking*, la possibilité de prendre rendez-vous pour une analyse et des permanences virtuelles avec discussions thématiques tous les vendredis soir.

Nuit blanche lancera également en 2021 son nouveau site internet. Ce site s'adressera toujours en priorité aux consommateurs, il intégrera les informations sur les nouvelles offres, rendra la partie informative sur les substances et risques plus visible et attractive, mettra en avant l'offre à destination des organisateurs d'événements et permettra de télécharger directement du matériel d'information.

EN CONCLUSION

Cette année de pandémie a fait apparaître encore plus clairement le besoin pour Nuit blanche de ne plus cantonner son action au milieu festif mais de chercher à atteindre les consommateurs de drogues de synthèses où qu'ils soient et par différents moyens d'actions. Les interventions en milieu festif restent le point de départ de l'action et une vitrine importante pour faire connaître Nuit blanche à son public mais cette année 2020 aura donné au dispositif de *Drug checking* et à l'offre de conseil en ligne une nouvelle importance. L'enjeu est aujourd'hui de poursuivre sur cette voie en proposant une offre cohérente et pointue dans le but de répondre aux besoins d'information de l'ensemble des consommateurs concernés.



Intervention avec *Drug checking* mobile, festival Antigél, février 2020

CONCLUSION

Par Serge Longere, directeur de Première ligne

Alors que nous concluons ce rapport d'activités, l'heure n'est pas encore au déconfinement. Notre priorité reste celle de se protéger et de protéger les usagers de ce virus tout en poursuivant nos missions en les adaptant au mieux au contexte de la pandémie.

Je fais confiance non seulement à l'ensemble des collaborateurs-trices de Première ligne pour s'adapter et permettre la poursuite des actions dans un climat serein, mais aussi aux usagers de par leur grande capacité d'adaptation.

Bien entendu, les nouvelles orientations de notre association et des missions sont en lien direct avec les observations du terrain et des besoins des usagers.

Bien qu'il ne soit pas question de se substituer aux structures existantes à Genève et plus globalement sur le Canton, nous devons permettre aux usagers en grande difficulté d'obtenir auprès de nous une partie des réponses pour éviter une chronicisation de leurs symptômes exprimés.

La réduction des risques hier sanitaire face à une épidémie importante dans les années 90 doit se poursuivre et être à présent complétée par d'autres types de prestations.

Un regard attentif sur les problématiques sociales, mais aussi somatiques au-delà des infections au VIH et VHC, sans oublier la prise en compte des aspects psychologiques, témoins d'une grande souffrance et encore actuellement non prise en charge.

Le dispositif du Quai 9 adossé à celui du pôle de valorisation social peuvent et doivent, sans s'éloigner des pratiques de consommation répondre de manière plus globale non pas dans un objectif de

suivi sur du long terme mais bien pour être « la courroie de transmission » vers le droit commun.

Ainsi, une fois le relais effectué et opérant, des perspectives de mieux-être peuvent s'amorcer.

C'est dans cette démarche que Première ligne entend poursuivre ses missions.

Le dispositif Nuit blanche qui a su s'adapter à la pandémie va aussi poursuivre ses actions sans doute différemment durant encore quelques temps, mais saura également poursuivre, développer, innover et se réadapter si besoin.

L'année 2021 sera celle du vingtième anniversaire du Quai 9 et de trente années de politique des drogues à Genève.

Un certain nombre d'évènements sont en cours de préparation Echantillons analysés dans le cadre de la permanence Drug checking, phase expérimentale 2019-2020, nous espérons vivement pouvoir les réaliser.

La perspective lancée à présent est celle du court et moyen terme avec le démarrage du nouveau contrat de prestations. Au-delà de celui-ci, il nous faudra envisager un déplacement géographique mais il est encore trop tôt pour pouvoir en parler même si nous devons d'ores et déjà y penser.

L'année qui vient de s'écouler nous aura appris plus que jamais à vivre au jour le jour et à se satisfaire des réalisations obtenues. Malgré cela, nous pouvons nous autoriser à rêver, nous projeter, le pragmatisme et le step by step reprennent alors tout leur sens...

REMERCIEMENTS

Nos chaleureux remerciements aux nombreux partenaires étatiques et privés qui ont continué à nous soutenir :

- > L'Etat de Genève
 - > Le Département de la santé et de l'emploi (DSE), la Direction générale de la santé et ses représentants
 - > Le Département de la cohésion sociale, la Direction générale de l'action sociale et ses représentants
- > La Ville de Genève, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, le Département des constructions et de l'aménagement, le Département des finances et du logement, ses représentants et services
- > La Commission consultative en matière d'addictions, Mme Ruth Dreifuss, la présidente, et les membres
- > Le Fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie (DSE)
- > Les membres du Comité de pilotage du Quai 9
- > Une Fondation privée
- > Le Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS)
- > L'ensemble des personnes usagères de drogues qui se sont impliquées dans des activités de travail ponctuelles ou régulières
- > Les membres de l'association et les donateurs
- > Les institutions sociales et sanitaires partenaires Argos, le Service d'addictologie du CAAP Arve (HUG), l'Apreto d'Annemasse, l'UMUS, le CAMSCO, le Centre Santé Migrants
- > L'association Apreto, Stéphane Akoka, Latifa Adjim, Pascaline Comte-Dizier, Alexandre Jousserand et Hélène Mangel
- > L'Université ouvrière de Genève (UOG), Christophe Guillaume son directeur, et l'ensemble du personnel
- > La police cantonale et municipale genevoise et ses représentants
- > L'équipe du Service des Urgences (HUG) ainsi que Adolfo Villar, Vanessa Vaucher, Verena Marini
- > PharmaGenève et l'Ecole des assistants-es socio-éducatifs-ves
- > Le Service social inter entreprise SSIE
- > Les superviseurs Antonietta Pattacca
- > Le Collectif CAUSE, le Collectif CAPAS, la plateforme STAMM, Quartier Contact, l'ensemble des professionnels du GREA ainsi que toutes les institutions du réseau socio-sanitaire genevois, romand, national et de France voisine
- > Le Groupe sida Genève ainsi que les autres partenaires de l'enveloppe VIH-sida, l'association « Boulevards », Dialogai et PVA Genève
- > Les écoles professionnelles en travail social (Hets Genève) et en soins infirmiers (HEdS) pour les collaborations dans le cadre des formations données par Première ligne et la formation des urgentistes (HUG)
- > Alexis Borel et Emilio Ducret, ambulanciers et formateurs pour la formation réanimation
- > La Boulangerie des Grottes
- > Nos fournisseurs et l'association Partage
- > Laurent Wicht, Jérôme Mabillard et Laure Scalabrini du Centre de recherche sociale de la Haute école de travail social de Genève et Joëlle Libois, la directrice
- > La Direction générale de l'office cantonal de la détention et ses représentants de la formation
- > Infologo et Robert Hatt pour leur support informatique
- > Alexandre Bergerioux, graphiste
- > La cellule d'intervention psychologique (AGPP police)
- > Sabine Elias Ducret pour la mise en page du présent rapport d'activités

LES REMERCIEMENTS SPÉCIFIQUES AU PÔLE DE VALORISATION

- > À tous nos bénéficiaires du Pôle qui se sont mobilisés pour améliorer leur situation de vie précaire, à leur courage à mener leurs démarches de réinsertion et aux échanges riches et touchants de leur parcours de vie
- > À l'action Nuit Blanche ? pourvoyeuse d'ateliers pour ses besoins en badges et travaux en tout genre,
- > L'association de l'Orangerie, Caddie Service, Le Bateau Genève et Genève Roule pour la continuité du partenariat pour les stages de réinsertion.
- > Les HUG (Le Service d'addictologie et en particulier le CAAP Arve et la prison de Champ-Dollon), la Pharmacie Bedat et la Doctoresse Anne François pour les commandes de boîtes flash, la FEGPA-Carrefour prévention pour le conditionnement de boîtes boxes et de mise sous pli, le GREA, TSHM de la FASE, la Fondation ABS, Café Cornavin, le Bateau Genève, le CPV, Nature en Vrac et d'autres personnes privées pour la confection de badges personnalisés
- > L'ensemble de nos partenaires du réseau pour nos suivis : le Service social de la prison de Champ-Dollon, l'Hospice Général, SOS Femmes, Entracte d'Argos, La Croix Rouge, le Bateau Genève, l'accueil de Nuit de l'Armée du Salut, le Club social rive droite et les abris PC, la Virgule, l'APRETO, l'UTHA (unités d'hospitalisation du service d'addictologie des HUG), ELSA (équipe de liaison et des soins en addictologie, hôpital de St-Julien), l'APRETO, les équipes au CAAP Arve (consultation ambulatoire d'addictologie des HUG)
- > L'équipe du STAMM, collectif des structures qui interviennent auprès des publics précaires à Genève
- > Les amis et familles qui entourent nos bénéficiaires dans leurs projets de réinsertion
- > Les donations anonymes

REMERCIEMENTS DE L'ACTION NUIT BLANCHE ?

Nous tenons ici à remercier :

- > Le Département de l'Emploi, des affaires Sociales et de la Santé
- > Le Département de la Cohésion sociale et de la Solidarité et le Service de la Jeunesse
- > Le groupe de soutien Nuit Blanche composé des représentants de Carrefour addictionS, du Service de la Jeunesse (Ville de Genève), de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, du Groupe sida Genève, du Service d'addictologie (HUG), du Service de santé de l'enfance et de la Jeunesse (DIP), ainsi que les autres partenaires de Nuit Blanche? sur le Canton de Genève.
- > Le réseau de partenaires romand et national : la plateforme Nightlife du GREA, Infodrog et l'ensemble des partenaires Nightlife suisses, le Grand conseil de la Nuit.
- > Les organisateurs d'événements : Le festival Antigél, le festival Electron, le festival BDK, le festival Globale locale, le festival Mikrokosm, le Sauce festival, le festival Voix de fête, la fête de la Musique, le Service des relations extérieures de la Ville de Genève, la Geneva pride, 360 fever, le ZOO, la Gravière, le Motel Campo, l'Audio Club, la Galva, les collectifs de Rave.
- > Et plus spécifiquement pour le projet *Drug Checking* : Le Conseil d'Etat genevois, le Service du Médecin cantonal, la Commission Consultative en Matière d'Addictions, le laboratoire du CURML, le laboratoire du Pharmacien cantonal de Berne, le Service transport, distribution et magasin des HUG.
- > Le groupe d'expert du Service d'analyse de substances psychoactives composé des représentants du CURML, du Service d'addictologie des HUG, du Service de médecine de premier recours (Unité dépendances) et de la Police judiciaire (Section Voie publique et Stupéfiants).

avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



A. GAUTIER SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE S.A.

9, route des Jeunes 1227 Les Acacias
Tél.: +41 (0)22 310 28 71 Fax: +41 (0)22 310 28 72
E-mail: info@agfiduciaire.ch

Association Première Ligne, Genève

Exercice 2020



Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

L'Association Première Ligne, Genève

Mesdames, Messieurs,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association Première Ligne, constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, du tableau de variation des capitaux propres, et de l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 répondent aux exigences légales (CC, CO, LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques), aux statuts et aux normes Swiss GAAP RPC, plus particulièrement la RPC 21.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651

Genève, le 20 avril 2021

AG/lw - 100188ROR - 5 ex.

Annexes : - comptes annuels (bilan total CHF 696'636.30, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital, annexes)

BILAN

BILAN COMPARATIF AU 31.12.2020		2020	2019
ACTIFS		696 636,30	702 834,77
ACTIFS CIRCULANTS		615 294,68	640 639,01
<u>Liquidités</u>	<u>A1</u>	521 466,38	557 238,76
<u>Créances résultant de prestations</u>	<u>A2</u>	3 179,80	2 248,60
<u>Autres créances à court terme</u>	<u>A3</u>	11 630,20	1 486,00
<u>Stock matériel</u>		-	-
<u>Actifs de régularisation</u>	<u>A5</u>	79 018,30	79 665,65
ACTIFS IMMOBILISES		81 341,62	62 195,76
<u>Immobilisations financières</u>		2 595,50	2 595,50
<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>A6</u>	50 351,42	28 092,13
<u>Immobilisations corporelles affectés</u>	<u>A6</u>	28 394,70	31 508,13
PASSIFS		696 636,30	702 834,77
CAPITAUX ETRANGERS C.T.		316 828,24	201 602,95
<u>Dettes résultant de prestations</u>	<u>P1</u>	1 090,25	8 690,85
<u>Autres dettes à court terme</u>	<u>P2</u>	24 855,65	92 576,70
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>P3</u>	59 441,18	100 335,40
<u>Subvention non dépensée à restituer à l'Etat</u>	<u>P4</u>	231 441,16	-
CAPITAUX ETRANGERS L.T.		-	183 072,26
<u>Subvention non dépensée à restituer à l'Etat</u>	<u>P4</u>	-	183 072,26
FONDS AFFECTES		278 352,19	230 606,54
<u>Fonds lié au Pôle</u>	<u>P8</u>	3 080,35	4 737,25
<u>Nuit blanche?</u>	<u>P9</u>	63 282,30	75 911,99
<u>Formation réanimation</u>	<u>P10</u>	1 915,60	3 835,60
<u>Loterie Romande</u>	<u>P11</u>	80 987,05	28 126,12
<u>Action sociale Pôle</u>	<u>P12</u>	50 000,00	-
<u>Fondation privée</u>	<u>P13</u>	45 000,00	6 469,70
<u>Service d'analyse DC</u>	<u>P14</u>	18 104,09	111 525,88
<u>VHC</u>	<u>P15</u>	15 982,80	-
<u>La Perm</u>	<u>P16</u>	-	-
FONDS PROPRES		101 455,87	87 553,02
<u>Réserve issue des résultats antérieurs a 2013/2016</u>		-10 357,85	-10 357,85
<u>Fonds de développement projet</u>	<u>P15</u>	42 911,99	42 911,99
<u>Part de subvention non dépensée cumulée</u>	<u>P16</u>	54 998,88	40 790,95
<u>Part de subvention non dépensée de l'exercice</u>	<u>P17</u>	13 902,85	14 207,93

COMPTE D'EXPLOITATION

COMPTE D'EXPLOITATION DU 01.01.20 AU 31.12.20	BUDGET 2020	2020	2019
PRODUITS	2 586 290	2 794 923,60	2 682 061,70
Etat de Genève	2 545 990	2 545 990,00	2 545 990,00
Dons et cotisations	300	2 850,00	382,30
Produits affectés		224 058,00	70 732,00
Autres produits	40 000	22 025,60	64 957,40
CHARGES COÛTS	-2 438 774	-2 498 260,78	-2 453 697,31
Charges de personnel	-2 121 774	-2 230 877,62	-2 021 195,66
Activités Quai 9	-317 000	-174 819,53	-338 615,02
Activités Pôle et FAR		-11 919,05	-2 634,60
Activités La Perm		-	-30 337,00
Activités DC		-68 757,79	-47 366,25
Activités NB?		-7 869,59	-13 548,78
Activités VHC		-4 017,20	-
CHARGES ADMINISTRATIVES	-147 516	-196 194,30	-156 434,20
Coûts des locaux	-57 516	-120 941,32	-65 322,18
Charges véhicules	-3 000	-15 956,50	-14 504,95
Communication & visibilité	-20 000	-14 376,65	-22 630,60
Frais généraux	-45 000	-26 830,61	-34 085,32
Honoraires fiduciaire	-15 000	-12 924,00	-13 924,00
Assurances	-7 000	-5 165,22	-5 967,15
RESULTAT D'EXPLOITATION	-	100 468,52	71 930,19
Résultat financier		-1 052,97	-1 048,56
Résultat antérieur		12 491,85	-58 370,00
Résultat exceptionnel		-1 890,00	-1 810,00
Variation du capital des fonds		-47 745,65	50 366,81
RESULTAT AVANT REPARTITION	-	62 271,75	61 068,44
Part subvention de l'entité	25%	-13 902,85	-14 207,93
Part subvention Etat	75%	-48 368,90	-46 860,51
RESULTAT APRES REPARTITION	-	-	-

IMPRESSUM



Contact

Association Première ligne
6, rue de la Pépinière
1201 Genève

Direction & Administration, le Quai 9 et le Pôle

6, rue de la Pépinière, 1201 Genève
T +41(0)22 748 28 78
F +41 (0)22 748 28 79
info@premiereligne.ch
www.premiereligne.ch
www.facebook.com/associationpremiereligne

Nuit blanche ?

Local 6, rue Jean-Jacques de Sellon 6, 1201 Genève
T +41(0)22 733 70 50
contact@nuit-blanche.ch
www.nuit-blanche.ch
<https://www.facebook.com/actionnuitblanche>
https://www.instagram.com/action_nuit_blanche/

Pour le présent rapport d'activités

Rédaction

Serge Longère - directeur
Anne François - présidente ad interim du comité
Tamara Chkheidze, Vanessa Lehmann, Valentine Naef,
Cassandra Grandjean, Luviana Dufey, Lise Bayo,
Céline Costaz, Sofia Rodrigues, Laura Vincensini,
Nicolas Pontinelli, Vincent Carruzzo, David Sensibile,
Olivier Stabile, Lois Castellano, Linda Zehetbauer,
Gloria Jimenez, Loic Stefan- équipe Quai 9 et Pôle
de valorisation sociale
Vincent Pedro Ramos, François Cordoba – agents de
médiation
Pascaline Comte Dizier - collaboratrice CSAPA
Apreto - France
Roxane Mégevand - coordinatrice Nuit blanche ?
Giovanni Innaurato - médecin de la consultation
médicale du Quai 9

Coordination

Garance Zarn

Relectures des textes

Laura Vincensini - collaboratrice Quai 9

Pensez à visiter notre site et notre page Facebook

www.premiereligne.ch

www.facebook.com/associationpremiereligne